



HAL
open science

Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire). Rapport 2011

Elisabeth Lorans

► **To cite this version:**

Elisabeth Lorans. Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire). Rapport 2011. 2011.
halshs-00679978

HAL Id: halshs-00679978

<https://shs.hal.science/halshs-00679978>

Submitted on 16 Mar 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE SITE DE L'ABBAYE DE MARMOUTIER (TOURS, INDRE-ET-LOIRE)

Rapport 2011

Sous la direction d'Elisabeth Lorans



Volume 1 : texte

UMR 6173 CITERES - Université de Tours - CNRS
Laboratoire Archéologie et Territoires
Décembre 2011

SOMMAIRE

| | |
|--|----------|
| Remerciements | 3 |
| Introduction : présentation des travaux 2011..... | 4 |
| Avertissement | 7 |
| Résumé | 8 |

1^{ERE} PARTIE : OCCUPATION ANTIQUE ET EGLISES ABBATIALES (ZONE 1)

| | |
|---|-----------|
| 1. LES INTERVENTIONS CONTEMPORAINES (SECTEUR 7)..... | 10 |
| 2. LES USAGES LITURGIQUES ET FUNERAIRES DE LA PERIODE MODERNE (SECTEUR 8) . | 11 |
| 2.1. La phase d'inhumation de l'époque moderne (secteur 8) | 11 |
| <i>2.1.1. Fosses sans squelette.....</i> | <i>11</i> |
| <i>2.1.2. Recoupements et réutilisations.....</i> | <i>11</i> |
| <i>2.1.3. Marquage de surface.....</i> | <i>11</i> |
| <i>2.1.4. Contenants.....</i> | <i>11</i> |
| <i>2.1.5. Orientation</i> | <i>12</i> |
| <i>2.1.6. Sexe et âge des défunts</i> | <i>12</i> |
| 2.2. Le jubé moderne (secteur 8, EA.250, agr. 195)..... | 13 |
| 3. LA CONSTRUCTION DE L'EGLISE ABBATIALE GOTHIQUE (SECTEURS 7 ET 8)..... | 15 |
| 3.1. Présentation des données archéologiques | 15 |
| <i>3.1.1. Aménagements maçonnés et niveaux de circulation</i> | <i>15</i> |
| <i>3.1.2. Arasement et comblement de l'abbatiale romane (bâtiment 2) : les niveaux de remblai</i> | <i>16</i> |
| 3.2. Interprétation des données archéologiques..... | 17 |
| 4. L'EGLISE ROMANE (BATIMENT 2) | 18 |
| 4.1. Les supports | 18 |
| 4.2. Des vestiges de cloisons | 18 |
| 4.3. Les sols de l'abbatiale romane..... | 19 |
| 4.4. Interprétation des données archéologiques..... | 19 |
| 5. LE SECTEUR 4 : DES NIVEAUX DU HAUT MOYEN AGE..... | 21 |
| 5.1. Description des éléments fouillés | 21 |
| 5.2. L'apport des fouilles de 2011 à l'interprétation provisoire..... | 21 |

**2^{EME} PARTIE : L'ANCIENNE HOTELLERIE MONASTIQUE
ET LE CIMETIERE ADJACENT (ZONE 4)**

| | |
|---|-----------|
| 1. LE BATIMENT 2..... | 24 |
| 1.1. L'occupation du bâtiment 2 | 24 |
| <i>1.1.1. La fonction artisanale du 15^e siècle : un four de bronzier associé à un moule à cloche</i> | <i>25</i> |
| <i>1.1.2. Fosses et supports destinés à la démolition de la voûte au 17^e siècle</i> | <i>25</i> |
| 2. LE BATIMENT 4 (EXTENSION DU BATIMENT 5 VERS L'OUEST) | 26 |
| 2.1. Construction du bâtiment 4, un chantier de grande envergure..... | 26 |
| 2.2. L'occupation extérieure au nord du bâtiment 4 : un cimetière de laïcs..... | 29 |
| 3. LE BATIMENT 5..... | 30 |
| 3.1. Construction du bâtiment 5..... | 30 |
| 3.2. Occupation (1^{er} état) du bâtiment 5..... | 32 |
| 3.3. Réaménagement du bâtiment 5..... | 32 |
| 3.4. Occupation (état 2) du bâtiment 5 | 34 |
| 4. UNE OCCUPATION ANTERIEURE AU BATIMENT 5 | 34 |
| 4.1. L'occupation extérieure : les terres noires et le cailloutis ? | 34 |
| 4.2. Des marches à l'est | 34 |

3^{EME} PARTIE : LES INTERVENTIONS DE L'INRAP

| | |
|--|-----------|
| 1. L'ANCIEN CIMETIERE DES RELIGIEUSES DU SACRE CŒUR DE JESUS..... | 35 |
| 1.1. Les tranchées de diagnostic | 36 |
| 1.2. L'écèlement du mur de terrasse..... | 37 |
| 1.3. Synthèse..... | 37 |
| 2. TRANCHEES DANS L'ANGLE SUD-EST DE L'ENCEINTE : APPORT A LA CONNAISSANCE DES FLUCTUATIONS DE LA LOIRE (Eymeric Morin, Hélène Choplin) | 37 |
| 2.1. Contexte géo-archéologique | 38 |
| 2.2. Description de la coupe et des unités stratigraphiques..... | 38 |
| <i>2.2.1. Description des couches.....</i> | <i>39</i> |
| <i>2.2.2. Les dépôts anthropiques.....</i> | <i>40</i> |
| <i>2.2.3. Les dépôts naturels.....</i> | <i>40</i> |
| 2.3. Les prélèvements OSL (Optically Stimulated Luminescence) : localisation et objectifs des prélèvements | 41 |
| 2.4. Conclusions provisoires | 41 |
| SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE | 43 |

REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent d'abord à la Ville de Tours, qui a autorisé et largement financé cette septième année de recherche et dont les services techniques facilitent grandement le travail de terrain.

Je remercie également la Région Centre, qui contribue fortement au financement de cette recherche dans le cadre du programme ARCHEA ainsi que le Ministère de la Culture et de la Communication (Service régional de l'Archéologie du Centre) qui apporte aussi un soutien financier. Enfin, j'exprime toute ma reconnaissance à l'établissement scolaire de Marmoutier, qui contribue à la bonne marche de la campagne d'été.

INTRODUCTION : PRESENTATION DES TRAVAUX 2011

Equipe permanente

Responsable du programme : Elisabeth Lorans, professeur d'archéologie médiévale à l'Université de Rouen, UMR CITERES 6173, Laboratoire Archéologie et Territoires (LAT) ;

Encadrement des stagiaires sur le terrain et exploitation des données :

- zone 1 : Thomas Creissen, maître de conférences en histoire de l'art du Moyen Âge à l'Université de Tours ; Delphine Henri, doctorante en archéologie médiévale, LAT et Elisabeth Lorans ;
- zone 4 : Gaël Simon, doctorant en archéologie médiévale, LAT.
- topographie, gestion du SIG et enregistrement photographique : Raphaël Avrilla, diplômé en master 1 d'archéologie de l'Université de Tours.

Concours au traitement des données par des membres du LAT

- Alain Ferdière, professeur émérite à l'Université de Tours : étude préliminaire de la céramique antique ;
- Philippe Husi, ingénieur de recherche : étude de la céramique médiévale ;
- James Motteau, chercheur associé : inventaire et étude du verre et du petit mobilier ;
- Christian Theureau, chercheur associé : analyse des ossements humains et inventaire des monnaies.

Équipe de fouille

La fouille, qui a duré six semaines du 20 juin au 29 juillet 2011, soit 29 jours ouvrés, a réuni 25 stagiaires, étudiants de l'Université de Tours et de Rouen, soit l'équivalent de 556 journées/hommes (Fig. 1).

| Nom | Prénom | Année d'étude | Date arrivée | Date départ | Expérience archéologique | nombre de jours |
|-----------|-------------------|-------------------------------------|--------------|-------------|--------------------------|-----------------|
| Astier | Noémie | L2 Histoire de l'Art Tours | 20-juin | 29-juil | oui | 29 |
| Bardou | Antonin | L1 Histoire et Archéologie Tours | 20-juin | 15-juil | oui | 19 |
| Canel | Alice | L2 Histoire de l'Art Tours | 20-juin | 08-juil | non | 15 |
| Dantant | Jean- François | L3 Histoire et Archéologie Rouen | 04-juil | 29-juil | oui | 19 |
| Deniau | Bérangère | L1 Histoire et Archéologie Tours | 20-juin | 22-juil | non | 24 |
| Duplessis | Stéphane | L3 Histoire et Archéologie Tours | 20-juin | 15-juil | oui | 19 |
| Dussol | Clémence | L2 Histoire de l'Art Tours | 20-juin | 30-juin | non | 9 |
| Fréret | Cécile | L3 Histoire et Archéologie Rouen | 04-juil | 29-juil | oui | 19 |
| Gardeux | Mathilde | Doctorante Lyon 2 | 27-juin | 25-juil | oui | 20 |

| Nom | Prénom | Année d'étude | Date arrivée | Date départ | Expérience archéologique | nombre de jours |
|----------------------------|---------------|---|---------------------|--------------------|---------------------------------|------------------------|
| Guinehut | Emmanuelle | L2 Histoire et Archéologie Tours | 20-juin | 29-juil | oui | 29 |
| Lanchais | Joséphine | L1 Histoire et Archéologie Tours | 20-juin | 22-juil | non | 24 |
| Le Bras | Léa | L1 Histoire et Archéologie Tours | 04-juil | 29-juil | non | 19 |
| Levieux | Lise | L3 Histoire et Archéologie Rouen | 04-juil | 29-juil | oui | 19 |
| Luciano | Emmanuelle | L1 Histoire et Archéologie Tours | 20-juin | 22-juil | non | 24 |
| Magouh | Saliha | L1 Histoire et Archéologie Tours | 20-juin | 07-juil | non | 14 |
| Mayet | Fabien | L1 Histoire et Archéologie Tours | 20-juin | 29-juil | non | 29 |
| Paoli | Julie | L2 Histoire de l'Art Tours | 20-juin | 29-juil | non | 29 |
| Plumecocq | Théo | L1 Histoire et Archéologie Tours | 01-juil | 29-juil | non | 20 |
| Renaud | Bertrand | L1 Histoire et Archéologie Tours | 20-juin | 29-juil | non | 29 |
| Rimbault | Anne-Sophie | Master 2 Histoire médiévale Orléans | 27-juin | 29-juil | oui | 24 |
| Rottreau | Jean-Claude | L3 Histoire et Archéologie Tours (Auditeur libre) | 20-juin | 29-juil | non | 29 |
| Roux | Nicolas | L3 Histoire et Archéologie Rouen | 06-juil | 29-juil | oui | 17 |
| Testard | Pierre | Master 2 Histoire médiévale Orléans | 20-juin | 29-juil | oui | 29 |
| Thomire | Damien | L3 Histoire et Archéologie Rouen | 04-juil | 29-juil | oui | 19 |
| Vigie | Cyrielle | L2 Histoire de l'Art Tours | 20-juin | 29-juil | oui | 29 |
| Total étudiants | 25 | | | | | |
| Total nbre de jours | 556 | | | | | |

Fig. 1 : Liste des fouilleurs et nombre de jours de travail effectués en 2011.

Etude des coupes des sondages réalisés par l'Inrap dans la partie méridionale de l'enceinte

- Hélène Choplin, doctorante au LAT ;
- Eymeric Morin, docteur en géologie, post-doctorant au LAT.

Financement

- La Ville de Tours, par subvention de fonctionnement dans le cadre d'une convention tripartite (Ville, CNRS et Université de Tours, chargée de la gestion des crédits) ;
- La Région Centre, par subvention de fonctionnement versée à ARCHEA ;
- Le Ministère de la Culture et de la Communication, par subvention de fonctionnement ;
- Les universités de Rouen et de Tours, par la mise à disposition de personnel ;
- Le Laboratoire Archéologie et Territoires sur crédits d'Etat, par la mise à disposition de personnel CNRS et d'équipement.

Cadre administratif de ce programme (MCC)

A l'issue d'une première campagne conduite en 2005 puis d'une autorisation triennale (2006-2008), la CIRA Centre-Nord a autorisé la poursuite du programme de recherche portant sur Marmoutier pour trois années supplémentaires (2009-2011). Ce rapport annuel est donc complété par un rapport de synthèse dégageant les principaux résultats obtenus pendant ces trois années et proposant un nouveau programme pour la période 2012-2014.

AVERTISSEMENT

Depuis 2005, l'enregistrement des données de terrain du site de Marmoutier est effectué dans la base *Arsol* (module *Archives de Fouilles*), développée par le LAT depuis les années 1990 (GALINIE *et al.* 2005). L'évolution la plus récente de cette base a conduit à appliquer en 2008 un protocole d'enregistrement fondé sur la mise en œuvre de quatre niveaux de regroupement stratigraphique, au-delà de l'échelle de l'US :

- l'**agrégation** : découpage fonctionnel et topographique, réalisé à l'échelle du plus petit espace identifiable (la pièce, si on a affaire à un bâtiment). Elle réunit des US de nature différente mais présentant un usage du sol semblable. Par exemple, on réunira des niveaux de circulation en terre avec les vestiges d'un foyer au sein d'une même agrégation. Toutefois, on créera une autre agrégation qui isolera le sol construit sur lequel les couches précédentes reposent ;
- l'**ensemble** : découpage fonctionnel, réalisé à l'échelle supérieure (celle du bâtiment). Il regroupe des agrégations qui ont une fonction générale commune : la construction, l'occupation, la démolition, *etc.* ;
- la **sous-période** (ou phase) : découpage chronologique, réalisé à l'échelle du site, qui réunit des ensembles contemporains. Pour un bâtiment, la sous-période correspond généralement à un état, qui comprend plusieurs étapes (construction, occupation, destruction), enregistrées comme ensembles. Dans le cas de deux bâtiments, on réunira une même sous-période les deux états contemporains de chaque édifice ;
- la **période** : découpage chronologique, réalisé à l'échelle du site. La période, regroupement des sous-périodes, réunit des espaces de fonction différente mais contemporains.

En 2009, le choix a été fait de produire annuellement un rapport qui, contrairement aux premiers, n'entre pas dans le détail de la description de chaque agrégation. Ces informations sont enregistrées dans la base de données ARSOL, développée par le LAT, qui gère l'intégralité des données acquises en fouille et leur traitement ultérieur.

RESUME

Depuis 2006, les interventions portent principalement sur deux parties distinctes du site (Fig. 2 et 3) : d'une part, l'emprise de la dernière église abbatiale (zone 1), d'autre part, l'hôtellerie de l'abbaye dont le tiers occidental encore en élévation correspond à la zone 3 tandis que les deux autres tiers, détruits au début du 19^e siècle, sont maintenant presque intégralement accessibles à la fouille (zone 4).

En **zone 1**, la fouille du secteur 4 a été achevée, complétant ainsi les données acquises ces dernières années sur l'occupation antique et du haut Moyen Âge mais l'essentiel du travail a porté sur les secteurs 7 et 8, qui correspondent à une partie de la nef des églises romane et gothique et avaient été partiellement fouillés par Charles Lelong. En secteur 8, des sépultures en cercueil d'époque moderne ont été fouillées, toutes implantées à l'ouest d'une maçonnerie correspondant aux fondations d'un jubé construit en 1527. Il s'agissait de sépultures d'hommes adultes, la plupart déposés tête à l'est et pied à l'ouest, une position qui apparaît au 17^e siècle pour les prêtres.

Ces tombes ont été implantées dans la dernière église abbatiale, construite aux 13^e-14^e siècles, à travers les niveaux de remblais déposés pour rehausser le sol de cette église par rapport à la précédente. L'enlèvement de ces remblais en secteur 7 et 8 a mis au jour le sol de carreaux de terre cuite de l'édifice roman ou le niveau de mortier sous-jacent là où les carreaux ont été récupérés. En secteur 7, une rampe d'accès avait été aménagée en cours de chantier et des traces d'ornières témoignent de l'utilisation de brouettes pour apporter les éléments pondéreux.

En outre, l'inventaire et le dessin des blocs lapidaires découverts anciennement ont été poursuivis sous la direction de Thomas Creissen, dans le cadre d'un séminaire de master d'histoire de l'art du Moyen Âge de l'Université François Rabelais de Tours.

En **zone 4**, la campagne 2011 a porté sur sept des huit secteurs ouverts depuis 2009. Elle a consisté principalement en la fouille d'importants niveaux de remblais atteignant par endroit 90 cm d'épaisseur. Ces couches, initialement associées à la construction du bâtiment 2 de la fin du 13^e siècle, semblent finalement dater de la fin du 12^e siècle et donc être associées au bâtiment antérieur (bâtiment 4). Ces principaux résultats ont permis de réviser la séquence générale de succession des bâtiments entre le haut Moyen Âge et le 18^e siècle.

Les éléments les plus anciens sont un sol extérieur de cailloutis recouvrant des terres noires, et une série de trois marches visibles à l'est et réemployées dans un bâtiment quadrangulaire datant probablement du 11^e siècle, présentant une large porte à l'est et une petite porte au sud, précédées de marches (bâtiment 5). Ce bâtiment, dont la fonction reste hypothétique (*aula* des novices ?), est intégré à un édifice plus important construit à l'ouest à la fin du 12^e siècle (bâtiment 4), qui pourrait être l'hôtellerie édifiée par l'abbé Hervé de Villepreux (1179-1189) et mentionnée dans la chronique des abbés de Marmoutier. A l'ouest du bâtiment 4, un édifice dont la partie occidentale subsiste en élévation (bâtiment 3) semble être construit à la même période. Cette datation repose sur peu d'arguments en l'absence de fouille et pourrait en conséquence être elle aussi rajeunie. Ainsi deux hypothèses peuvent être soutenues : d'une part, celle de la construction contemporaine de deux bâtiments distincts (3 et 4) réunis à la fin du 13^e siècle en un seul (bâtiment 2) long d'une cinquantaine de mètres, hypothèse présentée antérieurement ; d'autre part, celle de la construction d'un bâtiment à la fin du 12^e siècle (bâtiment 4), qui aurait été agrandi à la fin du 13^e siècle (bâtiment 2). Dans ce dernier cas, l'état identifié comme le bâtiment 3 serait à supprimer. Dans le courant du 18^e siècle, une aile est adjointe au nord-ouest du bâtiment 2.

En secteur 4, au nord des bâtiments, la poursuite de la fouille des sépultures (au nombre de 20 au total) a permis de préciser la chronologie de la zone funéraire qui présente deux

phases distinctes : un premier état du cimetière daterait de la fin du 12^e siècle (contemporain du bâtiment 4), suivi par une période d'interruption, sans doute brève, au moment de la construction d'une structure en matériaux légers. Après la construction du bâtiment 2 (fin du 13^e siècle), cet espace fut de nouveau utilisé à des fins funéraires, les tombes étant orientées parallèlement aux nouveaux murs, élément majeur dans la reconnaissance des deux phases d'inhumation.

1^{ERE} PARTIE : OCCUPATION ANTIQUE ET EGLISES ABBATIALES (ZONE 1) Thomas Creissen, Delphine Henri et Elisabeth Lorans

La zone 1 correspond à l'emprise de l'église abbatiale construite aux 13^e et 14^e siècles à l'intérieur de laquelle ont été mis au jour les vestiges de deux lieux de culte antérieurs, attribués aux 10^e et au 11^e-12^e siècles ainsi que des niveaux du haut Moyen Âge et de l'Antiquité (Fig. 4).

En 2011 les secteurs 4, 7 et 8 ont été fouillés (Fig. 5). Dans le secteur 4 ont été réalisées d'ultimes observations sur les bâtiments antiques, avant le comblement du secteur 5, associé, qui aura lieu durant l'hiver 2011-2012.

Les secteurs 7 et 8 correspondent respectivement aux secteurs N.1 d'une part, N.2 à N.6 d'autre part, ouverts par Charles Lelong en 1979, 1982 et 1983 sous la forme de sondages quasi continus implantés dans la moitié nord du vaisseau central de la nef de l'église gothique, comme le montrent deux photographies générales (Fig. 6 à 8).

Le secteur 7 (90,34 m²) se trouve à la jonction des secteurs 1 et 8, qui est le plus occidental de la zone 1 et couvre 190 m². Cette superficie est plus petite que celle des secteurs N.2 à N.6 ouverts par Charles Lelong dont l'extension vers l'ouest n'est pas précisément connue. D'après le plan de l'église gothique restitué par symétrie, les secteurs 7 et 8 couvrent deux tiers de la largeur de la nef et un peu moins de la moitié de sa longueur (Fig. 6).

Dans ces deux secteurs, les maçonneries et les unités stratigraphiques visibles ont été enregistrées en 2009. L'année suivante, les remblais qui comblaient certaines parties exposées entre 1979 et 1983 ont été évacués et seules quelques couches datées du 17^e siècle ont été fouillées en secteur 8. Une grosse part du travail a consisté en l'analyse de la documentation des fouilles de 1982 et 1983. En 2011 a donc pu débuter une fouille stratigraphique. Les couches fouillées en secteur 8 s'intègrent aux agrégations déjà établies les années précédentes par l'examen des coupes laissées par Charles Lelong (Fig. 9).

La présentation des résultats suivra l'ordre inversement chronologique. Afin d'éviter les répétitions, nous avons pris le parti d'associer les éléments découverts dans les secteurs 7 et 8, avant de présenter l'apport de l'achèvement de la fouille du secteur 4 à la compréhension des niveaux du haut Moyen Âge.

1. LES INTERVENTIONS CONTEMPORAINES (SECTEUR 7)

Une grande fosse a été entièrement vidée de son comblement dans le secteur 7 (F.245, Fig. 10). Elle recoupe des niveaux de remblais associés à l'église gothique et, au nord, elle vient buter contre les murets 23 et 24 associés à l'église romane (*cf. infra*). Un abondant matériel du 20^e siècle (verre, céramique, métal, câble de frein de vélo...) a été récolté dans le comblement (US 11462/11466). Le remplissage incorpore également des blocs taillés, la plupart fragmentaires.

Lors des investigations archéologiques dirigées par Charles Lelong, un chaos de gros blocs de silex a été dégagé au-dessus de l'une des piles de l'église romane (PIL.145). Il pourrait avoir été mis en place lors de la phase correspondant au creusement de cette grande fosse.

2. LES USAGES LITURGIQUES ET FUNERAIRES DE LA PERIODE MODERNE (SECTEUR 8)

La partie centrale de la nef de l'église gothique connut deux transformations majeures à l'époque moderne : d'abord, la construction d'un jubé au début du 16^e siècle, ensuite un usage funéraire important.

2.1. La phase d'inhumation de l'époque moderne (secteur 8)

Quinze sépultures ont été fouillées par l'équipe de Charles Lelong en 1982 et 1983. Quatorze nouvelles sépultures ont été traitées cette année ainsi que S.40, S.46 et S.72 dont la fouille était restée inachevée, complétant ainsi les données recueillies pour l'usage funéraire de ce secteur. Le groupe de sépultures est limité, au nord, par le mur de chaînage portant les piles nord du vaisseau central et à l'est par un jubé d'époque moderne (Fig. 11).

D'après les descriptions de Charles Lelong dans son rapport de 1983, la tombe S.45 apparaît en limite sud de fouille. Rien ne précise si elle a été fouillée ou non (LELONG 1983 : 10). Il pourrait s'agir de la sépulture S.68, fouillée cette année, mais faute de certitude, un nouveau numéro lui a été attribué.

2.1.1. Fosses sans squelette

F.253 (S.70), F.254 (S.71), F.236 et F.237 ont été interprétés comme des sépultures en raison de leurs caractéristiques physiques (forme, localisation, orientation et remplissage similaire aux autres sépultures) mais ils ne contenaient pas d'ossements humains. Pour F.236 et F.237, cela pourrait s'expliquer par leur recoupement par S.40. F.253 et F.254 sont des fosses peu profondes ne contenant aucun squelette mais adoptant en surface la forme de sépultures. S.70 était même marquée en surface par un épandage de TCA (*cf. infra*).

2.1.2. Recoupements et réutilisations

Les recoupements existants sont souvent légers ; ils concernent davantage les fosses que les squelettes. Les exceptions sont S.71 et S.74, coupées par S.46, S.77, coupée par S.75, et S.67, coupée par S.41.

Un certain nombre de réutilisations a été constaté : S.30 récupère la fosse de S.35, S.31 celle de S.37, S.34 celle de S.36 et S.74 celle de S.78. La fosse vidée pour la seconde inhumation est souvent strictement la même que celle de la première inhumation ce qui suggère que le marquage de surface était précis.

2.1.3. Marquage de surface

Un marquage inférieur au niveau de circulation de l'église a été observé pour S.68, S.69 et S.70. Il s'agit de TCA concassées, répandues sur une surface légèrement inférieure au bord de la fosse (Fig. 12). La sépulture S.70 comportait en outre, immédiatement en-dessous de ce marquage, un couvercle constitué de blocs de calcaire oblongs. Un marquage en surface sous la forme de dalles de cuivre, notamment, est évoqué par dom Martène qui indique leur enlèvement par les Huguenots (*Histoire de Marmoutier*, II : 358 ; LELONG 1992 : 476-482).

2.1.4. Contenants

A l'exception d'un caveau maçonné, tous les contenants bien identifiés sont des cercueils, cloués pour la plupart.

S.46 est un caveau maçonné de plan rectangulaire, situé dans l'angle sud-ouest du secteur (2,70 x 1 m). Il est composé de trois murs chaînés disposés en U (UC 11419) et d'un quatrième mur, à l'ouest, en bouchant l'accès (UC 11414). Tous sont en moyen appareil de calcaire blanc grossièrement réglé et épais de 47 à 55 cm. Un bloc sculpté et un bloc peint

sont utilisés en réemploi dans le mur de bouchage. Le système de couverture de S.46 est inconnu. Une voûte paraît peu probable puisque le niveau d'arasement des murs, conservés sur 80 à 100 cm de hauteur, est situé à peine 40 cm plus bas que le dernier niveau de sol moderne observé, F.181.

Les contenants en bois sont identifiés par la présence de clous ou d'ornements de cercueil ou encore d'une trace ligneuse correspondant à un cercueil ou à un coffrage en bois (peu probable) dans certains cas, rectangulaire ou trapézoïdal lorsque la forme a pu être identifiée (Fig. 13).

2.1.5. Orientation

Toutes les sépultures fouillées en 1982-1983 dont nous connaissons l'orientation et toutes celles fouillées en 2011 ont la tête à l'est, à une exception près, S.74, qui a la tête à l'ouest (Fig. 14). Charles Lelong rapproche l'occidentation des inhumations de ce secteur d'un rituel du 17^e et les date donc des 17^e-18^e siècles (LELONG 1992 : 492). Les prêtres sont alors inhumés tête à l'est afin de pouvoir, le jour du Jugement Dernier, se relever face à leurs fidèles, inhumé eux tête à l'ouest. Une telle pratique a été très souvent constatée pour des inhumations intérieures à l'église, comme, par exemple, dans la collégiale Saint-Mexme de Chinon.

2.1.6. Sexe et âge des défunts

Tous les individus identifiés sont des hommes adultes, à l'exception de quelques ossements erratiques provenant d'un enfant d'une dizaine d'années et d'un jeune enfant (trois ans environ ; identification Ch. Theureau ; Fig. 15). La présence de ces jeunes enfants, inhumés sinon dans l'abbatiale du moins à proximité, pose problème. Peut-être cela est-il à rapprocher de la pratique de l'oblation ? Peu de sources mentionnent l'âge de ces enfants offerts par leurs parents.

| Sép. | Fouille Lelong | Fouille LAT | Orientation | Type de contenant | Mobilier | NMI |
|------|----------------|-------------|--------------|------------------------|--|------------------------|
| 29 | ? | | ? | ? | | Squelette non retrouvé |
| 30 | X | | Inconnue | Cercueil rectangulaire | | 2 |
| 31 | X | | Inconnue | Cercueil rectangulaire | | 3 |
| 34 | X | | Inconnue | Cercueil rectangulaire | | 1 |
| 35 | X | | Tête à l'est | Fosse | | 1 |
| 36 | X | | Tête à l'est | Cercueil rectangulaire | 1 boucle, 3 boutons | 1 |
| 37 | X | | Tête à l'est | Cercueil rectangulaire | | Squelette non retrouvé |
| 38 | X | | Inconnue | Cercueil rectangulaire | | Squelette non retrouvé |
| 39 | X | | Tête à l'est | Cercueil rectangulaire | | 1 |
| 40 | | X | Tête à l'est | Cercueil cloué | 2 appliques, boucle de ceinture, 2 agrafes | 1 |
| 41 | X | X | Tête à l'est | Cercueil | | 1 |
| 42 | X | | Tête à l'est | Cercueil rectangulaire | | Squelette non retrouvé |

| Sép. | Fouille Lelong | Fouille LAT | Orientation | Type de contenant | Mobilier | NMI |
|-------|----------------|-------------|---------------------|----------------------------|------------------------------------|--------------------------|
| 43 | X | | Tête à l'est | Cercueil rectangulaire | | 1 |
| 44 | X | | Tête à l'est | Cercueil rectangulaire | 8 boutons, 1 épingle de linceul | Squelette non retrouvé ? |
| 45 | X | | Serait S.68 | | | Squelette non retrouvé |
| 46 | X | X | Inconnue | Caveau | | Ossements erratiques |
| 67 | | X | Pas de squelette | Cercueil cloué | | 1 |
| 68 | | X | Tête à l'est | Cercueil | Boucle de ceinture, œillet, agrafe | 1 |
| 69 | | X | Tête à l'est | Cercueil cloué | | 1 |
| 70 | | X | Pas de squelette | | | 0 |
| 71 | | X | Pas de squelette | | | 0 |
| 72 | | X | Tête à l'est | Cercueil | | 1 |
| 74 | | X | Tête à l'ouest | Cercueil cloué | | 1 |
| 75 | | X | Tête à l'est | Cercueil | | 1 |
| 76 | | X | Tête à l'est | Cercueil cloué | | 1 |
| 77 | | X | Tête à l'est | Cercueil | | 1 |
| 78 | | X | Réduction dans S.74 | Inconnu (réduction) | | 1 |
| 80 | | X | Tête à l'est | Cercueil cloué trapézoïdal | boucle de ceinture | 1 |
| F.236 | | X | Inconnue | Inconnu (bouleversée) | | 0 |
| F.237 | | X | Inconnue | Inconnu (bouleversée) | | 0 |

Fig. 16 : Tableau récapitulatif des sépultures du secteur 8 fouillées par Charles Lelong et par le LAT.

Une couche de remblais (Agr. 196) scelle ces inhumations et est recouverte par un ou plusieurs sols de carreaux de pavement (Agr. 194).

2.2. Le jubé moderne (secteur 8, EA.250, agr. 195)

Bien après l'achèvement de l'abbatiale gothique, un ensemble de maçonneries est implanté à la limite orientale du secteur (Agr. 195). Il est constitué, entre autres, d'un mur nord-sud (M.120), dont il reste essentiellement les fondations. Il est érigé à l'entrée de la septième travée de la nef centrale. Large de 90 cm environ, il a été observé sur 8 m de long. Son élévation est conservée sur une dizaine de centimètres tandis que ses fondations sont dégagées sur une hauteur d'1,10 m environ. Aucun seuil n'a été identifié.

A environ 2,70 m à l'ouest de M.120, deux massifs quadrangulaires, alignés et parallèles à ce mur, lui ont été associés. Ils sont interprétés comme des fondations de piles (toutefois, l'un d'eux n'a pas été dégagé sur toute sa longueur et on ne peut exclure qu'il s'agit en fait de l'extrémité d'un mur). La pile PIL.251 est large d'1 m environ. Elle a pu être observée sur une longueur d'1,40 m seulement, car la limite sud du secteur 8 l'englobe en partie. La pile PIL.252 mesure 1 m de large sur 2 m de long. Les fondations de ces deux piles sont actuellement visibles sur 90 cm. Tout comme celles de M. 120, elles contiennent de nombreux

remplois parmi lesquels des blocs peints et des éléments sculptés, le plus souvent polychromes.

A hauteur des fondations des piles, un comblement homogène a été observé aussi bien entre elles que le long des parements nord et sud ; il s'agit de sable gris rosé comportant des cailloux de mortier et deux blocs de pierre peints (US 11447, F.242). Toujours dans les fondations, entre les deux piles, il a été possible d'observer une semelle de mortier qui les relie à leur base (US 11461). Ceci indique que les différents supports sont chaînés, mais surtout qu'ils appartiennent bien à une même phase de construction, réalisée au fond d'une seule et même tranchée. Une trace de bois décomposé a été observée à l'ouest de la pile PIL.252 (US 11460) qui pourrait correspondre à un seuil.

Aux deux piles (PIL.251 et 252) s'ajoute sans doute, au minimum, un troisième support au sud (dans une zone non fouillée). Ceci de manière à permettre au dispositif de courir sur toute la largeur de la nef, comme semblent l'indiquer, plus à l'est, les dimensions de M. 120.

Au nord du secteur, entre les deux piles (PIL.178 et 133), on observe un mur est-ouest, M.119, dont toute l'élévation a été arasée (il n'en reste que 2 cm). Conservé sur une longueur de 3,80 m, il présente une largeur réduite à une seule rangée de blocs, soit 24 cm. M.120 semble s'appuyer sur ce mur (Fig. 17). M.119 a pu fermer au nord la structure rectangulaire formée par tous les éléments évoqués précédemment, reliant pour ce faire les deux piles septentrionales de la nef gothique (PIL.178 et 133).

La localisation de cet ensemble, son orientation et son importance conduisent à y reconnaître les vestiges d'un jubé. Dans ce cas précis, il se serait agit d'une tribune de lecture large de près de trois mètres qui, en partie basse, aurait-été agrémentée d'une arcature en façade (EA.250 ; Fig. 17). M.120 est alors interprété comme le mur du fond du jubé et il est possible que les stalles des moines s'appuyaient contre sa face orientale avant de faire retour sur les côtés de la clôture de chœur qui complétait nécessairement le dispositif.

S'il est vraisemblable que la première abbatiale gothique - achevée vers 1300 - était déjà pourvue d'un tel dispositif liturgique, les éléments réemployés dans les fondations indiquent clairement que cet ensemble est plus tardif. Parmi ces éléments figure notamment un fragment de pinacle polychrome de style gothique flamboyant, qui n'est vraisemblablement pas antérieur au début du 15^e siècle. La présence d'éléments peints et sculptés de style gothique flamboyant avait déjà été mise en exergue par Charles Lelong : « nous avons recueilli de beaux vestiges du tombeau de l'abbé Jean de Mauléon mort en 1331 » (LELONG 1988 : 301 et 1992 : 157), dont Dom Martène précise qu'il avait été « enterré devant le crucifix de la nef, dans la chapelle de la croix qu'il avait fondée » (*Histoire de Marmoutier*, II : 277) (Fig. 18 et 19).

Dès lors, il paraît légitime d'identifier les maçonneries observées en fouilles comme des vestiges du jubé qui fut construit en 1527 à l'initiative de l'abbé Mathieu Gautier avant d'être détruit en 1789. C'est d'ailleurs l'identification que proposait déjà Charles Lelong en s'appuyant notamment sur les travaux de dom Martène, qui précise que ce jubé était orné de statues de saints, décapitées lors des guerres de Religion (*Histoire de Marmoutier*, II : 361-362 ; LELONG 1988 : 301). Notre prédécesseur situe cette structure « dans les deux dernières travées de la nef, au contact des piliers occidentaux de la croisée, là où se voient des fondations établies postérieurement à ces piliers », ce qui correspond à la totalité du secteur 7 et à la limite orientale du secteur 8, où se situent les fondations observées en 2010 et 2011. Pour l'heure, aucun élément incontestablement associable au premier état de ce jubé du 16^e siècle n'a été observé dans le secteur 7. Il convient toutefois de relever la présence, dans ce secteur, d'une maçonnerie venue recouper les remblais gothiques et dans les fondations de laquelle des remplois sont présents, parmi lesquels des blocs peints (UC 11442). Seule une partie de cette maçonnerie a été dégagée et sa fonction reste indéterminée. Son appartenance

au dispositif liturgique du 16^e siècle n'est donc nullement assurée, d'autant plus que l'on sait que le chœur monastique a subi des transformations au cours de la période moderne.

Ainsi, en 1746, le mur de pierre qui entourait le chœur est remplacé par « des grilles en fer qui permettaient aux fidèles de suivre l'office et la colonnade de marbre noir qui en fermait l'entrée depuis 1627 fut enlevée, remplacée par une porte de bronze » (LELONG 1980a : 302). Charles Lelong a établi un lien entre ces grilles et un muret nord-sud établi entre les piliers occidentaux de la croisée et très médiocrement bâti (LELONG 1979f : 1). Il s'agit donc d'une construction dont l'extrémité nord s'appuie sur la pile PIL.132. Les seuls restes maçonnés découverts à cet emplacement ont été immatriculés comme M.28 en 2005 avant d'être intégrés au fait F.134, un sol dallé de calcaire bâti sur un radier de blocs et de mortier (UC 10969 ; Fig. 20).

Ce fait a été partiellement fouillé en secteur 7. Le radier a été mis en place au fond d'un creusement (US 11533) qui entame un niveau de remblai de l'abbatiale gothique (US 11436). Parmi les blocs constituant ce radier, plusieurs sont des remplois. L'un d'eux est un chapiteau roman dont la corbeille est ornée sur deux côtés de motifs corinthiens (Fig. 21). En partie centrale, l'astragale des faces sculptées est orné d'un motif d'entrelacs à un brin qui se déploie au-dessus d'un double bandeau au sein d'une sorte de cartouche. Dans les angles se trouve un seul rang de feuilles d'acanthes. Elles sont surmontées de volutes très trapues dont les côtés sont traités sous la forme d'un bandeau ornemental imitant un motif de perles-et-pirouettes. Le centre de la corbeille abrite une palmette renversée que surligne un bandeau incurvé. Des restes d'un badigeon blanc sont conservés.

Par ailleurs, au sud-est du secteur 8, entre le mur oriental du jubé (M.120) et l'une des piles situées en avant (PIL.251), un sol de carreaux de terre cuite (F.216) repose sur quatre couches de remblais (*cf. infra*).

La datation de ces aménagements reste à préciser, mais ils pourraient correspondre aux transformations de la clôture de chœur mentionnées pour le 17^e siècle ou vers le milieu du 18^e siècle. En tout cas, ce sont probablement les grilles formant le dispositif de clôture de chœur installé en 1746 qui sont détruites en 1789 (LELONG 1980a : 302 ; *Histoire de Marmoutier*, II : 362).

3. LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE ABBATIALE GOTHIQUE (SECTEURS 7 ET 8)

Le déroulement du chantier de l'abbatiale gothique est relativement bien connu grâce à la chronique des abbés de Marmoutier. C'est l'abbé Hugues des Roches (1210-1227) qui en a lancé les travaux (SALMON 1854 : 325). La construction s'est faite d'ouest en est (même si le porche a été ajouté en façade à la fin de la campagne). Différents aménagements ou niveaux observés dans les secteurs 7 et 8 permettent de se faire une idée plus précise de la réalité du chantier.

3.1. Présentation des données archéologiques

3.1.1. Aménagements maçonnés et niveaux de circulation

Dans le secteur 8, directement sur le dernier sol de l'église romane (Agr. 205) reposent différents murs. Le mur M.93 (agr. 204), orienté est-ouest, a été observé sur 0,70 m de long entre la pile P.192, à l'est, et le mur M.94, à la jonction entre le bas-côté nord et le vaisseau axial (Fig. 22). Ce mur, découvert par l'équipe de Charles Lelong, était déjà très endommagé. En effet, les sépultures 31 et 37 l'ont traversé : il n'en restait en 1982 que deux blocs de tuffeau qui appartenaient manifestement à son parement (Fig. 22). Lors de la réouverture du chantier en 2005, ces blocs n'étaient plus en place et seul subsistait une semelle de mortier.

Posé sur un niveau de mortier, le mur M.29 (agr. 202) se développe plus ou moins dans le même alignement, une travée plus à l'est. Long de 2, 20 m et épais de 68 cm, il est constitué de gros blocs de tuffeau blanc joints au mortier et est conservé sur deux assises.

Plus à l'ouest, le mur M.94 est orienté nord-sud. Il a été largement amputé par des fosses sépulcrales de la période moderne (*cf. supra*). Il se développe au travers du vaisseau axial de l'église romane mais ne s'observe pas dans l'ancien bas-côté nord, fortement perturbé par la mise en place du mur de chaînage de l'église gothique (M.28).

Dans le secteur 7, le sol de l'église romane a là-aussi été partiellement dégagé (UC 11475 et 11480 ; *cf. infra*). Il est recoupé par une fosse en forme de haricot qui mesure environ 1 m de long pour 50 cm de large (F. 247, creusement US 11473, Fig. 10). Elle est profonde de 38 cm. Son comblement inférieur (US 11474) est hétérogène et incorpore de nombreux fragments d'ardoise. En partie haute, le comblement consiste en un niveau épais de 5 cm environ, très compact, constitué de fragments de tuffeau et de limon (US 11536). A l'est de cet aménagement, le sol de l'abbatiale romane est surmonté d'un niveau de circulation peu épais (US 11483). Sur ce dernier gisait un outil en fer pourvu d'un emmanchement dédié à la construction (hache-marteau de charpentier ?) (Fig. 27). La partie occidentale du secteur 7 est occupée par une rampe qui débute au niveau du sol roman au sud pour monter jusqu'au mur de chaînage de l'église gothique au nord. En partie basse, la rampe est constituée d'un niveau incorporant de nombreux blocs de tuffeau dont certains sont taillés (US 11514). Un fin niveau de circulation constitué de mortier tassé surmonte la rampe (US 11511).

3.1.2. Arasement et comblement de l'abbatiale romane (bâtiment 2) : les niveaux de remblai

Les couches de remblai liées à la construction de l'abbatiale gothique ont pu être fouillées dans les secteurs 7 et 8. Dans le second, elles avaient néanmoins été largement entamées lors des campagnes de fouilles dirigées par Charles Lelong.

Dans l'angle nord-est du secteur 8, ces remblais sont constitués d'une succession de couches de calcaire plus ou moins jaune, alternées avec un sédiment sableux brun (Fig. 24). Les unités stratigraphiques ont une épaisseur variant de 5 à 30 cm, avec un léger pendage vers le centre du secteur.

Au sud-est du secteur 8, entre les maçonneries M.120 et M.124 (Fig. 25), sous le sol de carreaux moderne (?) susmentionné (F. 216), se trouvent quatre couches de remblai (Fig. 24) : la plus haute, épaisse d'environ 23 cm, est composée de tuffeau concassé (US 11311) ; les trois autres sont formées d'un sédiment gris peu compact (respectivement 5, 30 et 20 cm d'épaisseur ; US 11520, 11487, 11493 et 11496). L'US 11496 contenait de gros blocs de tuffeau taillés, issus de la destruction de l'église romane, dont notamment le quart d'un chapiteau sculpté. La partie haute est constituée d'un abaque droit et assez développé, dépourvu de tout décor. La corbeille est ornée d'un motif d'oiseaux affrontés (Fig. 26).

Au sud du secteur, dans la partie centrale, les remblais sont constitués, de haut en bas, d'une couche de sédiment gris meuble (10 cm d'épaisseur au maximum), d'une fine couche de tuffeau concassé (4 cm), de deux couches de sédiment gris meuble (30 et 20 cm d'épaisseur) et de lambeaux d'une couche de poudre de tuffeau (épaisseur maximale 5 cm).

Dans le secteur 7, les remblais sont de natures diverses. En partie orientale, il s'agit de deux niveaux de couleur brune associant un sédiment limoneux à une concentration plus ou moins importante de fragments de tuffeau concassés (US 11482 et 11532). Ils sont surmontés d'un niveau de mortier blanchâtre pulvérulent (US 11459). Bien que les liens stratigraphiques aient été perturbés par le creusement de la fosse contemporaine évoquée en introduction (F.245), à cette même phase de remblaiement il faut assurément associer plusieurs autres apports. Ainsi d'un niveau incorporant des éléments provenant de la destruction de l'abbatiale romane (blocs de moyen appareil ou éléments sculptés) à une matrice de tuffeau concassé mélangé à des nodules de mortier (US 11478). Il est surmonté d'un niveau jaunâtre, très

dense, fait de tuffeau concassé (US 11458), ces deux niveaux équivalant à l'US 11506 observée à l'ouest du secteur. Cette US scelle la rampe évoquée précédemment. On doit peut-être associer à cet ensemble un autre niveau de tuffeau concassé, très dense, qui se développe vers le nord, jusqu'à l'arase supérieure du mur de chaînage gothique (US 11436).

Ces remblais sont pour partie surmontés par un fin niveau de circulation de couleur noire (US 11489). Dans ce dernier s'observent deux ornières parallèles qui s'avancent jusqu'au mur de chaînage (US 11502, F. 245 ; Fig. 27) en se prolongeant au-dessus du remblai 11436 qui vient d'être évoqué. Un niveau de tuffeau concassé très dense scelle cet ensemble (US 11536). Il correspond au dernier remblai lié à la construction de l'église gothique observé lors des fouilles.

3.2. Interprétation des données archéologiques

Selon Charles Lelong, M.94, d'orientation nord-sud, aurait pu constituer une façade provisoire destinée à l'abbatiale romane après le démantèlement de son extrémité occidentale en vue de l'édification de l'église gothique (LELONG 1983 : 1-2). Ce mur est toutefois recoupé au nord par la tranchée d'implantation du mur de chaînage de l'église gothique (M.28), ce qui pourrait amener à rejeter cette hypothèse. Mais, comme cela a été évoqué précédemment, il semble que seules les quatre premières travées de la nef avaient été mises en chantier dans un premier temps, c'est-à-dire précisément la partie qui se situe à l'ouest du mur M.94. Ce mur de séparation provisoire aurait été abattu alors que les travaux se prolongeaient plus à l'est avec la construction des fondations du nouvel édifice. Dans cette deuxième phase du chantier, les murs M. 93 et M.29 auraient également pu jouer le rôle de cloisons destinées à isoler la partie de l'ancienne abbatiale qui restait en fonction, à savoir le vaisseau central (sur ce point, LELONG 1980b : 119-120).

Dans ce secteur, la tranchée d'implantation du mur de chaînage gothique M.28 aurait été creusée depuis le niveau du sol roman. Puis l'espace compris entre ce mur et la cloison M.29-M.93 a été remblayé. Les vides entre ce qui reste de ces murs sont également remblayés (Agr. 198) et, dans un second temps, l'édifice roman est arasé jusqu'au niveau de circulation du bâtiment gothique et ses vestiges recouverts par d'autres remblais. Ainsi, dans le secteur 8, la nette différence de constitution des remblais des parties nord et sud pourrait s'expliquer par un écart chronologique (Agr. 200).

L'analyse des vestiges du secteur 7 permet de décortiquer plus précisément la chronologie du chantier. L'ancien sol en carreau de l'église romane est partiellement démonté, puis il est percé d'une fosse/d'un trou de poteau (F. 247) dont la fonction sera peut-être éclaircie lors des prochaines campagnes de fouille (élément d'échafaudage, support d'un engin de levage ? Fig. 27). Cet ancien sol est utilisé lors des travaux comme une surface de circulation, sur laquelle un outil est abandonné/oublié. Plus à l'ouest, une rampe est aménagée. Elle permet d'accéder jusqu'au mur de chaînage, qui est donc déjà achevé : ceci semble aller dans le sens de l'hypothèse formulée à propos du secteur 8 : l'église romane aurait été rétrécie en largeur pour permettre la construction des murs de chaînage soutenant les deux files de piles de la nef. Une fois ces murs achevés, l'ancien vaisseau central est démantelé et le chantier se poursuit en utilisant les fondations du nouvel édifice comme surface de circulation. L'aménagement fonctionnant avec le trou de poteau est démonté. Le creusement est alors comblé et cette zone est fortement piétinée comme le suggère la présence d'un niveau très tassé en surface. L'ancien vaisseau central romane est ensuite largement remblayé. Sa surface est aplanie grâce à l'apport, notamment, de matériaux provenant de la destruction de l'édifice antérieur. Le secteur ainsi exhaussé est encore utilisé pour le chantier comme l'indique la présence des ornières (circulation d'une charrette ou d'une brouette ?). Dans un dernier temps, un niveau de

tuffeau très dense vient sceller l'ensemble. Il pourrait s'agir du niveau destiné à asseoir le sol de l'abbatiale gothique, non conservé dans ce secteur.

4. L'ÉGLISE ROMANE (BATIMENT 2)

Plusieurs éléments nouveaux sont apparus à la suite de l'enlèvement des remblais gothiques, qui viennent compléter nos connaissances sur la morphologie de l'église romane, sur l'évolution du chantier et sur les transformations apportées à l'abbatiale d'origine.

4.1. Les supports

Les fouilles réalisées sous la direction de Charles Lelong ont entraîné le dégagement, dans les secteurs 7 et 8, de plusieurs éléments des supports qui marquaient la séparation entre la nef centrale et le bas-côté nord dans l'édifice roman.

Dans le secteur 7, d'est en ouest, il s'agit de deux piles quadrilobées dont les bases ainsi qu'une partie de l'élévation sont préservées (PIL.145 et PIL.144). Une troisième (PIL.240) avait été partiellement dégagée à la limite avec le secteur 8 à l'initiative de notre prédécesseur, mais elle était largement masquée par un niveau de terre noire très récent lors de la reprise des fouilles (US 11479). Trois autres supports sont compris dans les limites du secteur 8. Le premier est également quadrilobé (PIL.189). Le deuxième comporte une structure mixte (PIL.190/192). Sa partie orientale est constituée d'une pile quadrilobée complète (fondation et élévation ; PIL.190) dont la fondation est cubique et légèrement débordante. Y a été accolée, à l'ouest, une demi pile (fondation et élévation ; PIL.192) dont les fondations dessinent une demi-croix (Fig. 26). Ces fondations supportent les bases de demi-colonnes adossées en direction du vaisseau central et dans l'entrecolonnement, tandis que dans le bas-côté nord se trouve une simple base de pilastre. Les fondations d'un autre support de plan cruciforme se trouvent plus à l'ouest, support pour lequel aucun élément des moulurations de la base n'est plus conservé (PIL.191). D'après le plan présenté par Charles Lelong dans son rapport de 1983 et repris dans son ouvrage de 1989, son sondage à l'ouest de notre actuel secteur 8 a révélé la présence de la fondation cruciforme d'une pile romane dans la seconde travée de la nef gothique (Fig. 28).

4.2. Des vestiges de cloisons

Dans le secteur 7, des vestiges de cloisons (M. 23 et 24) ont été dégagés lors des fouilles conduites par Charles Lelong. L'une se déploie dans l'entrecolonnement qui sépare les piles 145 et 144 (M.23, UC 10971 ; Fig. 23). Elle est légèrement déportée vers le sud, puisqu'elle joint non pas les bases des demi-colonnes associées aux grandes arcades, mais celles qui appartiennent aux retombées des arcs doubleaux du vaisseau central. Large d'une quarantaine de centimètres, ce muret est fait de deux rangs de blocs de tuffeau aux parements soigneusement taillés, quasi jointifs, entre lesquels s'intercale un blocage de petits éléments de tuffeau. Seules deux assises sont conservées. En partie occidentale, ce muret s'adosse contre le décor de faux marbre encore conservé sur le départ de l'élévation de la pile 144.

On retrouve un même cas de figure pour le muret M.24 (UC 10972), également adossé au décor peint. Il se situe plus à l'ouest, dans le même alignement. Il est en partie masqué par la rampe liée à la construction de l'abbatiale gothique et son extrémité occidentale n'a pas encore été dégagée. Deux encoches ont été creusées de manière assez grossière dans le parement méridional du muret 23 (UC 11477). Elles sont aménagées à partir de la base du muret et mesurent approximativement 30 cm de haut pour 35 de large. Le profil de ces creusements est

biseauté : ils mesurent environ 3 cm de profondeur à la base pour seulement quelques millimètres au sommet.

Dans le secteur 8, un muret orienté nord-sud (M.123) a été mis au jour lors de la campagne 2010. Il s'observe au fond d'une structure déjà explorée par Charles Lelong (F. 208 ; elle n'est mentionnée dans aucun rapport) dont la datation comme la fonction restent inconnues (Fig. 22). Il présente le même type de mise en œuvre que celle des deux cloisons du secteur 7 (blocs de tuffeau, deux parement très rapprochés...). Son extension originelle pourra être précisée par les fouilles à venir.

4.3. Les sols de l'abbatiale romane

Les sols de l'abbatiale romane ont été dégagés par l'équipe de Charles Lelong en divers endroits de l'édifice. La campagne de fouille de l'année 2011 a apporté des informations complémentaires relatives aux secteurs 7 et 8.

Dans le premier, un lambeau de sol en carreaux de terre cuite est préservé en limite orientale de la zone fouillée (UC 11481 ; Fig. 29). Ailleurs, seul le niveau de pose de ce sol est conservé (UC 11480) dans lequel les empreintes du carrelage originel sont visibles (Fig. 29). Il est dès lors possible d'affirmer qu'à l'origine le pavement était pour l'essentiel constitué de carreaux posés sur la pointe mesurant environ 25 x 25 cm, complétés par des demi-carreaux en bordure. Toutefois, ce motif ne s'étend pas sur toute la largeur de la zone fouillée. Environ 1 m en avant du parement méridional du muret 23 évoqué précédemment, le mortier présente un léger bourrelet et aucune empreinte ne se voit sur le mortier dans toute cette partie nord (Fig. 29). Il est par ailleurs possible de constater que le mortier s'appuie contre ce muret. Dans le secteur 8, plusieurs éléments de sol ont également été repérés. A l'est du muret M.123, le sol consiste en un niveau de béton lissé qui vient s'appuyer contre le parement oriental.

Plus à l'ouest, différents vestiges d'un sol carrelé ont été dégagés (F.177). Les carreaux reposent contre les bases des piles de l'édifice roman. Le dégagement en 2011 d'une surface plus importante permet de confirmer la distinction entre la partie centrale de l'église romane, pavée de carreaux posés sur la pointe - comme dans le secteur 7 ou bien encore dans l'absidiole nord du transept oriental -, et le bas-côté nord, pavé en damier (Fig. 29). Dans le vaisseau central, les carreaux utilisés mesurent environ 25 x 25 cm contre 25 x 28 pour ceux du bas-côté. A l'ouest du mur de séparation nord-sud M.94 évoqué précédemment, il est possible de constater la présence de demi-carreaux sur la pointe à la jonction entre ces deux motifs (ils sont alors aussi large que les carreaux oblongs utilisés pour les bas-côtés). Dans ces deux secteurs, la pose des carreaux a nécessité la découpe partielle des fondations des supports, aussi bien celles de plan quadrangulaire que celles cruciformes.

Les lambeaux d'une couche de mortier sur certains de ces carreaux pourraient appartenir à un sol plus récent (F. 193) ; ils ont été fouillés en 2011 dans la partie occidentale du secteur alors que la partie orientale, recoupée par le jubé (EA.250, UC 11499), a été laissée intacte.

4.4. Interprétation des données archéologiques

L'analyse des bases des supports attestent une évolution évidente intervenue au cours du chantier : la modénature privilégiée à l'origine – des piles quadrilobées sur des fondations quadrangulaires – est finalement abandonnée pour une nouvelle formule : les demi-colonnes semblent avoir été délaissées pour les bas-côtés et les fondations sont désormais cruciformes. Par ailleurs, les modénatures changent : haut bandeau surmonté d'une doucine pour les plus anciennes, double tore aplani dans les secondes. Ces changements esthétiques s'accompagnent de modifications des proportions : les entrecolonnements séparant les piles quadrilobées

mesurent 2 m à 2,50 m environ, contre 2, 80 m pour les piles à fondation cruciforme. Tous ces éléments confirment de nets changements dans l'édification de l'église romane, changements qui ont déjà été observés pour les parties orientales (élargissement de la croisée du transept en partie occidentale). En définitive, ces inflexions permettent de formuler plusieurs hypothèses. Selon Charles Lelong, le changement de modénature des supports est la conséquence d'un allongement du bâtiment originel intervenu dès avant 1096 et la consécration d'Urbain II (LELONG 1987 : 176). On peut aussi supposer l'existence d'une série de modifications intervenues dans le cours de l'édification, en fonction de l'évolution des modes de construction, des changements de modes ou bien encore de l'arrivée plus ou moins massive de fonds nécessaires à l'achèvement du chantier.

Une fois le gros œuvre achevé et le décor peint réalisé, l'édifice subit des transformations. Il est en effet manifeste que les murets M.23 et M.24 évoqués précédemment ont été ajoutés dans un second temps. Cela est peut-être également le cas de M.123 construit sur le même modèle. A ces murets, il faut certainement associer le sol en carreaux du secteur 7 et la zone non carrelée repérée en bordure de ces derniers (M.23 et M.24), peut-être également le sol en béton qui longe M.123 orienté nord-sud. Ce sol carrelé est donc mis en place dans un second temps. Dans le secteur 8, les carreaux de terre cuite sont posés au même niveau que l'arase supérieure des supports des piliers, ce qui pourrait indiquer qu'ils sont contemporains de ces derniers et, donc, de la première phase de construction. Néanmoins, eu égard à la similitude des carreaux et des motifs utilisés dans les secteurs 7 et 8, on ne peut exclure que tout ce sol a été mis en place dans une même phase. Il est donc possible qu'un sol antérieur soit dégagé lors des prochaines campagnes de fouille. Pour revenir aux murets 23 et 24, la présence d'encoches creusées dans le parement méridional du premier d'entre eux est sans doute à mettre en rapport avec le fait qu'une zone large de près d'un mètre est dépourvue de carreaux en avant du muret. Il est manifeste qu'un dispositif spécifique prenait place ici.

Quelle était la fonction de ces aménagements ? Charles Lelong y reconnaissait les vestiges du chœur liturgique dévolu aux moines, qui aurait alors largement débordé dans le vaisseau central, selon un usage tout à fait courant : une situation voisine figure sur un plan de Saint-Martin de Tours daté de 1719 (Fig. 30). L'hypothèse semble tout à fait convaincante. On peut alors penser que les lacunes dans le carrelage observées en avant du mur 23 dessinent l'emplacement des stalles. Les encoches aménagées dans le parement seraient alors destinées à assujettir ces stalles, selon des modalités qui restent à préciser. Le mur nord-sud dégagé dans le secteur 8 (M.123) aurait probablement constitué la façade occidentale de ce dispositif de clôture de chœur. Le sol en béton dégagé à l'est de ce dernier étant dépourvu de toute trace de carreaux, on pourrait alors envisager que les stalles faisaient retour dans cette partie.

A ce chœur liturgique, Charles Lelong associait également le mur M.93 évoqué dans la partie consacrée à la construction de l'abbatiale gothique (*cf. supra*, 3.1.1 et 3.2). Ce mur se surimpose au sol en béton (F.193, *cf. supra*) qui recouvre par endroits l'ancien sol carrelé, sol qui est le dernier attesté pour l'abbatiale romane. Le mur M. 93 est donc tardif. Selon notre prédécesseur, il aurait correspondu à une extension du chœur liturgique à laquelle il associait également M.29 (Fig. 22). Toutefois, dans la partie précédente, nous avons préféré associer ces maçonneries au chantier de l'abbatiale gothique : tout comme la façade provisoire M.94, ils auraient servi à sanctuariser une partie de l'ancienne église alors que les travaux étaient en cours. En faveur de cette hypothèse, on peut faire valoir que, si le chœur avait réellement été étendu, l'ancienne façade de la clôture de chœur n'aurait plus eu de raison d'être : or, au moins deux assises de cette dernière ont été retrouvées à la suite des fouilles et l'arase du mur M.123 apparaît à une altitude supérieure à celle du pavement observé à la base du mur M.93. Rien n'indique donc qu'elle a été intégralement démantelée/abandonnée à l'époque où l'abbatiale romane était encore utilisée pour les cérémonies.

La poursuite des investigations archéologiques devrait permettre d'apporter des éclaircissements sur ces points encore débattus. La relecture de l'église romane et le début de l'inventaire des éléments lapidaires sont présentés dans le rapport de synthèse 2009-2011.

5. LE SECTEUR 4 : DES NIVEAUX DU HAUT MOYEN AGE

Le secteur 4 correspond à l'extrémité orientale du bras nord du transept de l'église romane et a été élargi pour inclure les piles gothiques qui l'encadrent (Fig. 31). Il s'agit d'une chapelle rectangulaire prolongée par une abside orientée.

5.1. Description des éléments fouillés

Les éléments fouillés se situent dans le sous-secteur, ouvert en 2010, situé entre le mur M.14, à l'est, et l'embranchement roman, à l'ouest (d'1,30 m², ESC.118 ; Fig. 31). Ce petit espace, dont la fouille a été achevée en 2011, offrait la possibilité de caractériser les couches en relation avec les murs M.14 et M.118 et d'examiner ce dernier.

M.118 est un mur en petit appareil lié au mortier (Fig. 32). Il est constitué d'une UC de fondation reposant sur le substrat et haute de 70 à 76 cm, et d'une UC d'élévation conservée sur 72 cm de hauteur. L'angle sud-est de ce mur, visible à l'est de M.14, est constitué de blocs de moyen appareil allongés, disposés en chaîne d'angle (partie anciennement appelée M.21). Le niveau de fondation de ce mur est estimé grâce à la présence d'un ressaut ; le soin apporté aux maçonneries en fait un mur fondé en tranchée large. Il ne s'agit néanmoins que d'une hypothèse, les niveaux associés à cette élévation ayant manifestement été décaissés. En effet, directement au contact de la fondation de M.118 (et posées sur le substrat) ont été observées des traces de la destruction d'une construction en matériaux périssables (sédiment marron très fin et très pur), mêlées à de nombreuses tuiles, complètes et fragmentées (*imbrices* et *tegulae*). Les éléments de destruction (Agr. 232) reposant sur le substrat ou presque, cela implique qu'un niveau de circulation ait été situé à ce niveau, ce qui est surprenant (nous ne disposons d'aucun niveau de circulation contemporain de l'édification de M118).

Une série de couches de remblais scelle cet épisode (Agr. 236). Elle est elle-même recouverte par une fine couche cendreuse, trace d'un foyer ou d'un incendie, la distinction étant délicate sur une surface aussi exigüe (Agr. 235). Une dalle de calcaire horizontale, très fragmentée et portant des traces de chauffe, la recouvre partiellement (Agr. 234). Il pourrait s'agir d'un sol construit. Là encore, l'interprétation est limitée par l'étroitesse de la fouille. Une nouvelle succession de strates (50 cm d'épaisseur) indique la destruction d'un bâtiment en terre et bois (sédiments brun, rosé et noir fins avec fragments de charbon de bois, cendres, petits fragments de TCA ; Agr. 233).

Le chantier 2010 s'était achevé avec la fouille de l'US 11302, qui correspondait à des remblais de construction (Agr. 117). L'extrême rareté du mobilier ne permet pas de proposer une datation des éléments découverts en 2011. Les murs 115 et 118 sont attribués aux 6^e-7^e siècles, de sorte que les couches fouillées, toutes postérieures à M.118, ne peuvent qu'y être postérieures.

5.2. L'apport des fouilles de 2011 à l'interprétation provisoire

Toutes les couches fouillées s'appuient sur le mur M.118. Elles sont donc postérieures à son édification et antérieures à son arasement. Les éléments découverts sont attribués à une sous-période déjà existante (sous-période 5), mais à une nouvelle phase d'occupation

caractérisée par la présence probable de bâtiments en matériaux périssables au nord du bâtiment 4 (Fig. 33, coupes est et ouest).

La sous-période 5 se caractérise par la continuité d'occupation du bâtiment 5 (état 2) et par la construction du bâtiment 4 (état 1) remplaçant le bâtiment 7 (Fig. 34).

Les dimensions du bâtiment 5 ne changent pas depuis la précédente sous-période : il s'agirait toujours de la partie occidentale d'un éventuel édifice de culte dont l'étendue demeure inconnue.

Le bâtiment 4 (état 1) prend la forme d'un rectangle nord-sud de 12,6 m de long sur 10,6 m de large. En secteur 4, la découverte du mur M.118 (dont M.21 est la fondation) dans l'alignement de M.15 (observé en 2009 en secteur 5) permet de fermer ce bâtiment au nord et à l'est. La présence d'une galerie enserrant cet édifice est confirmée par la découverte de niveaux de mortier en secteur 4 (Agr. 217). Cette construction, dont seuls les sols sont conservés, ne semble pas avoir fait le tour complet du bâtiment mais seulement les trois quarts (façades nord, ouest et sud). En effet, on ne retrouve pas ce type de sol à l'est du mur M.14 qui n'est pas encore érigé durant cette phase. La présence d'une séparation reprenant l'alignement de ce dernier est donc très probable, mais nous ignorons sa forme.

L'étude approfondie du secteur 4 a aussi permis de situer la démolition de M.1 (partie nord) avant la construction du bâtiment 4 (état 1). Cette destruction se fait par le creusement d'une large fosse comblée de tuffeau jaune.

Ainsi, au cours du 6^e ou 7^e siècle, le bâtiment 7 est détruit ainsi que la structure (galerie, cour...) située en avant du bâtiment 5 (état 2). Un nouveau bâtiment rectangulaire est édifié, dont la fonction demeure difficile à définir. Néanmoins l'hypothèse d'un *atrium* ou d'un édifice d'accueil s'étendant devant un éventuel lieu de culte n'est pas improbable.

A une époque mal datée, les sédiments au nord du mur M.118 (bâtiment 4) ont été décaissés. S'appuyant directement contre ce mur ou très proches de lui, plusieurs bâtiments en matériaux périssables semblent s'être succédé. Ces bâtiments étaient couverts de tuiles ; leurs dimensions sont inconnues. Leur relation avec le mur M.16 (cf. *infra*) est indéterminée en raison d'un creusement postérieur. Ils sont clairement antérieurs au mur M.14.

Il est également possible que M.118 ait été réutilisé comme solin, avec une succession d'élévations en matériaux périssables. Il ne peut s'agir de son élévation première en raison du décaissement des niveaux de circulation correspondant à sa phase d'édification au nord. L'absence de ce recreusement dans le secteur 5, 6,60 m plus à l'ouest, indique que le segment occidental de ce mur (M.15) n'aurait pas été réutilisé de la même manière (MARMOUTIER 2009 : 14-15).

La succession des états identifiés pour l'Antiquité et le haut Moyen Âge, avant la construction de l'église attribuée à la fin du 10^e siècle (bâtiment 3), est présentée dans le rapport de synthèse 2009-2011.

2^{EME} PARTIE : L'ANCIENNE HOTELLERIE MONASTIQUE, LE CIMETIERE ADJACENT ET L'OCCUPATION ANTERIEURE

Gaël Simon

Ce rapport présente la synthèse des éléments observés en zone 4 lors de la campagne de 2011, dont l'objectif était d'atteindre les niveaux antérieurs à l'hôtellerie de la fin du 12^e siècle (bâtiment 4). Cet objectif ayant déjà été atteint dans le secteur 1 et en partie en secteur 2, la fouille a porté sur les secteurs 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8. En secteur 4, l'exploration du cimetière adjacent à l'hôtellerie a été poursuivie avec la découverte de six nouvelles sépultures. Dans les autres secteurs, la fouille a principalement consisté en la compréhension d'importants niveaux de remblais liés à la construction du bâtiment de la fin du 12^e siècle. Ils n'ont pu être entièrement fouillés en raison du fort volume qu'ils représentaient, pouvant par endroits atteindre 90 cm d'épaisseur (Fig. 35).

La succession générale des bâtiments présentée en 2010 ne change pas, aucun nouvel édifice n'ayant été mis au jour ; seules les caractéristiques des deux derniers (bâtiments 4 et 5) évoluent (Fig. 54).

Le bâtiment 5, le plus ancien repéré en zone 4, est un édifice quadrangulaire identifié à l'est. L'hypothèse de 2010 voyait dans cet édifice un bâtiment des 9^e -10^e siècles composé de murs de moellons, qui auraient été partiellement démontés au cours du 11^e s. pour mettre en place des murs en moyen appareil utilisant les fondations des murs de moellons. L'hypothèse actuelle penche pour la mise en place de ces maçonneries (fondation en moellons et élévation en moyen appareil) au cours du 11^e siècle. La présence d'un bâtiment dès les 9^e -10^e siècles est donc exclue en l'état de la recherche.

Le bâtiment 4 reprend en partie les maçonneries du bâtiment 5 dans son emprise orientale, tout en s'étendant plus à l'ouest. Il avait été provisoirement daté en 2010 du début du 12^e siècle mais les observations de cette année obligent à en rajeunir la date d'édification entre la fin du 12^e siècle et le début du 13^e siècle, soit en même temps que la construction du bâtiment 3 à l'ouest. La datation de ce dernier édifice repose sur peu d'arguments en l'absence de fouille (*cf.* 2.1.) et pourrait en conséquence être elle aussi rajeunie. Ainsi deux hypothèses peuvent être soutenues : celle de la construction contemporaine de deux bâtiments distincts (3 et 4) réunis à la fin du 13^e siècle en un seul (bâtiment 2) ou celle de la construction d'un bâtiment à la fin du 12^e siècle (bâtiment 4), qui aurait été agrandi à la fin du 13^e siècle (bâtiment 2). Dans ce dernier cas, le bâtiment 3 n'aurait plus raison d'exister.

Le bâtiment 2 de la fin du 13^e siècle constitue l'extension maximale de l'hôtellerie, transformée en maison du Grand Prieur à la fin du 17^e siècle. Enfin, le bâtiment 1 est une aile ajoutée à la maison du Grand Prieur, au nord-ouest, au 18^e siècle. Seuls les bâtiments 2, 4 et 5 ont fait l'objet d'investigations cette année.

Les différences de datation entre 2010 et 2011 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

| Bâtiments | Date d'apparition 2010 | Date de disparition 2010 | Date d'apparition 2011 | Date de disparition 2011 |
|-------------------|---|--|---|--|
| Bâtiment 1 | 18^e s. Construction | 19^e s. Démolition | 18^e s. Construction | 19^e s. Démolition |
| Bâtiment 2 | Fin du 13^e s. Réunion bât. 3 et 4 | 19^e s. Démolition partielle | Fin du 13^e s. Réunion bât. 3 et 4 | 19^e s. Démolition partielle |
| Bâtiment 3 | Fin du 12^e s. construction ex-nihilo | Fin du 13^e s. intégration dans bât. 2 | Fin du 12^e s. construction ex-nihilo ou n'existe pas | Fin du 13^e s. intégration dans bât. 2 ou n'existe pas |
| Bâtiment 4 | 11^e -12^e s. Agrandissement du bât.5 | Fin du 13^e s. Démolition partielle et intégration au bât. 2 | Fin du 12^e s. Agrandissement du bât. 5 | Fin du 13^e s. Démolition partielle et intégration au bât. 2 |
| Bâtiment 5 | 9-10^e s. construction ex-nihilo | 11^e s. Intégration dans bât. 4 | 11^e s. construction ex-nihilo | Fin du 12^e s. Intégration dans bât. 4 |

Fig. 36 : Tableau récapitulatif des datations de chaque bâtiment entre 2010 et 2011.

1. LE BATIMENT 2

1.1. L'occupation du bâtiment 2

Le bâtiment 2 a connu une longue évolution, de la fin du 13^e siècle jusqu'au 19^e siècle. La majorité des informations sur ce bâtiment (construction, occupation, remaniement ...) a déjà été traitée dans les rapports de fouille précédents et ne sera donc pas reprise ici. En 2010, d'épais remblais avaient été associés à la construction du bâtiment 2 (MARMOUTIER 2010 : 27). Or il est désormais avéré que ces couches, datées de la fin du 12^e siècle, ont été déposées pour la construction du bâtiment 4. Très peu de niveaux d'occupation et de construction de l'édifice 2 ont été préservés. Néanmoins, la campagne 2011 a permis d'observer deux structures arasées qu'il est possible de rattacher à deux phases du bâtiment 2 : le fait F1270 correspondant à une activité artisanale du 15^e siècle (Agr. 668) et le fait F1266 lié à la destruction du couvrement du rez-de-chaussée au 17^e siècle (Agr. 652) (MARMOUTIER 2010 : 31 et 34). (Fig. 54).

1.1.1. La fonction artisanale du 15^e siècle : un four de bronzier associé à un moule à cloche (Fig. 37)

La reprise de la fouille en secteur 7 a fait apparaître une structure ronde de 1,71 m de large et 1,20 m de profondeur (F1270 ; Agr. 668). Celle-ci était comblée dans sa partie supérieure par un remblai contenant de nombreux déchets de bronze, des débris de TCA et des plaques de terre brûlée (US 41841) alors que sa partie basse contenait quant à elle des éléments encore en place tels que des parois de terre brûlée, formant un cercle de 90 cm de diamètre (US 41849) contre lequel étaient disposées des TCA. Le tout reposait sur un anneau/bourrelet d'argile brune (US 41867) servant de base à ces parois de terre.

Cette structure est très certainement la base d'un moule à cloche dont le noyau central, mal conservé, est le seul témoin. Le diamètre de la base de cette cloche peut être estimé entre 90 cm et 1 m pour une hauteur approximative de 1 m, si l'on s'en tient à la profondeur de la fosse.

Ce moule fonctionne selon toute vraisemblance avec le four de bronzier découvert en 2009 (F1181) dont la description a été effectuée dans le rapport 2010 (MARMOUTIER 2010 : 31).

L'éloignement des deux éléments, séparés de 3 m (du centre de la chambre de chauffe au centre du moule), pose un certain nombre de problèmes dans la compréhension du fonctionnement de ces structures. En effet la technique de moulage des cloches nécessite la présence d'un four en connexion avec le moule afin de réduire le trajet du métal en fusion. Le refroidissement trop rapide du métal avant l'entrée dans le moule aurait pour conséquence la constitution de bulles d'air qui fragiliseraient la cloche et lui feraient perdre en qualité de résonance. Dans notre cas, où aucun lien physique n'est attesté entre les deux éléments, nous ne pouvons aller plus loin dans l'interprétation du fonctionnement de ces structures, puisque l'emplacement du récipient contenant le bronze fondu, ainsi que les éléments servant au transport du métal, sont inconnus. Bien que les exemples de moules à cloche soient maintenant nombreux en archéologie, la présence des deux éléments (four et moule) est assez rare pour être notée car la plupart du temps les fours situés en surface sont par la suite totalement démontés.

La présence d'un moule à cloche dans un édifice autre qu'une église demeure exceptionnelle et pose le problème de la destination de cette cloche. Était-elle destinée à l'église, à la tour des cloches ou plutôt à l'hôtellerie et dans ce cas où se trouvait-elle et surtout à quelles fins était-elle utilisée ? Enfin la question est de savoir si l'on peut caractériser cette occupation comme une activité artisanale pérenne. En effet, ces structures n'ont certainement servi qu'une dizaine de jours (le temps de la construction du four, du moule, et de la fonte de la cloche). Néanmoins, des traces d'activité artisanale plus pérenne auraient été retrouvées dans les éléments de destruction du four, par la présence de déchets de bronze correspondant à la fonte de petits objets pour le moment non identifiés.

1.1.2. Fosses et supports destinés à la démolition de la voûte au 17^e siècle (Fig. 38)

Lors de la campagne 2010, une phase de transformation intérieure du bâtiment 2 a été observée dans le courant du 17^e siècle (Agr. 652 et 697). Cette phase, certainement liée au réaménagement de l'hôtellerie en logis du Grand Prieur, s'est traduite par le démontage des voûtes de la fin du 13^e siècle au moins dans la partie orientale du bâtiment. Ce réaménagement a nécessité la mise en place de supports afin de soutenir les échafaudages et les étages. Il faut donc ajouter aux supports mis en évidence en 2010 (F.1171, 1172, 1178, 1183, 1207, 1208, 1216, 1217 et 1222) une nouvelle structure (F.1266) dont seule la fondation réalisée en aveugle a été observée. Sur le dessus de ce massif de mortier l'empreinte d'un

support est visible sous la forme d'un cercle de 25 cm de diamètre, qui peut correspondre à l'emplacement d'un poteau.

2. LE BATIMENT 4 (EXTENSION DU BATIMENT 5 VERS L'OUEST)

Ce bâtiment prend la forme d'un quadrilatère de 10 m de large sur 20 m de long hors œuvre pour sa partie observée. Il est composé des murs M.1001 au sud, M.1002 au nord et du mur M.1014 à l'est. Son plan reprend dans sa partie orientale celui du bâtiment 5, alors que son emprise occidentale n'est connue que par deux tranchées de récupération, dont une à été fouillée en 2010 (F.1254) et l'autre cette année (F.1301). Le pignon ouest n'a pour le moment pas encore été repéré. La campagne 2011 a permis de mieux comprendre la construction de ce bâtiment et d'avancer de nouvelles hypothèses quant à sa datation. En effet, en 2010, ce bâtiment avait été daté du début du 12^e siècle, or la fouille des niveaux de construction de cette année impose de le rajeunir. (Fig. 39-42 et K = 46).

2.1. Construction du bâtiment 4, un chantier de grande envergure

Les travaux liés à la construction du bâtiment 4 ont été importants surtout dans la partie orientale de l'édifice puisqu'il s'agissait d'accoler de nouvelles maçonneries à un bâtiment déjà existant (bâtiment 5). Si dans la partie occidentale la phase de travaux a quasiment disparu du fait des décaissements postérieurs, dans la partie orientale (secteurs 5, 6, 7, 8 et une partie des secteurs 2 et 3), les travaux ont consisté en la mise en place de supports centraux et latéraux puis d'un important remblai permettant de corriger la différence de niveau entre l'ouest et l'est de l'édifice (Fig. 39-41).

En secteur 4, une tranchée de récupération au nord de M.1002 (F.1301) a été observée dans le même alignement que M.1002 et parallèle à celle fouillée en 2010, en secteur 2, au nord de M.1001 (F.1254) (Fig. 39). Les supports centraux et latéraux déjà observés l'année dernière (EA.1302 et EA.1303) ont pu être mieux caractérisés.. Les principales découvertes concernent essentiellement la partie orientale de l'édifice qui a fait l'objet des plus importantes investigations en 2011 en permettant de restituer quatre grandes étapes.

La première phase des travaux a consisté à décaisser le centre du bâtiment 5 (Agr. 771) par le creusement d'une vaste fosse d'environ 13 m sur 8 m et d'une quarantaine de centimètre de profondeur au centre de ce dernier (F.1300). Nous pouvons supposer que cette fosse avait pour fonction de mettre au jour les fondations des supports centraux du bâtiment 5 (EA.1295 et EA.1296). Elle n'a pu être observée dans sa totalité puisqu'une partie des remblais déposés postérieurement n'a pas encore été fouillée ; néanmoins, sa présence est attestée par des reliquats de couches fonctionnant avec la seconde occupation du bâtiment 5 (Cf. 3.4.) et conservées sur le pourtour de ce creusement (Fig. 41).

Une fois les fondations des supports centraux antérieurs mises au jour, le chantier s'est poursuivi par le dépôt de remblais observés en secteur 2, 3 et 5 (Agr. 763, 688 et 727) (Fig. 40-41). Ils sont liés à la destruction du pignon occidental du bâtiment 5 (M.1017), comme le prouvent les nombreux éléments architecturaux découverts dans ces remblais (blocs recouverts d'un enduit rosâtre, différents éléments d'une fenêtre géminée) mais surtout l'observation d'un mur effondré (US 41928) directement posé sur les couches mises au jour par le décaissement F.1300. Ce mur, conservé sur une hauteur restituée d'une trentaine de centimètre, était composé de blocs de moyen appareil. La face interne était recouverte du même enduit rosâtre que celui observé sur les blocs retrouvés en vrac. Son positionnement par rapport aux fondations du mur M.1017 permet d'affirmer que cet effondrement correspond bien au mur pignon du bâtiment 5 (Fig. 40). Directement sur ces couches de démolition,

constituées en grande partie de tuffeau pulvérulent et de blocs de tuffeau blanc, a été déposé sur l'ensemble des secteurs orientaux un niveau de terre noire (US 41885, 41886, 41887 et 41888) d'une dizaine de centimètres qui pourrait correspondre à une couche d'occupation lors des travaux ou bien à une couche constituée de niveaux d'occupation redéposés comme remblais.

La construction des supports centraux et latéraux du bâtiment 4 constitue la troisième étape des travaux (Agr.762, 770 et 731) (Fig. 40-41). S'il est certain qu'une partie des remblais a déjà été déposée lors de la construction des supports centraux, il en est différemment pour les supports latéraux qui ne possèdent pas de relations physiques avec les remblais déposés au centre du bâtiment. Néanmoins, selon toute logique, nous supposons que tous ces supports ont été établis durant la même phase.

Trois supports centraux ont été reconnus, construits selon deux modèles. Les deux supports orientaux (EA.1264 et EA.1278) ont été implantés à partir du niveau de terre noire (US 41885, 41886, 41887 et 41888) après le creusement de deux faits (F.1277 et F.1292) d'environ 2,6 m et 3,2 m de diamètre et d'une dizaine de centimètres de profondeur dont l'objectif était de rendre visible les supports centraux préexistants du bâtiment 5 (EA.1295 et EA.1296) (Cf. 3.1.) (Fig. 39).

Les supports EA.1264 et EA.1278 prennent la forme de deux piliers carrés d'un mètre de côté et de 70 cm d'élévation. Ils sont constitués de blocs de grand appareil (\approx 68 sur 30 cm) disposés sur deux assises. Ces piliers représentaient la fondation des supports centraux du bâtiment 4 puisqu'ils furent recouverts très rapidement par des remblais sur toute leur hauteur. Le troisième support central établi dans la partie occidentale du bâtiment n'est pas construit sur le même modèle (EA.1303), puisqu'il n'existait pas de support antérieur sur lequel fonder ce pilier. Ainsi, sa fondation prend la forme d'une fosse (F.1304) d'1,90 m de diamètre, implantée directement dans les remblais (Agr. 763, 688 et 727) et remplie de mortier et de blocs de tuffeau. La partie supérieure des fondations prend la forme d'un massif rectangulaire d'1,10 m sur 90 cm, composé de blocs de grand appareil. Ces trois piliers alignés sont établis sur trois niveaux différents : le niveau supérieur des blocs des piliers orientaux s'élève à 50,87 m NGF (EA.1278) et 50,96 m NGF (EA.1264) alors que le pilier ouest (EA.1303) s'élève à 51,1 m NGF. La différence de 20 cm reste minime entre les parties orientale et occidentale de l'édifice ; la présence d'un niveau de circulation plan sur l'ensemble du bâtiment est donc envisageable.

En complément de ces supports centraux, huit supports latéraux (EA. 1276, 1283, 1284, 1285, 1286, 1297, 1298 et 1302) ont été édifiés (Fig. 41). Ils prennent tous appui sur les fondations et les élévations des murs M.1001, M.1002 et M.1014, qui ont parfois été buchés pour les installer ; c'est par exemple le cas pour l'EA 1285 insérée dans le mur M.1001. Tous ces supports ne sont pas construits de la même façon : six sont constitués de plusieurs assises de blocs de grand appareil (EA.1283, 1284, 1285, 1297 et 1298) alors que deux possèdent en partie inférieure des blocs de moyen appareil et en partie supérieure des blocs de grand appareil (EA.1276 et 1286). Nous ne pouvons pour le moment expliquer cette différence de technique dans la même opération de construction. Aucune distribution spatiale particulière n'a pu être observée.

Ces supports dessinent un bâtiment à deux vaisseaux de 4,5 m de large et d'au moins trois travées de 4,7 m de long. Les accès oriental et méridional (POR.1250 et 1255) déjà établis dans le bâtiment 5 sont toujours utilisés (Cf. 3.1.) (Fig. 39).

Le chantier s'est conclu par la mise en place de remblais sur une importante épaisseur dans tous les secteurs orientaux (secteurs 5, 6, 7 et 8) (Agr. 732, 728, 727 et 716) (Fig. 41). Ces couches, déposées depuis le nord-ouest vers le sud-est, sont constituées de nombreux éléments provenant de divers usages du sol mais ceux résultant de la démolition d'un bâtiment sont les plus nombreux. Il est important de noter la présence de nombreuses portions

de sol, résultant de la lente accumulation de poussières sur 2 à 3 cm d'épaisseur, déposées en vrac et surtout d'une importante quantité de tuiles, pouvant correspondre à la démolition du bâtiment 5. Ces dernières ont fait l'objet d'un échantillonnage consistant à ne garder que les tuiles archéologiquement complètes et les fragments de grand gabarit pour l'ensemble des remblais. En parallèle, toutes les tuiles de l'US 41522 du secteur 6 ont été gardées afin de détenir un échantillon représentatif. Les premières observations ont fait ressortir la présence de deux types dont l'analyse préliminaire fera l'objet d'un développement ultérieur (cf. 3.1.) concernant la couverture de bâtiment 5.

La datation de ce chantier repose sur le mobilier mis au jour dans les remblais dont la céramique a pour l'essentiel été datée des 8^e-9^e siècles ; néanmoins la présence de plusieurs tessons caractéristiques de la fin du 12^e-début 13^e siècle dans les premières couches de remblais déposées après la démolition du pignon M.1017 (Agr. 688) conduit à dater ces travaux de la fin du 12^e siècle. La construction de ce bâtiment serait donc contemporaine de la construction du bâtiment 3 dont la datation repose sur des critères stylistiques (MARMOUTIER 2007b : 9-10 ; LEFEBVRE, LORANS 2008). Ainsi, si l'on suit cette hypothèse, deux bâtiments distincts auraient été construits dans un court laps de temps selon deux orientations. Dès lors rien n'interdit d'associer le bâtiment 4, autant que le bâtiment 3, au texte de la chronique des abbés de Marmoutier relatant la construction, présentée comme une opération *ex nihilo*, de l'hôtellerie par l'abbé Hervé de Villepreux, dans les années 1180¹. Néanmoins, la datation de l'édification du bâtiment 3 n'est pas certaine et repose sur les arguments stylistiques suivants :

- la datation du passage voûté situé à l'extrémité occidentale est fondée sur les caractéristiques des voûtes qui, selon Claude Andrault-Schmidt, possèdent des caractères archaïques (absence de formeret) et d'autres novateurs (calibrage des ogives en simple tore très mince, bandeau également mince ; appareillage soigné des compartiments) par rapport à la date de construction mentionnée dans la chronique des abbés (MARMOUTIER 2007 : 9-10) ;
- Alexandre Gordine qui a étudié les enduits peints considère que les décors sont banaux pour la fin du 12^e siècle mais que la présence de joints rouges dans la salle du rez-de-chaussée daterait plutôt du début du 13^e siècle (MARMOUTIER 2008 : 73-77) ;
- la présence sur la façade nord d'une baie encadrée d'un tors, qui possède les mêmes caractéristiques que ceux observés dans le passage voûté, ne permet pas une datation précise (Fig. 42).

Ces appréciations qui situent cette construction vers la fin du 12^e siècle ou le début du 13^e siècle n'interdisent pas de poser l'hypothèse que le bâtiment 3 n'ait jamais existé en tant qu'édifice indépendant mais qu'il constituerait en fait la partie occidentale de l'édifice 2. L'argument principal, en l'absence de fouilles dans ce bâtiment (zone 3), repose sur la similarité du module des blocs (≈ 15 à 20 cm de haut sur 40 à 45 cm de long) observés en zone 4 (secteurs 1, 2, 3 et 4) et en zone 3 sur l'élévation des murs nord, sud et ouest (Fig. 42).

En conclusion et en l'état des connaissances, deux hypothèses peuvent donc être soutenues : celle de la construction contemporaine de deux bâtiments distincts (3 et 4) réunis à la fin du 13^e siècle en un seul (bâtiment 2) ; ou celle de la construction d'un bâtiment à la fin du 12^e siècle (bâtiment 4), qui aurait été agrandi à la fin du 13^e siècle (bâtiment 2). Dans ce dernier cas, le bâtiment 3 n'aurait pas existé en tant que tel (Fig. 54).

¹ *Cum in cella novitiorum, episcopi, alli praelati, abbates et nobiles viri hospitio recepti, conventum omnino lavatorium absque obviatione servientium vix posset. Ubi magni cordis Herveus, ad tumultum illum tranquillandum, pro bono et quiete conventus, intra triennium ordinationis suae, aulam novam speciosissimam, ante ecclesiam, cum granariis subtus, multae valentiae et sumptibus XXIII millium solidorum disposuit.* (Chroniques des Abbés de Marmoutier, dans *Recueil de Chroniques de Touraine*, A. Salmon éd., Tours, 1854, p. 323).

2.2. L'occupation extérieure au nord du bâtiment 4 : un cimetière de laïcs (Fig. 43)

Le secteur 4, correspondant à l'occupation extérieure au nord du bâtiment, a livré six sépultures cette année. Cinq appartiennent assurément à la phase la plus ancienne reconnue du cimetière (Agr. 616) qui comporte maintenant dix sépultures au total. Les données concernant toutes les sépultures de cet ensemble sont résumées dans le tableau suivant :

| N° Sép. | Sexe | Age | Position | Altitude du fond de fosse (en NGF) | Type de contenant | Année de fouille |
|---------|----------|---------|----------|------------------------------------|--------------------|------------------|
| 62 | masculin | adulte | DD | 51.23 m | Cercueil | 2010 |
| 63 | féminin | 50-79 | DD | 51.20 m | Linceul | 2010 |
| 64 | féminin | adulte | DD | 51.50 m | Ind. | 2010 |
| 65 | féminin | adulte | DD | 51.16 m | Linceul | 2010 |
| 66 | féminin | 80 et + | DD | 51.20 m | Ind. | 2010 |
| 73 | masculin | 40-70 | DD | 51.00 m | Coffrage en pierre | 2011 |
| 81 | masculin | adulte | DD | 51.30 m | Linceul | 2011 |
| 82 | féminin | adulte | DD | 51.40 m | Linceul | 2011 |
| 83 | masculin | adulte | DD | 51.30 m | Cercueil | 2011 |
| 84 | masculin | adulte | DD | 51.00 m | Linceul | 2011 |

Fig. 44 : Tableau récapitulatif des caractéristiques des dix sépultures de la phase la plus ancienne reconnue.

Les premiers résultats anthropologiques pour cette phase montrent une égalité dans la distribution sexuelle des individus (cinq hommes et cinq femmes) ce qui confirme l'existence d'un cimetière laïc au nord de l'hôtellerie au 12^e siècle. D'un point de vue spatial, la surface de fouille restreinte (17 m²) ne permet pas de définir une éventuelle répartition sexuelle. Les dix sépultures, qui se recoupent fortement, possèdent la même orientation que le bâtiment 4.

Leurs fosses ont toutes été creusées à partir d'un niveau de chantier dont la fouille a été menée cette année (Agr.618). Ces couches, constituées de mortier, de sable et de tuffeau jaune pulvérulent, n'étaient préservées que sur de petites surfaces qui ont échappé aux nombreux creusements successifs. Cette phase de travaux est difficilement rattachable à un bâtiment en l'absence de contact physique avec les murs. Il pourrait s'agir soit de niveaux en rapport avec la construction du bâtiment 4, soit de couches liées à des travaux de réaménagement de ce même bâtiment.

Une sépulture, antérieure à ces niveaux de chantier et possédant les caractéristiques suivantes, a été observées :

| N° Sép. | Sexe | Age | Position | Altitude du fond de fosse (en NGF) | Type de contenant | Année de fouille |
|---------|----------|--------|----------|------------------------------------|-------------------|------------------|
| 85 | masculin | adulte | DD | 51.2 | Cercueil | 2011 |

Fig. 45 : Tableau récapitulatif des caractéristiques de la sépulture S.85.

Il faut noter que cette dernière n'est pas orientée sur le même axe que la phase d'inhumation précédemment citée. Faut-il y voir un cycle d'inhumations antérieur ou simplement considérer qu'elle fait partie du même ensemble ? Seule la poursuite de la fouille et la découverte de nouvelles sépultures orientées sur le même axe permettra de trancher.

3. LE BATIMENT 5

En 2010, l'existence d'un bâtiment entièrement constitué de murs de moellons avait été pressentie. Cette hypothèse reposait pour la partie orientale de l'édifice sur la différence d'orientation entre les fondations et les élévations du mur M.1002 (observé sur une portion restreinte du secteur 8) et pour la partie occidentale sur la datation provisoire de la construction de M.1017 autour des 9^e-10^e siècles. Le réexamen des maçonneries et la poursuite de la fouille ont permis de repousser cette hypothèse. Les fondations en moellons et les murs en moyen appareil (M.1001, 1002, 1014 et 1017) ont été édifiés en une seule et même phase dans le courant du 11^e siècle.

3.1. Construction du bâtiment 5 (Fig. 46-48)

La construction de cet édifice est difficile à analyser. En effet, bien que les murs soient encore en grande partie en élévation, aucun niveau de chantier n'a été repéré dans le bâtiment à cause du réaménagement du rez-de-chaussée en pièce semi-enterrée, réaménagement qui a nécessité un important décaissement des niveaux d'occupation. Ainsi, seules les maçonneries sont susceptibles de nous renseigner sur ce chantier (Fig. 48). L'élévation et les fondations des deux murs gouttereaux (M.1001 et M.1002) et des deux pignons (M.1015 et M.1017) ont pu être observées dans de meilleures conditions par la mise au jour d'une partie des fondations (Agr. 673). Tous ces murs, dont les fondations sont chaînées, ont été construits en tranchées aveugles. Le niveau d'occupation du bâtiment, dans un premier état, était donc au moins au même niveau altimétrique que le haut des fondations (50,90 m NGF). Les parements de ces murs étaient en moyen appareil d'environ 28 sur 22 cm, module caractéristique du 11^e siècle dans la vallée de la Loire (PRIGENT 2008 : 295-308) (Fig. 47). On l'observe aussi à Marmoutier sur la tour des cloches, dont l'édification est antérieure à 1105, date de sa première mention dans un texte conservé dans les archives de Marmoutier (LORANS à paraître).

Ce bâtiment possédait deux accès, un accès oriental (POR.1250) et un accès méridional (EA.1255), munis de seuils en blocs de calcaire de grand appareil. Si le seuil de l'accès sud est établi *ex-nihilo*, il en est différemment du seuil de l'entrée orientale qui reprend une des marches mises en place avant la construction de cet édifice (Fig. 46). La largeur de ces marches (2,6 m), plus restreinte que la largeur de l'embrasement de la porte (3,2 m), ne semble pas avoir posé de problème de circulation. Ces deux accès donnent sur des espaces de service

si l'on se fie à la configuration du monastère durant le Moyen Age central : l'accès méridional permettant d'accéder aux cuisines et l'accès oriental ouvrant au sud du « parvis » de l'église abbatiale (Fig. 2).

Deux importantes maçonneries circulaires d'1,6 m de diamètre ont été repérées au centre du bâtiment 5 (Agr. 768). Si leurs niveaux de construction n'ont pas encore été atteints - peut-être ne le seront-ils jamais du fait des décaissements postérieurs (F.1300 et 1279) -, l'emplacement de ces maçonneries par rapport au bâtiment 5 ne permet pas de douter de leur attribution à cet édifice. Ces deux structures permettent de dessiner un bâtiment à deux vaisseaux symétriques de 4,5 m de large et à trois travées, deux de 4,3 m aux extrémités du bâtiment et une centrale de 3,2 m. La robustesse et la centralité de ces structures leur assurent une fonction de support maintenant soit un toit, soit un étage, sans que l'on puisse trancher entre l'une ou l'autre des propositions. L'absence de supports latéraux dans les murs de ce premier état est à noter (Fig. 46). Ainsi, le bâtiment 5 inaugure une série de trois constructions implantées dans cette partie orientale, qui toutes présentent un plan à deux vaisseaux susceptibles d'accueillir des fonctions de stockage au rez-de-chaussée et d'hébergement à l'étage.

Les données sur le bâtiment 5 peuvent être enrichies des éléments retrouvés dans les remblais de construction de l'édifice 4 (Agr.763, 732, 728, 727 et 716) (cf. 2.1.). Bâti en moyen appareil, il devait être recouvert sur ces faces internes d'un enduit rosâtre sans décor particulier au moins dans sa partie basse, la seule observée. Le pignon ouest devait être muni d'une fenêtre géminée dont trois éléments ont été mis au jour (Fig. 49) :

- un bloc correspondant au linteau découpé d'un demi-cercle de la baie droite. Ce bloc est en partie taillé pour prendre la forme de l'arc supérieur qui devait enserrer un autre bloc symétrique et ainsi constituer la fenêtre à baies géminés ;
- une demi-colonnette centrale sur laquelle reposaient les blocs précédemment décrits. Surmontant cette colonnette, un chapiteau à décor végétal et d'entrelacs. A l'arrière, une colombe de profil quadrangulaire, munie d'un trou traversant de quelques centimètres servant au système de fermeture (huisserie ou volets) ;
- un bloc de calcaire sculpté servant de base à la colonnette.

Enfin le toit devait être couvert de tuiles de type « canal », retrouvées dans de nombreuses couches de remblai, dont deux sortes, notées A et B, ont été repérées. Leurs caractéristiques sont présentées dans le tableau suivant (Fig. 50) :

| Type | Longueur en cm | Largeur min. en cm | Largeur max. en cm | Hauteur min. en cm | Hauteur max. en cm | Position du crochet | Présence de glaçure | Couleur de la glaçure |
|------|----------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------------|-----------------------------|-----------------------|
| A | ≈ 20.24 | ≈ 23.30 | | ≈ 5.2 | | Axé, au bord de la tuile | Non | |
| B | ≈ 29.8 | ≈ 11.1 | ≈ 13.6 | ≈ 5.13 | ≈ 6 | Axé, au 2/3 de la tuile | Oui dans les 2/3 inférieurs | Vert, jaune ou marron |

Fig. 51: Tableau récapitulatif des caractéristiques des deux types de tuiles observées dans les remblais de construction du bâtiment 4.

Certaines possédaient sur leur partie concave des traces du mortier qui a servi à lier les tuiles. De nombreux conglomérats de mortier et de tuiles ont permis de mieux comprendre le système d'assemblage qui peut être restitué de la façon suivante :

La tuile de type A possédant un crochet sur son bord était placée à l'envers (tuile de couvrant) pour que le crochet soit en contact avec les voliges de la charpente. A cheval entre deux de ces tuiles était placée une tuile de type B (tuile de couvert), les tuiles étant liées par du mortier.

Les tuiles de faîtage n'ont pas été retrouvées, néanmoins plusieurs exemplaires de crochets plus longs que ceux retrouvés sur les tuiles de type B ont été observés mais jamais en connexion avec le reste de la tuile. Ces crochets pourraient être les seuls éléments encore observables de ces tuiles de faîte.

Ce système de couverture, d'une masse importante, nécessitait une robuste charpente dont la forme reste actuellement inconnue. Le mémoire de master en cours de Raphaël Avrilla sur la charpente de la partie en élévation de l'ancienne hôtellerie, qui possède de nombreux bois réemployés, apportera peut-être des propositions quant à la forme de cette structure. La glaçure de ces tuiles est d'un grand intérêt puisqu'il est assez rare d'en retrouver dans la vallée de la Loire pour des époques si précoces (HUNOT, GUERIN 2007).

3.2. Occupation (1^{er} état) du bâtiment 5

Il ne reste aucun niveau d'occupation fonctionnant avec le premier état du bâtiment 5 en raison de l'important décaissement pratiqué sur l'ensemble de l'édifice lors de la phase suivante (F.1279) (Cf. 3.3.). Néanmoins il est certain qu'un premier niveau d'utilisation du bâtiment 5 est situé à la base des murs, à une altitude de 51,7 m NGF. En effet les fondations des murs M.1001, M.1002, M.1014 et M.1017 sont des fondations en tranchées aveugles ce qui signifie que lorsque l'on coula les fondations le niveau de sol était situé au même niveau que la base des murs et non pas une quarantaine de centimètre en contrebas, niveau correspondant à la deuxième phase d'utilisation (Fig. 46 et 48).

3.3. Réaménagement du bâtiment 5

L'intérieur du bâtiment 5 a subi un important réaménagement par la formation d'un rez-de-chaussée semi enterré qui se traduit par un important décaissement (F.1279 ; Agr.766), par la construction de marches (ESC.1281) devant la porte sud du bâtiment (POR.1255 ; Agr.765) et par la mise à nu et la réutilisation des marches orientales (ESC.1251), antérieures à l'édification du bâtiment 5 (cf. 4.2.) (Fig. 46-48).

Le décaissement (F.1279) de 40 à 50 cm intervient essentiellement dans la partie orientale du bâtiment qui est aplanie à environ 50 m NGF. Il semble que la partie occidentale n'ait pas subi le même sort. En effet, en secteurs 2 et 3, des couches antérieures à la construction du bâtiment sont encore visibles au-dessus du niveau du décaissement. Le sol du rez-de-chaussée semi enterré n'était donc pas régulier sur toute l'étendue de l'édifice ; il remontait sur plusieurs dizaines de centimètres, 1 à 2 mètres à l'ouest de M.1017. Un autre décaissement (F.1300) plus tardif, lié à la construction du bâtiment 4, et concentré au centre du bâtiment a totalement fait disparaître les traces de F.1279 dans cet espace (Fig. 48).

Ce nouveau niveau de circulation était en contact avec les accès du bâtiment (POR.1255 et POR.1250) par deux escaliers de trois marches construites en calcaire blanc dur. Les marches orientales ont été redécouvertes lors du décaissement (F.1279) ; les marches méridionales (F.1281) ont quant à elle été établies *ex nihilo* sur les fondations du mur M.1001 (Agr. 765). Les blocs constituant ces marches possèdent sensiblement le même module que ceux composant l'escalier oriental. Une récupération de blocs est donc envisageable, surtout

si l'on émet l'hypothèse que les marches orientales s'étendaient vers l'est à l'extérieur du bâtiment (hypothèse à vérifier par le démontage du bouchage de la porte POR.1250 et par la fouille de l'occupation extérieure à l'est de l'édifice).

Parallèlement à ces réaménagements dix trous, correspondant à un usage particulier du rez-de-chaussée ont été observés sur la face interne du mur M.1001 (Fig. 47). En l'absence de relations stratigraphiques précises (la datation relative de ces traces les positionne directement après la construction du mur M.1001 et avant les remblais déposés lors de la construction du bâtiment 4 ; Agr. 732, 728, 727 et 716), il est difficile d'affirmer que ces traces sont associées uniquement au réaménagement du bâtiment 5 : elles pourraient tout aussi bien être liées à la première occupation (Cf. 3.2.). Néanmoins, ces trous n'ayant pas été prévus lors de la construction initiale du mur (M.1001), comme l'indiquent les traces de bûchage, l'attribution à cette deuxième phase d'occupation est probable.

Ces dix trous possèdent des caractéristiques distinctes : leur largeur, longueur et profondeur varient. Elles sont résumées dans le tableau suivant :

| N° US | Hauteur | Largeur | Profondeur |
|-------|---------|---------|------------|
| 41889 | 34 cm | 20 cm | 20 cm |
| 41890 | 28 cm | 20 cm | 20 cm |
| 41891 | 32 cm | 24 cm | 15 cm |
| 41892 | 36 cm | 15 cm | 15 cm |
| 42000 | 38 cm | 26 cm | 17 cm |
| 42001 | 34 cm | 22 cm | 16 cm |
| 42002 | 38 cm | 12 cm | 15 cm |
| 42003 | 40 cm | 30 cm | 15 cm |
| 42004 | 34 cm | 20 cm | 20 cm |
| 41207 | 56 cm | 30 cm | 20 cm |

Fig. 52 : Morphologie des trous observés sur le parement interne nord du mur M.1001.

Si ces trous semblent d'un point de vue morphologique assez hétérogènes, ils ont néanmoins tous contenu des pièces de bois obliques. Ils sont espacés régulièrement sur deux niveaux altimétriques directement au-dessus des fondations. Les six trous orientaux sont à une altitude de 50,60 m NGF alors que les deux trous les plus à l'ouest sont à une altitude de 50,80 m NGF.

Leur disposition confirme la tripartition du bâtiment déjà évoquée avec les supports circulaires centraux : deux trous pour la travée orientale, six pour la travée centrale et deux pour la travée occidentale.

Les aisseliers contenus dans ces trous auraient pu soutenir un plancher, soit du rez-de-chaussée soit de l'étage, mais l'absence de trous identiques sur le parement sud du mur nord (M.1002) va à l'encontre de cette hypothèse ; la théorie actuelle porte sur la mise en place

d'une structure de soutènement en bois, postérieure à la construction initiale, pour renforcer le plancher du premier étage qui pouvait menacer de tomber.

3.4. Occupation (état 2) du bâtiment 5

L'occupation (état 2) du bâtiment 5 (Agr. 733, 734 et 764) n'a pas été fouillée cette année mais elle apparaît sous les couches de remblais (Agr. 732, 728, 727 et 716) (Cf. 2.1) (Fig. 46-48).

Ces couches (Agr. 733) prennent la forme de bombements sur tout le pourtour du bâtiment qui ont été épargnés par le décaissement lié aux travaux de construction de l'édifice 4 (F.1300). Elles s'établissent à environ 51 m NGF dans la partie orientale du bâtiment. Comme expliqué précédemment, ce niveau de sol n'était pas régulier sur toute l'étendue de l'édifice puisque des couches antérieures à la construction de cet édifice étaient visibles au-dessus du niveau des couches d'occupation de la pièce semi-enterrée.

Directement au-dessus de ces couches (Agr. 733), des traces de rubéfaction ont été détectées à divers endroits de l'édifice sans pouvoir les associer à un phénomène particulier (Agr.734). Des traces similaires avaient déjà été observées en 2010, sur les marches orientales et sur les fondations du mur M.1002 ; on retrouve ces mêmes traces sur les marches sud et sur les fondations de M.1001 et enfin sur les couches exposées en secteurs 2 et 3.

Au-dessus de ces niveaux rubéfiés, un cailloutis (UC 42011) a été observé à cheval sur la première marche méridionale (Agr. 764) et les couches d'occupation précédemment présentées (Agr. 733 et 734). Composé de petits blocs de calcaire et de silex, cet aménagement semble avoir condamné la première marche de l'escalier rendant le sol de l'édifice, déjà incliné dans sa partie occidentale, irrégulier dans sa partie orientale.

4. UNE OCCUPATION ANTERIEURE AU BATIMENT 5 (Fig. 53)

4.1. L'occupation extérieure : les terres noires et le cailloutis ?

Repérée en 2010, dans le sondage pratiqué au sud du secteur 2, une large séquence stratigraphique, composée de terres noires intercalées avec des couches de tuffeau jaune concassé et parfois rubéfié, a été mise en évidence en 2011 dans le reste du secteur 2 et sur l'ensemble du secteur 3 (Agr.692). Ces terres noires sont datées du haut Moyen Âge puisque antérieures au cailloutis (Agr. 582) daté de la fin du haut Moyen Âge et repéré en 2008 à l'ouest du secteur 2 (MARMOUTIER 2010 : 42). La campagne de cette année a confirmé qu'une grande partie de ces niveaux du haut Moyen Âge a été décaissée à l'est du mur M.1017.

En effet, si l'on reporte l'altitude du cailloutis (Agr. 582) sur l'ensemble des secteurs orientaux, alors une quarantaine de centimètres d'occupation du haut Moyen Âge a été décaissée sur environ 150 m².

4.2. Des marches à l'est

En secteur 8, trois marches antérieures à toutes les autres maçonneries ont été repérées en 2010 (Agr. 737). Ces marches, formant l'escalier ESC.125, sont composées de blocs de calcaire dur de grand appareil (de 65 à 80 cm de long). Le nombre total de marches n'est pas connu ; d'autres pourraient être masquées par les couches correspondant à la deuxième occupation (Agr. 733) du bâtiment 5 ou par le mur M.1014. S'il est certain que ces marches sont antérieures au mur M.1002 (les blocs septentrionaux ont été coupés par son implantation), leur datation est pour le moment impossible à préciser.

3^{EME} PARTIE : LES INTERVENTIONS DE L'INRAP EN 2011

En 2011, deux interventions ont été réalisées dans l'enceinte de Marmoutier dans le cadre de l'archéologie préventive, tous deux exécutées par le centre Inrap de Tours (Fig. 3) :

- 1) pendant l'hiver, Philippe Blanchard a dirigé une opération dans l'emprise de l'ancien cimetière des religieuses de la Congrégation du Sacré Cœur de Jésus pour fouiller quelques sépultures avant que ce terrain, situé au pied de la tour des cloches, ne soit décaissé. Je remercie Philippe Blanchard d'avoir rédigé un résumé des résultats pour ce rapport ;
- 2) en octobre 2011, Raphaël de Filippo est intervenu dans la partie sud-est de l'enceinte afin d'établir la présence éventuelle de niveaux anthropiques dans ce secteur pressenti pour recevoir, à terme, le nouveau gymnase de l'établissement scolaire privé de Marmoutier. Cette intervention a fait l'objet d'une collaboration entre l'Inrap et le LAT pour le relevé et l'analyse de certaines coupes effectués par Eyméric Morin, post-doctorant, et Hélène Choplin, doctorante, qui a étudié les relations de Marmoutier avec la Loire dans le cadre d'un mémoire de master 2 soutenu en juin 2011 (MARMOUTIER 2009-2011, 3^{ème} partie).

1. L'ANCIEN CIMETIERE DES RELIGIEUSES DU SACRE CŒUR DE JESUS (Philippe Blanchard)²

Des travaux d'arasement d'un mur de terrasse limitant le sud d'une parcelle (AH30) au sein de l'ancienne abbaye de Marmoutier ont nécessité une courte intervention de diagnostic archéologique par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. En effet, depuis de nombreuses années, ce mur, haut de plusieurs mètres, menaçait de s'effondrer sur un chemin longeant et surplombant les ruines du dernier état de l'église de Marmoutier. Aussi, le service Architecture et Bâtiment de la Ville de Tours a projeté l'écrêtement de la partie supérieure du mur et le décaissement d'une portion des terres au nord de cette maçonnerie afin d'alléger la pression sur cette dernière.

Outre une utilisation de la parcelle comme espace funéraire pour la communauté religieuse du Sacré-Cœur de Jésus entre 1855 et 1989 (Fig. 55 = une planche avec les deux vues anciennes 1 et 2), l'intervention était motivée par l'éventuelle présence de vestiges anciens susceptibles de contribuer à une meilleure compréhension de l'occupation de ce site monastique.

Du point de vue strictement funéraire, les chances de retrouver des vestiges humains liés aux religieuses semblaient faibles en raison d'une intervention du service des cimetières de la Ville de Tours qui avait pratiqué une récupération de onze cercueils en mai 2001. Nous étions toutefois intéressés, d'un point de vue méthodologique, par l'identification de ces traces d'exhumation et notamment par la détection d'une éventuelle sélection de certaines pièces osseuses au détriment d'autres (petites pièces par exemple).

Le diagnostic archéologique a été effectué en deux phases distinctes. La première a été pratiquée entre le 7 et le 11 février et a consisté en la réalisation de deux courtes tranchées au sein de l'ancien cimetière des sœurs et la seconde phase est intervenue les 14 et 15 février sous la forme d'une surveillance de travaux lors de l'écrêtement du mur et du décaissement des terres au pied de ce dernier, côté nord.

2. L'examen anthropologique a été fait par Jérôme Livet (Inrap, centre de Tours).

1.1. Les tranchées de diagnostic

Deux tranchées est-ouest ont été pratiquées dans la partie occidentale de la parcelle. La première tranchée, longue de 7,60 m et large de 2 m, a été implantée le long du mur de terrasse nord de ce terrain et a révélé l'absence de vestiges osseux et une stratigraphie très perturbée³. En effet, cette partie correspond au secteur ayant fait l'objet de la récupération de corps par le service des cimetières. Seuls subsistaient dans la coupe quelques éléments liés à d'anciens cercueils (poignée ou fragments de bois). Précisons toutefois que l'extrémité occidentale de cette première tranchée a longé les vestiges (au sud) d'un ancien ossuaire. Ce dernier, vu seulement en section, était composé de plaques en ciment qui avaient été bouleversées par les travaux de mai 2001 pour la récupération des ossements. Aucune structure archéologique ancienne n'a été reconnue.

La seconde tranchée a été implantée plus à l'est que la première et dans l'axe longitudinal de la parcelle. Comme dans la première tranchée, aucun vestige antérieur au 19^e siècle n'a été identifié. Toutefois, si la première tranchée était négative en termes de vestiges osseux, ce ne fut pas le cas de la seconde. En effet, les vestiges de cinq tombes (S.1 à S.5) distinctes ont été reconnus. Quatre d'entre elles (S.1 à S.4) ont fait l'objet d'une fouille minutieuse alors que la dernière, identifiée dans la coupe nord de cette tranchée, a fait l'objet d'une simple récupération le 14 février lors de la journée de surveillance des travaux.

Toutes ces sépultures correspondent à des inhumations en cercueil de bois cloué et de forme trapézoïdale mais seules S.2 et S.3 sont complètes, S.1 et S.4 ayant été recoupées⁴.

Selon l'étude menée par Jérôme Livet (archéo-anthropologue/Inrap Tours), S.1 se rapporte à une sépulture d'adulte dont seul le tiers supérieur est conservé (Fig. 56a = IMG_0820). Les vestiges osseux restants sont bien conservés. L'individu reposait sur le dos dans une orientation est-ouest, tête à l'ouest. Le squelette présente de plus des traces d'arthrose au niveau des épaules et, surtout, sur le rachis, où plusieurs vertèbres sont soudées (notamment les vertèbres cervicales 2 et 3).

L'individu S.2 est complètement habillé au sein du cercueil (Fig. 56b IMG_0911) dont le fond est recouvert d'une fine couche de plâtre (analyse en cours). Il a été déposé sur le dos, tête à l'ouest. Les bras sont faiblement écartés du corps ; les mains sont rassemblées sur le pubis, enserrant un crucifix en bronze. Les membres inférieurs sont en extension. Les ossements correspondent à une femme adulte (MURAIL *et al.* 2005) mesurant approximativement 155cm +/- 5cm (CLEUVENOT, HOUËT 1993). Des traces d'arthrose ont été identifiées sur la colonne vertébrale, avec notamment la soudure des vertèbres thoraciques 6 et 7. Des enthèses sont également visibles au niveau du pied droit.

L'individu S.3 est antérieur à S.1 et était très certainement habillé à l'origine. Il a été déposé sur le dos, tête à l'ouest (Fig. 56c IMG_0939). Les bras sont faiblement écartés du corps et s'appuient contre les bords du contenant. Les mains sont rassemblées sur le pubis, enserrant un chapelet à médailles en bronze. Les membres inférieurs sont en extension, les pieds dans l'axe des jambes. Les ossements sont, là encore, très bien conservés. Il s'agit de ceux d'une femme adulte (MURAIL *et al.* 2005), mesurant approximativement 166cm +/- 5cm (CLEUVENOT, HOUËT 1993). Aucune pathologie dite dégénérative ou de sénescence n'a été identifiée.

Enfin, S.4, a été mise au jour sous S.2 et lui est donc antérieure. Bien qu'incomplet (du crâne à mi-thorax) (Fig. 56d IMG_0917), il est possible de préciser qu'il s'agit d'un individu adulte inhumé habillé et déposé sur le dos, tête à l'ouest.

3. Terrain naturel aux environ d'1,20 m.

4. L'état de conservation et de représentation de S.5 n'est pas déterminé en raison de son engagement dans la paroi nord de la tranchée (côté sud du cercueil visible uniquement).

Les individus mis au jour correspondent donc à des religieuses du Sacré-Cœur inhumées dans la seconde moitié du 19^e siècle ou dans la première moitié du suivant. Il est peu probable que l'horizon chronologique soit compris au-delà de cette période car il semble que les onze tombes récupérées par le service des cimetières correspondent aux inhumations les plus récentes et donc encore matérialisées au moment de l'intervention de 2001.

1.2. L'écèlement du mur de terrasse

Les 14 et 15 février 2011, une tranchée a été pratiquée immédiatement au nord du mur sud de cette parcelle et faisant fonction de mur de terrasse (Fig. 57a IMG_0966). Ces travaux de terrassement ont été pratiqués à la pelle mécanique sous surveillance d'un archéologue et de deux membres du service des cimetières. Les restes de cinq corps de religieuses (dont S.5) ont été récupérés à cette occasion. Aucun vestige antérieur à l'utilisation funéraire de cette parcelle n'a été mis au jour. Seule une maçonnerie nord-sud (Fig. 57b IMG_0975) se rapportant à l'ancienne limite orientale du cimetière a été reconnue.

La démolition de la partie supérieure du mur (Fig. 57c IMG_0977) n'a pas révélé de blocs de pierres taillés anciennement et réutilisés en comblement dans la maçonnerie.

1.3. Synthèse

Malgré l'absence de vestiges anciens et le caractère très récent des restes funéraires, cette intervention apparaît comme extrêmement positive car elle a permis de mettre au jour des éléments qui habituellement ne sont pas conservés tels le bois des cercueils ou les pièces textiles liées aux vêtements. Ces observations apportent des informations essentielles sur les pratiques funéraires des membres d'une communauté religieuse féminine. En effet, le travail réalisé nous a permis de savoir que ces sœurs ont été inhumées dans des vêtements sans aucun linceul. Les pièces textiles mises au jour s'apparentent au costume traditionnel et quotidien des membres de cette communauté. Bien qu'aucune étude de spécialiste des textiles n'ait pour le moment été réalisée malgré des demandes répétées, les observations effectuées *in situ* semblent indiquer la présence de tissus différents correspondant très certainement à des voiles (au niveau du crâne), une robe et de probables sous-vêtements.

L'intérêt d'une telle étude, malgré le caractère récent des découvertes, est de pouvoir appréhender le costume funéraire d'une religieuse et de pouvoir ainsi transposer les résultats à des cas plus anciens où les tissus (comme les sources écrites) font cruellement défaut pour l'interprétation des pratiques funéraires⁵. De la même façon, cette intervention a révélé que les corps des religieuses n'étaient pas enveloppés d'un linceul, la robe dont elles étaient revêtues le remplaçant probablement.

2. TRANCHEES DANS L'ANGLE SUD-EST DE L'ENCEINTE : APPORT A LA CONNAISSANCE DES FLUCTUATIONS DE LA LOIRE (Eymeric Morin, Hélène Choplin)

Le traitement des données recueillies dans les trois tranchées creusées dans l'angle sud-est de l'enceinte étant en cours au moment de la rédaction de ce rapport, seules les observations faites en coupe par Eymeric Morin et Hélène Choplin sont présentées ci-dessous. Ce rapport a été transmis en novembre 2011 à Raphaël de Filippo pour que sa matière soit incorporée au rapport final de l'Inrap.

5. Cas de l'abbesse Marie de Bretagne décédée en 1477 et inhumée au prieuré de la Madeleine d'Orléans (BLANCHARD *et al.* 2010), où les rares vestiges textiles conservés sont difficiles à interpréter.

2.1. Contexte géo-archéologique⁶

Le diagnostic archéologique a été sollicité par l'institution de Marmoutier pour l'installation d'un nouveau gymnase dans la partie sud-est de l'enceinte et a été réalisé par l'Inrap sous la direction de Raphaël de Filippo. Sur l'emprise de cette future construction, deux tranchées ont été ouvertes (Fig. 58). La localisation de ces tranchées était susceptible d'apporter un complément d'informations sur l'organisation spatiale du monastère. Plus particulièrement, les connaissances sur les relations existant entre Loire et abbaye mettent en relief les conséquences de la proximité du fleuve sur l'occupation du site.

En 2004, dans le cadre du programme de recherche lancé la même année par le LAT, des prospections géophysiques ont été réalisées sur quatre parcelles à proximité de l'enceinte sud (Fig. 58), dans le but d'identifier d'éventuelles zones d'activités ou de constructions périphériques au pôle religieux et claustral. Trois des parcelles avaient mis en évidence des anomalies magnétiques et électriques linéaires pouvant correspondre à des structures maçonnées ou à des structures fossoyées, et des anomalies zonales probablement révélatrices de structures maçonnées. Ces premières constatations ont fait l'objet d'un contrôle par carottages (tarière manuelle) en décembre 2004, qui a confirmé la présence de vestiges archéologiques maçonnés sur deux des trois parcelles prospectées (MARMOUTIER 2004 : 7-8). Ces deux zones ont fait l'objet d'une intervention l'année suivante.

La campagne de 2005 a permis la réalisation de deux sondages de 50m² effectués à la pelle mécanique (Fig. 58). Le premier sondage (sondage 1), rebouché dans la journée, a mis en évidence, sous des remblais contemporains, un chemin de pierres calcaires disposées sur une couche limoneuse contenant des fragments d'ardoise. Sous ces niveaux, les sables de Loire ont pu être observés sur 1,20 m d'épaisseur, dès la cote d'environ 47 m NGF. Le deuxième sondage (zone 2), qui a fait l'objet d'une fouille, a montré la présence de remblais constitués de couches limoneuses contenant du mobilier daté du 19^e siècle et des dépôts naturels de sables de Loire entre les cotes NGF 47,28 m et 46,16 m (MARMOUTIER 2005 : 24-25). Les conclusions étaient de deux ordres : soit les sables de la Loire ont recouvert des niveaux anthropiques plus anciens, soit ce secteur méridional, proche de la Loire, n'a pas été utilisé autrement que sous forme de jardins ou de vergers. Ces résultats ne permettaient pas de conclure à la présence d'une occupation ancienne dans cette partie de l'enceinte.

Par ailleurs, Elisabeth Zadora-Rio a suggéré l'existence dans cette zone d'un cimetière habité fondé à la fin du 11^e siècle et rattaché à l'église Saint-Nicolas⁷ (Fig. 59). L'intervention de l'Inrap dans la partie sud-est de l'enceinte se situerait donc à l'extrémité orientale de l'emprise supposée de ce cimetière.

2.2. Description de la coupe et des unités stratigraphiques

Deux tranchées parallèles orientées nord-sud ont été réalisées à la pelle mécanique (Fig. 58). La première tranchée (tranchée 1) est constituée de deux tronçons, a et b et la seconde (tranchée 2) lui est parallèle. La coupe 1, relevée dans la tranchée 1a, est profonde d'au maximum 320 cm (entre les cotes 49,78 et 46,64 m NGF) et longue d'environ 10 m (Fig. 60).

6. Elisabeth Lorans et Jean-Baptiste Rigot (Laboratoire Archéologie et Territoires, UMR 6173 CITERES) sont remerciés pour leur relecture et leurs conseils avisés.

7 « Ses limites laissaient à l'extérieur Saint-Jean et l'église abbatiale, et on peut penser qu'elles n'atteignaient pas l'église Saint-Radegonde qui était l'église du bourg de Marmoutier. Elles dessinent un espace dont les dimensions peuvent être évaluées, de façon très grossière, à 250×400 à 500 m, soit une superficie de l'ordre d'une dizaine d'hectares » (ZADORA-RIO 2000 : 204).

La coupe présente 25 unités stratigraphiques différentes numérotées de 1 à 25, avec trois sépultures (S1, S2 et S3). La base du creusement des trois sépultures se situe environ à la même cote (47,0 m NGF). Deux autres creusements (20 et 25) ont également été observés dans la moitié nord de la coupe (Fig. 60-61).

2.2.1. Description des couches

- US 1** : Sables hétérométriques, graviers et galets propres (diamètre maximum 5 cm), grossièrement lités (litage sub-plan) sur environ 25 à 30 cm d'épaisseur, soit de 46,64 à 47 m NGF. Dépôt naturel.
- US 2, 3, 4, 5 et 6** : Alternance de lits (litage sub-plan, parfois légèrement ascendant) de sables et graviers propres, de sables moyens propres et de silt-sableux brun foncés. Le litage est net, et l'alternance de quatre séquences granoclassées a été observée sur environ 50 cm (de 47 à 47,58 m NGF). Dépôt naturel.
- US 7, 8, 9 et 10** : Dépôt silto-sablo-argileux, brun foncé. Couche très homogène et compacte, d'une puissance de plus de 100 cm dans la partie nord de la coupe (de 47,2 à 48,4 m NGF) et d'environ 25 à 30 cm dans la partie sud (entre les sépultures S1-S2 et S2-S3, soit de 47,58 à 47,8 m NGF). Dépôt naturel.
- US 13, 14, 15 et 16** : Couche silto-sablo-argileuse (quelques sables grossiers) de couleur brune, présence de petits éléments de craie, d'environ 140 cm (de 47 à 48,4 m NGF). Comblement des sépultures 1, 2 et 3 et du creusement 21.
- US 11 et 12** : Couche de matériau hétérométrique sablo-graveleux hétérogène gris clair, contenant de gros éléments de craie et de silex et des fragments d'ardoises, d'une puissance maximale de 110 cm (de 47,3 à 48,4 m NGF environ). Comblement des creusements 20 et 25.
- US 17** : Couche silto-argileuse noirâtre à structure légèrement grumeleuse, contenant des fragments de tuiles et d'ardoise, d'une épaisseur d'environ 40 cm (de 48,4 à 48,8 m NGF). Paléosol anthropique ?
- US 18** : Fragments et blocs de craie tendre et pulvérulente (« tuffeau » et/ou craie de Villedieu) sur environ 50 cm (de 48,8 à 49,3 m NGF). Remblai.
- US 19** : Couche silto-sablo-argileuse grumeleuse brun sombre, contenant des racines actuelles, des fragments de tuiles et d'ardoises, épaisse d'environ 50 cm (de 49,3 à 49,8 m NGF). Sol actuel.
- F 1** : Le fait 1 est constitué de l'US 13 et de l'US 21. L'US 21 est un creusement en lien avec les sépultures 1, 2 et 3, d'environ 1 mètre entre le toit du comblement et le haut des sépultures, sur une longueur de 2,75 mètres environ. Il est comblé par l'US 13, dont la base est située à la cote 47,8 m NGF.
- F 2** : Le fait 2 est constitué de l'US 11 et de l'US 20. L'US 20 est un creusement qui incise l'US 7 et est comblé par l'US 11. Sa profondeur est d'environ 90 cm pour une longueur de 183 cm, sa base étant située à la cote de 47,3 m NGF.
- F 3** : Le fait 3 est constitué de l'US 12 et de l'US 25. L'US 25 est un creusement qui incise l'US 7 et est comblé par l'US 12, sa base étant située à la cote 47,3 m NGF.
- S1** : La sépulture S1 est composée de l'US 14 et de l'US 22. L'US 22 est un creusement comblé par l'US 14, de 41 cm de large sur 80 cm de hauteur (base vers 47,0 m NGF).
- S2** : La sépulture S2 est composée de l'US 15 et de l'US 23. L'US 23 est un creusement comblé par l'US 15, de 43 cm de large sur 80 cm de hauteur (base vers 47,0 m NGF).
- S3** : La sépulture S3 est composée de l'US 16 et de l'US 24. L'US 24 est un creusement comblé par l'US 16, de 41 cm de large sur 80 cm de hauteur (base vers 47,0 m NGF).

2.2.2. Les dépôts anthropiques

De manière préalable, les creusements 20 et 25, présents dans la moitié nord de la coupe, apparaissent très distincts du 21, présent dans la moitié sud, bien que tous soient scellés par l'US17.

- Le creusement 21 et les sépultures S1, S2 et S3

Le toit de l'US 13 comblant le creusement 21 et dénué de mobilier archéologique est situé à environ 1,5 m sous la surface actuelle. Le creusement 21 présente, à sa base, trois creusements de sépultures (22, 23 et 24). Ces trois sépultures reposent sur les dépôts sablo-graveleux ligériens à 2,9 m de la surface actuelle (à 47,0 m NGF), et à 1,4 m du toit de l'US 13 (situé vers 48,4 m NGF). Leurs dimensions sont d'environ 40 cm de largeur et 80 cm de hauteur. Elles ont toutes présenté des ossements. La sépulture S1 a révélé un squelette, qui a été prélevé du haut des cervicales jusqu'au bassin (stocké au Château de Tours en attente d'une étude par le Laboratoire Archéologie et Territoires). Les membres inférieurs affleurant en coupe transversale dans les sépultures S2 et S3 n'ont pas été prélevés. Le matériau constitutif des US 14 à 16 comblant ces sépultures est similaire à celui de l'US 13 comblant le creusement 21. La fonction de ce dernier creusement et le lien avec les trois sépultures restent à établir plus précisément. Ce décaissement a néanmoins rendu possible une inhumation profonde, en diminuant le risque d'affaissement des parois lors de la réalisation des fosses sépulcrales.

- Les creusements 20 et 25

Les creusements 20 et 25, dans la moitié nord de la coupe, ont été réalisés dans l'US 7 silto-sablo-argileuse et n'ont révélé aucune trace apparente d'inhumation. Ils sont comblés par un matériau sablo-graveleux dénué de mobilier archéologique (US 11 et 12). Le creusement 25 n'a pas été observé dans sa totalité.

Ces deux creusements ont été associés par la similarité des faciès sédimentaires de leur comblement (US 11 et 12), bien que leurs formes soient très différentes. Leur(s) fonction(s) n'est pour le moment pas établie.

- Les remblais contemporains

Au-dessus de ces niveaux, un paléosol anthropique (US 17) est observé. Il correspond à un apport de terre végétale, ayant permis l'établissement de jardins aux alentours. Le paléosol est scellé d'une épaisse couche remblayée de craie, présentant des fragments de céramiques et de verres (US 18). Ces niveaux contenant du mobilier de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle, sont scellés par le sol actuel (US 19).

- Résumé

Les relations entre les différentes US ont été synthétisées dans un diagramme stratigraphique (Fig. 4) et plusieurs remarques peuvent être formulées :

- les sépultures S1, S2 et S3 ont été réalisées après un décaissement correspondant au creusement 21. Ce décaissement a probablement eu pour fonction de permettre le creusement de fosses sépulcrales plus profondes. Une question simple reste posée : pourquoi entreprendre d'inhumer à au moins 1,4 m de profondeur ?
- les creusements 21 et 20/25 ne présentent pas les mêmes caractéristiques de comblement, et les sépultures présentant des ossements sont associées uniquement au creusement 21. Ces trois creusements dans l'US 7 ont été observés à des côtes similaires mais ne semblent ni contemporains, ni posséder la même fonction.
- les niveaux supérieurs sont des couches modernes montrant l'établissement probable de jardins (US 17), du remblaiement (US 18) et le sol actuel (US 19).

2.2.3. Les dépôts naturels

Les niveaux naturels ont été observés entre 48,5 et 46,6 m NGF, sous environ 1,20 m de remblais (Fig. 3). A la base de la coupe, les dépôts sablo-graveleux grossièrement lités de

l'US 1, sous les sépultures S1, S2 et S3, se sont mis en place dans un contexte hydrodynamique très énergétique, qui pourrait correspondre à un fond de chenal ou une barre gravelo-sableuse, telle une grève.

Au-dessus reposent les US 2 à 6, caractérisées par des dépôts sablo-graveleux lités, avec quatre séquences granoclassées identifiées dans la moitié sud de la coupe. Ces sédiments ont été mis en place dans un contexte hydrodynamique moins énergétique que les dépôts sous-jacents. La présence d'un litage sub-plan et l'alternance de séquences granoclassées suggère un contexte de dépôt en position proximale à la levée naturelle, plus éloignée du chenal, ou encore le comblement rapide et sableux d'un chenal secondaire.

En partie supérieure, les dépôts sont silto-sablo-argileux (US 7 à 10) et incisés par les creusements 21, 20 et 25. Leur épaisseur varie d'environ 30 cm dans la partie sud de la coupe (US 8 à 10) à 100 cm dans la partie nord (US 7). Ces dépôts sont caractéristiques d'une sédimentation dans un contexte plus calme de plaine d'inondation. L'absence de litage implique un milieu assez végétalisé durant le dépôt et/ou une évolution post-dépôt (activité biologique et pédogenèse) (CAMPY, MACAIRE 2003).

Avant l'occupation monastique, le cadre physique de ce secteur a beaucoup changé au dans le temps, avec un éloignement perceptible du chenal principal de la Loire vers le sud. Le milieu a évolué d'un contexte proximal à un chenal actif vers un contexte de plaine d'inondation.

2.3. Les prélèvements OSL (Optically Stimulated Luminescence) : localisation et objectifs des prélèvements

Trois prélèvements pour datation par OSL (notés b, c et e) ont été réalisés dans la coupe (Fig. 60) :

- b a été prélevé à 46,9 m NGF dans l'US 01, sous US 15. Il permettra de préciser à quelle époque un chenal actif était encore à proximité du site ;
- c provient de l'US 15 à 47,2 m NGF. Il permettra de dater la sépulture S2, mais aussi S1 et S3 ;
- e provient de l'US 07 à 47,2 m NGF. Il permettra de préciser depuis quelle époque ce secteur est situé en contexte de plaine d'inondation.

Les trois prélèvements ont été envoyés au Laboratory of the Geological Institute of Hungary (Budapest, Hongrie). Par recoupements, ces trois datations permettront de préciser la chronologie globale des événements sur ce site. L'analyse devrait débuter en décembre 2011 ou janvier 2012 selon les informations fournies.

2.4. Conclusions provisoires

La coupe observée dans le cadre de ce diagnostic permet de compléter les données et les conclusions des interventions de 2004 et de 2005. Il semblerait que cette partie sud-est de l'enceinte était soumise à une forte activité fluviale, rendant difficilement possible une occupation, contrairement à l'hypothèse de 2005 qui envisageait la présence de dépôts anthropiques sous les sables observés dans les sondages à environ 47 m NGF, comme ceux mis au jour dans cette coupe. Cette dernière nous indique que l'occupation humaine, dont nous n'avons aucune trace archéologique dans les tranchées, n'aurait pu se développer que lorsque le secteur s'est retrouvé en contexte de plaine d'inondation. La datation par prélèvement OSL des niveaux naturels permettrait de conforter cette conclusion, également proposée dans le rapport de 2005, et de déterminer un *terminus post quem* pour une possible occupation, de cet espace du sud de l'enceinte.

La coupe des niveaux naturels et anthropiques a mis au jour trois sépultures associées à un décaissement (creusement 21) et deux autres creusements indépendants (20 et 25). Les sépultures, situées à la même cote et comblées par les mêmes matériaux, semblent contemporaines. Le décaissement a pu faciliter le creusement de fosses sépulcrales profondes (à au moins 1,4 m de profondeur) en diminuant le risque d'affaissement des parois lors de leur réalisation. La fonction des creusements 20 et 25, antérieurs aux remblais contemporains, n'a pas été identifiée pour le moment.

Les datations OSL en cours viendront préciser le fonctionnement en contexte naturel et anthropisé de ce secteur. Elles seront présentées dans un rapport définitif en 2012.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Histoire de Marmoutier

Chevalier C. (éd.) - *Histoire de l'abbaye de Marmoutier* par dom E. Martène, Mémoires de la Société Archéologique de Touraine, XXIV- XXV, 1874-1875.

SALMON 1854

Salmon A. (éd.) – *Recueil de Chroniques de Touraine*, Tours.

BIBLIOGRAPHIE

BLANCHARD *et al.* 2010

Blanchard Ph. (dir.), Cunault M., Kacki S., Poitevin G., Rouquet J., Yvernault F. – *Orléans, La Madeleine : hospitalité et recueillement à travers différentes occupations (9e-18e s.)*, Rapport Final d'Opération de fouille Archéologique, INRAP/SRA, Tours/Orléans, 486 p. et 1532 p. d'annexes.

CAMPY, MACAIRE 2003

Campy M., Macaire J.-J. - *Géologie de la surface : érosion, transfert et stockage dans les environnements continentaux*, Paris, Dunod, 440 p.

CLEUVENOT, HOUËT 1993

Cleuvenot E., Houët F., Propositions de nouvelles équations d'estimation de stature applicables pour un sexe indéterminé et basées sur les échantillons de Trotter et Gleser, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 5 : 245-255.

HUNOT, GUERIN 2007

Hunot J.-Y., Guérin J., Couvertures de tuile creuses du 12e siècle et charpentes médiévales en Anjou., *Bulletin Monumental*, 165-III : 235-248.

LEFEBVRE ET LORANS 2008

Lefebvre B., Lorans E., Tours. L'hôtellerie de Marmoutier : un vaste édifice de la fin du 12^e siècle et ses transformations modernes, *Bulletin Monumental*, 166-I : 71-74.

LELONG 1979

Lelong C. – *Carré N.I. première travée gothique*, tapuscrit, 1 p.

LELONG 1980a

Lelong C. – Etudes sur l'abbaye de Marmoutier, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, XXXIX : 279-320.

LELONG 1980b

Lelong C. – Observations et hypothèses sur l'église abbatiale gothique de Marmoutier, *Bulletin Monumental*, 138 : 117-171.

LELONG 1983

Lelong C. – *Tours, Marmoutier, Rapport préliminaire*, tapuscrit, 10 p.

LELONG 1986

Lelong C. – *La basilique Saint-Martin de Tours*, C.L.D., Chambray-lès-Tours, 133 p.

LELONG 1987

Lelong C. – L'abbatiale romane de Marmoutier, *Bulletin monumental*, 145 : 173-204.

LELONG 1988

Lelong C. – L'abbatiale gothique de Marmoutier, observations complémentaires, *Bulletin Monumental*, 146 : 277-305.

LELONG 1992

Lelong C. – Mourir à Marmoutier : cimetières, tombes et pratiques funéraires, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine XLIII* : 473-496.

LORANS à paraître

Lorans E. - « Circulation et hiérarchie au sein des établissements monastiques médiévaux (II). Autour de Marmoutier », in M. Lauwers (dir.), *Topographie, circulations et hiérarchie au sein des ensembles monastiques dans l'Occident médiéval*, Actes de la table-ronde de Nice, 18-19 avril 2008, Turnhout, Brepols (Collection d'histoire médiévale de l'Université de Nice).

MARMOUTIER 2004

Lorans E. (dir.), *Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire). Rapport 2004 – projet 2005*, CITERES-LAT, 1 vol. dactyl.

MARMOUTIER 2005

Lorans E. (dir.), *Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire). Rapport 2005*, CITERES-LAT, 2 vol. dactyl.

MARMOUTIER 2007

Lorans E. (dir.), *Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire). Rapport 2007*, CITERES-LAT, 3 vol. dactyl.

MARMOUTIER 2010

Lorans E. (dir.), *Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire). Rapport 2010*, CITERES-LAT, 1 vol. dactyl.

MARMOUTIER 2009-2011

Lorans E. (dir.), *Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire). Rapport triannuel 2009-2010*, CITERES-LAT, 1 vol. dactyl.

MURAIL *et al.* 2005

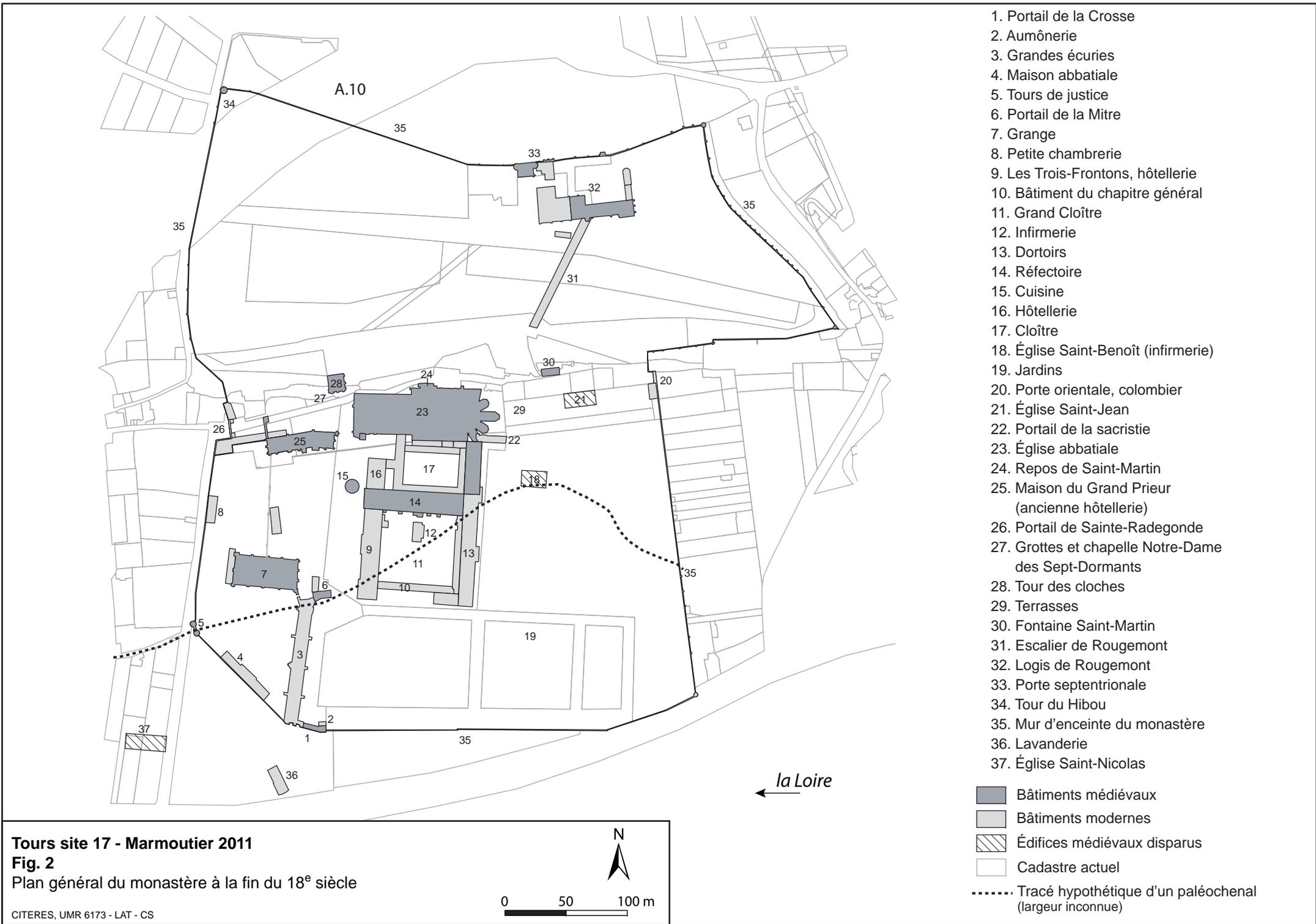
Murail P., Bruzek J., Houët F., Cunha E. - DSP: a probabilistic sex diagnosis tool using worldwide variability in hip bone measurements, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., 1.17, 3-4 : 167-176.

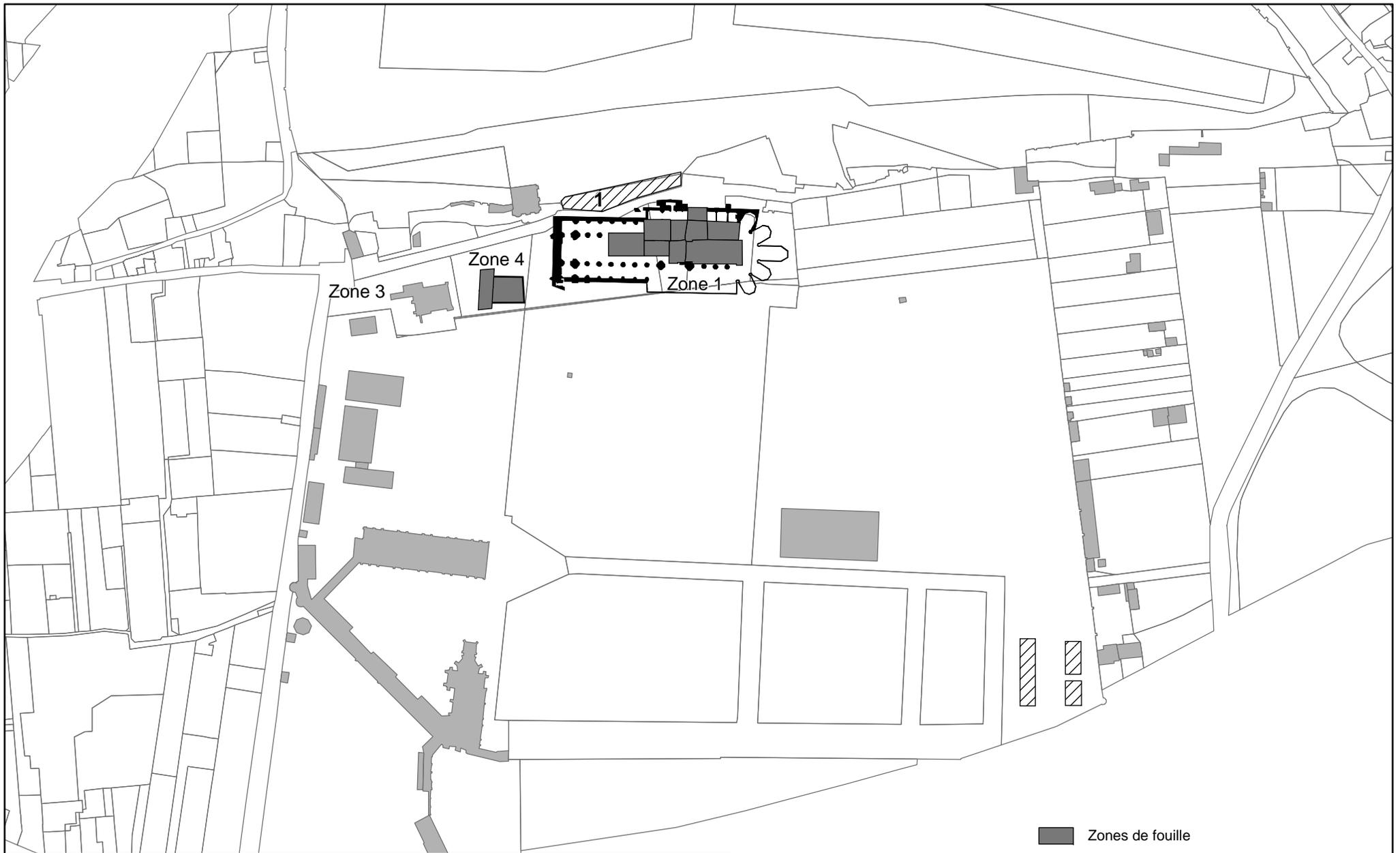
PRIGENT 2008

Prigent D. - Les débuts du moyen appareil : l'exemple de l'Anjou-Touraine (Xe-XIIe s.), in F. Blary, J.-P. Gély, J. Lorenz (dir.), *Pierre du patrimoine européen, économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des temps modernes*, Paris, CRHS et Patrimoine Vivant éditeurs : 295-308.

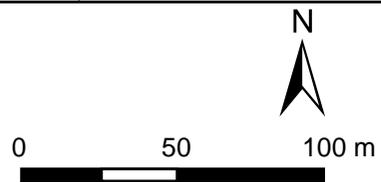
ZADORA-RIO 2000

Zadora-Rio E., Lieux d'inhumation et espaces consacrés : le voyage du pape urbain II en France (août 1095 – août 1096), in A. Vauchez (dir.), *Lieux sacrés, lieux de culte, sanctuaires : approches terminologiques, historiques et morphologiques*, École Française de Rome, 2000 : 197-213.

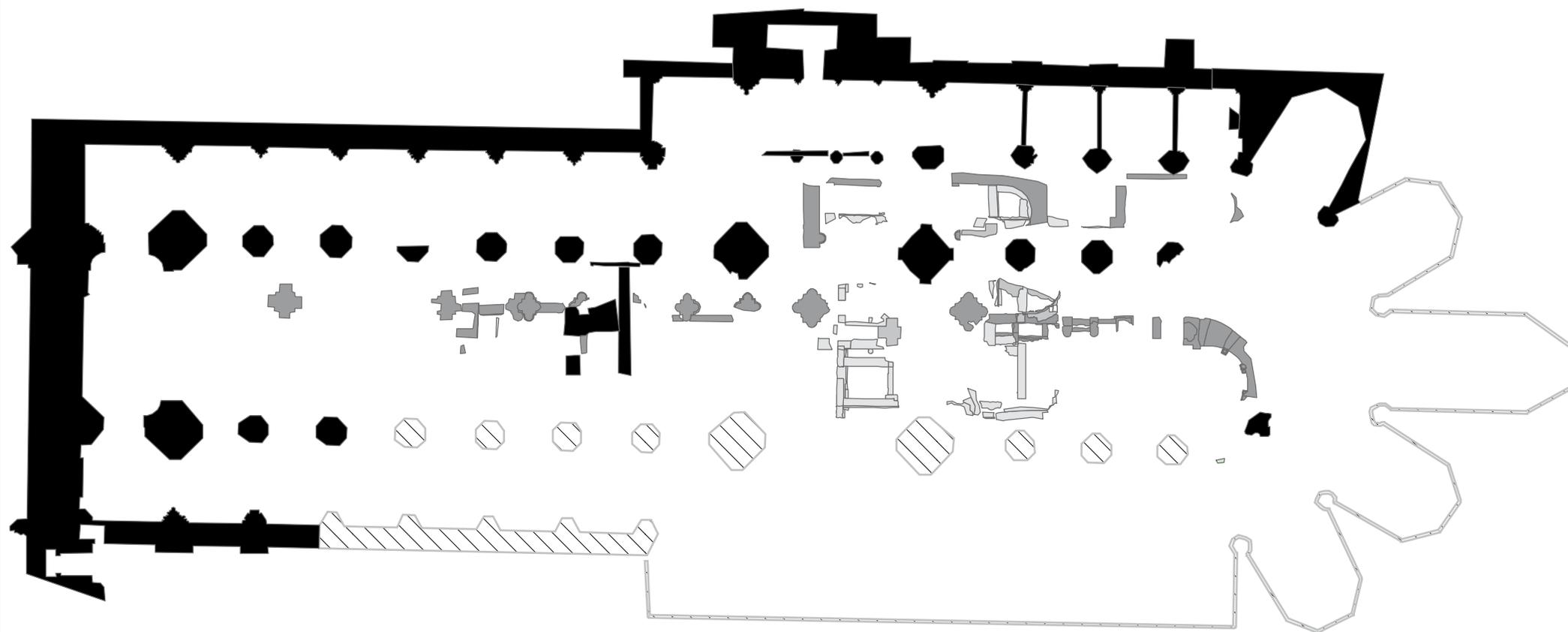




Tours site 17 - Marmoutier 2011
Fig. 3
 Localisation des zones de fouille en 2011.



- Zones de fouille
- Sondages INRAP 2011
(1 : ancien cimetière des religieuses)
- Bâti actuel
- Parcellaire actuel



Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 4

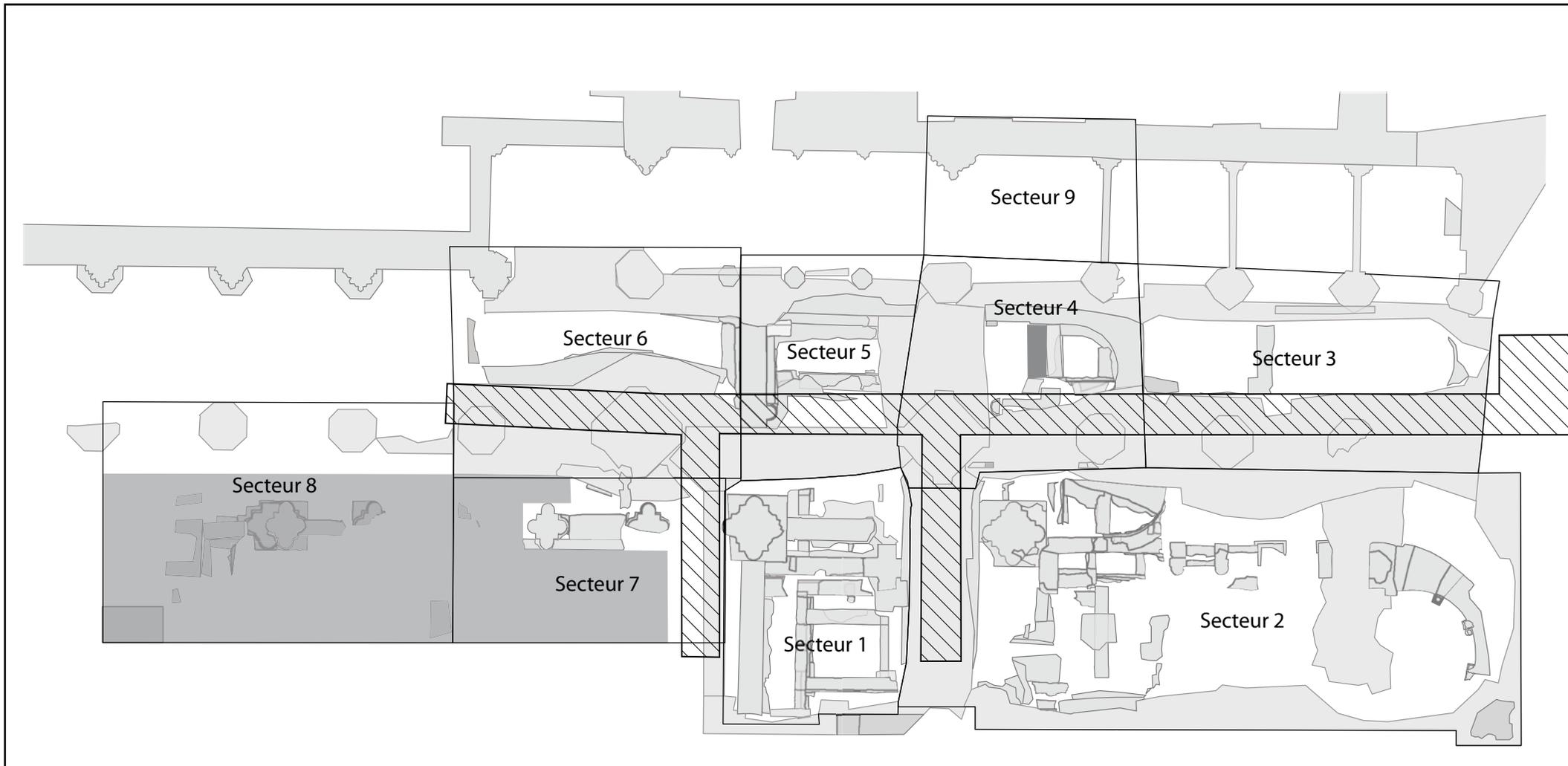
Zone 1

Plan des trois églises emboîtées et des principaux vestiges antérieurs.

0 5 10 mètres

CITERES, UMR 6173 - LAT - D.H.

- Maçonneries de l'église gothique
- Maçonneries restituées de l'église gothique
- Maçonneries de l'église romane
- Maçonneries de l'église du 10^e siècle
- Maçonneries antérieures



Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 5

Zone 1, secteurs 1 à 8

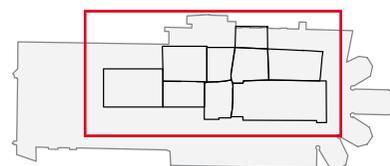
Localisation des surfaces fouillées et nouvelles limites de secteur.

CITERES, UMR 6173 - LAT - G.S., D.M., D.H.

0



15 m



-  Nouvelles limites de secteur
-  Maçonneries
-  Surfaces fouillées en 2011
-  Emplacement de la passerelle pour les visites

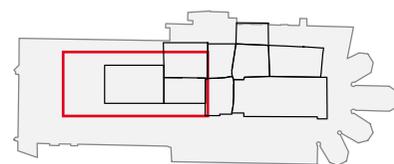


Tours site 17 - Marmoutier 2011

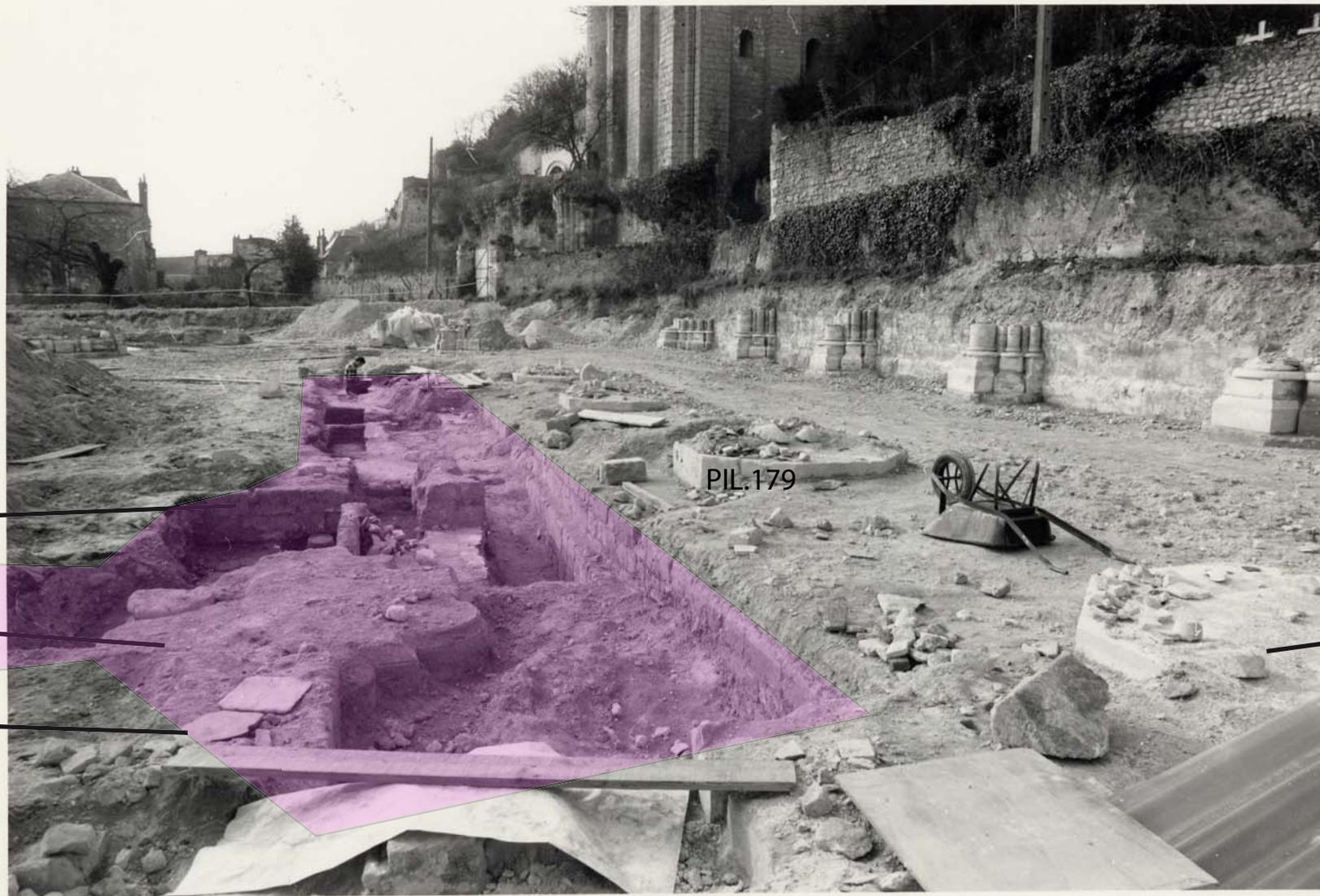
Fig. 6

Zone 1, secteurs 7 et 8

Fouilles anciennes et nouvelles interventions.



- Maçonneries
- Niveaux en place
- Niveaux fouillés par Ch. Lelong
- Hypothèse d'extension maximale des zones fouillées par Ch. Lelong
- Sépultures et sondages profonds de Ch. Lelong



M.94

PIL.190 /
PIL.192

M.29

PIL.179

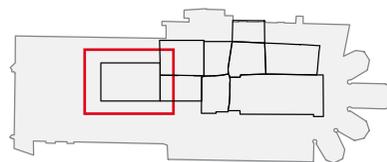
PIL.178

Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 7

Zone 1, secteur 8

Photographie de la fouille de 1982 (clichés Ch. Lelong).



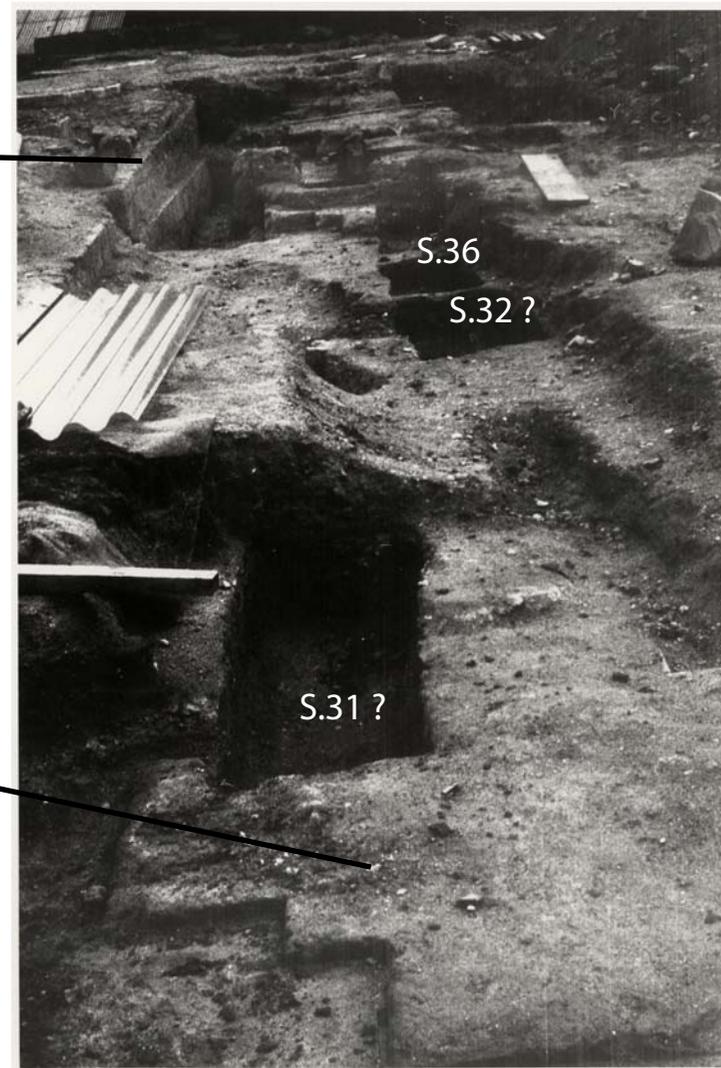
Extension maximale connue
des fouilles de Ch. Lelong



Vue de l'est



M.28



Vue de l'ouest

pile romane
occidentale



S.31 ?

S.31 ?

S.36

S.32 ?

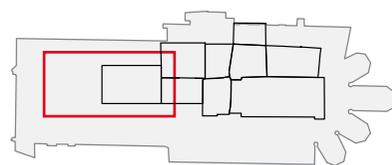
Tours site 17 - Marmoutier 2011

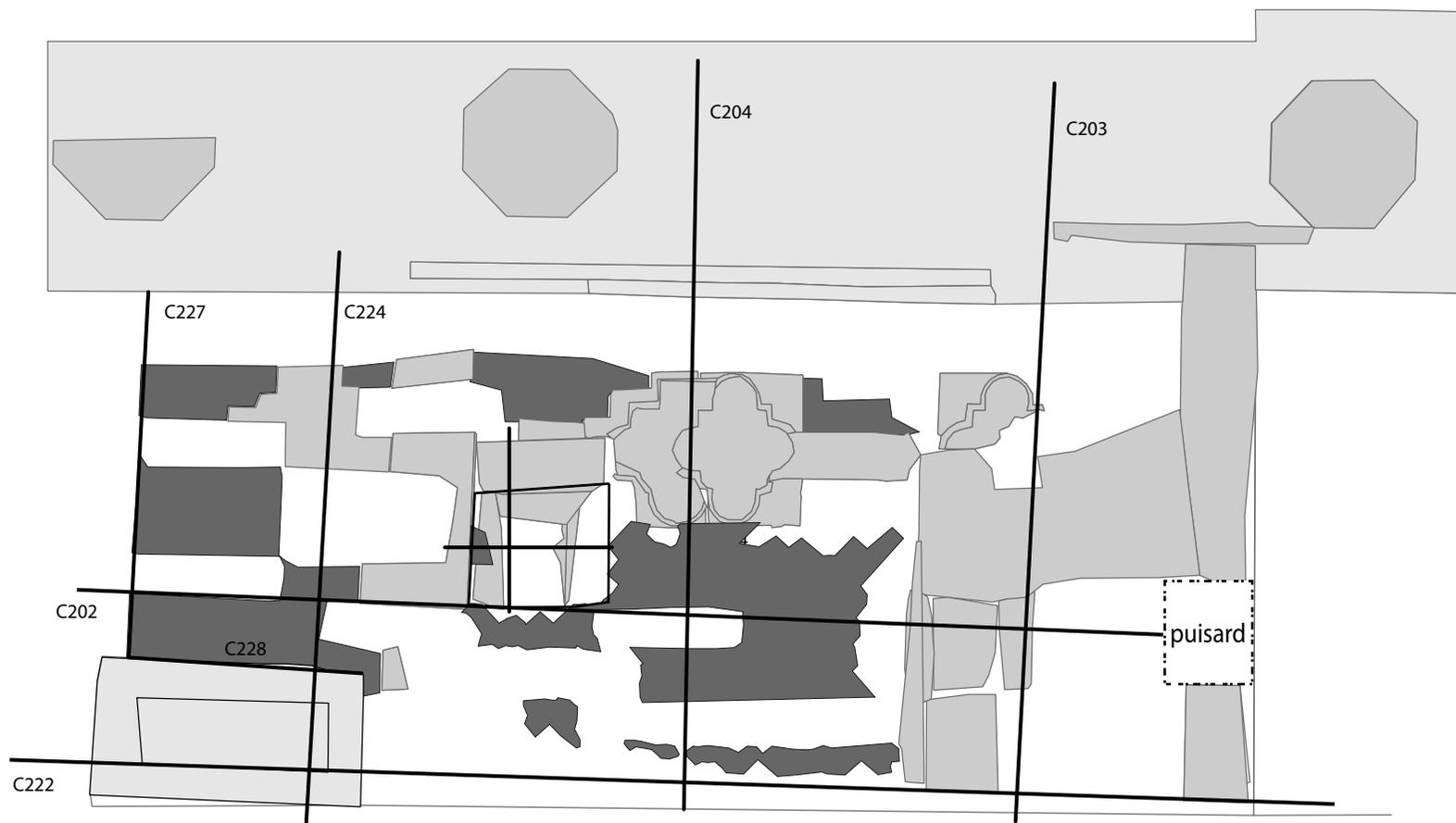
Fig. 8

Zone 1, secteur 8

Photographies de détail de la fouille de 1982 (clichés Ch. Lelong).

CITERES, UMR 6173 - LAT - D.H.



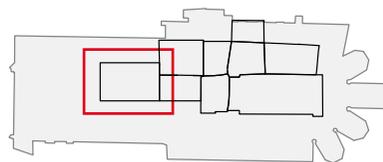


Tours site 17 - Marmoutier 2011

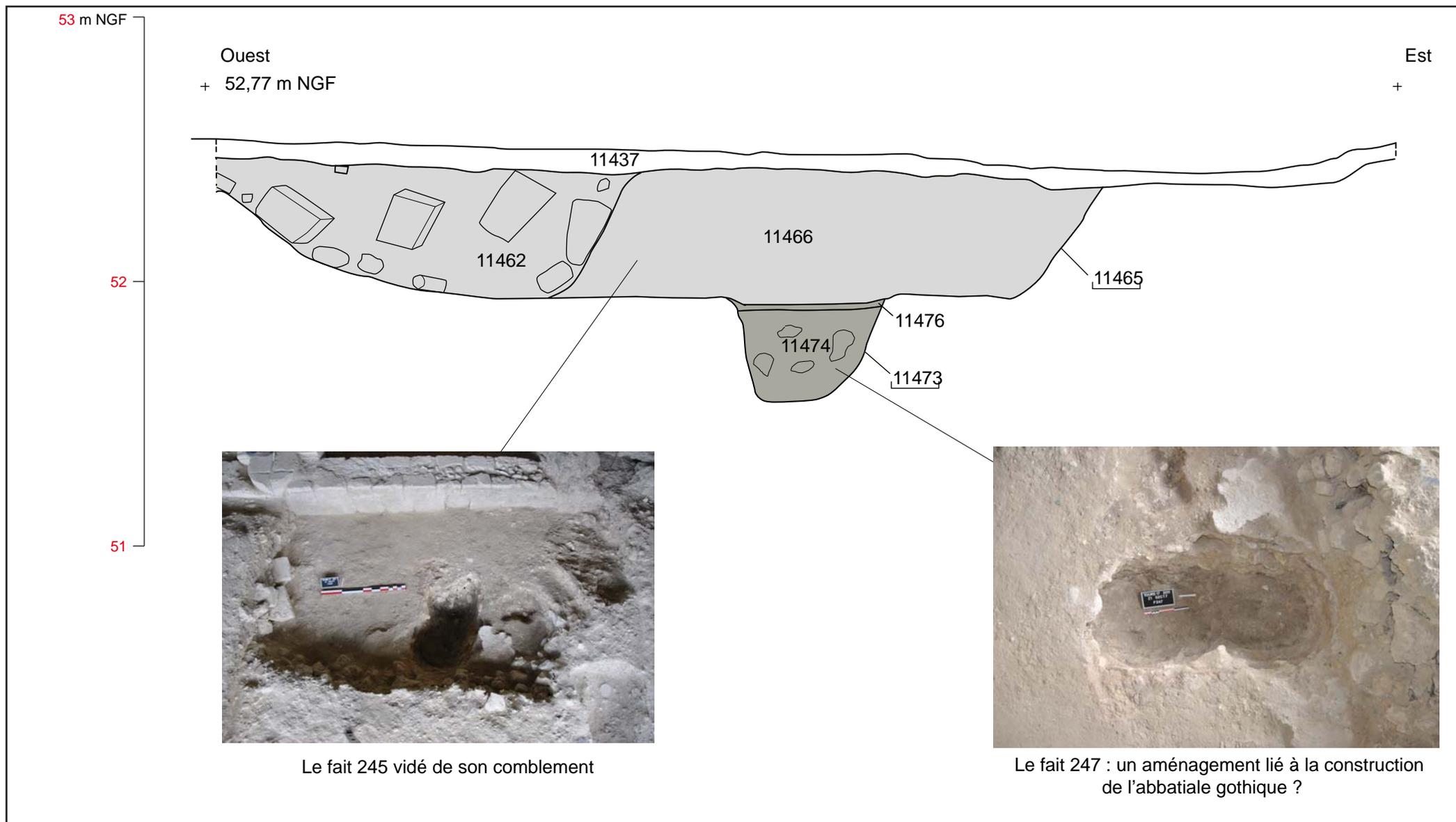
Fig. 9

Zone 1, secteur 8

Localisation des coupes.



- F177
- Sondage Lelong



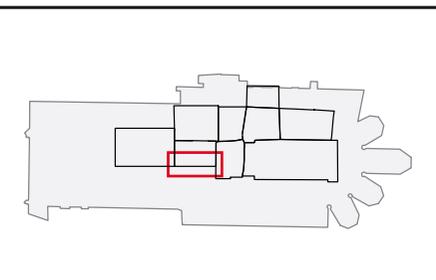
Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 10

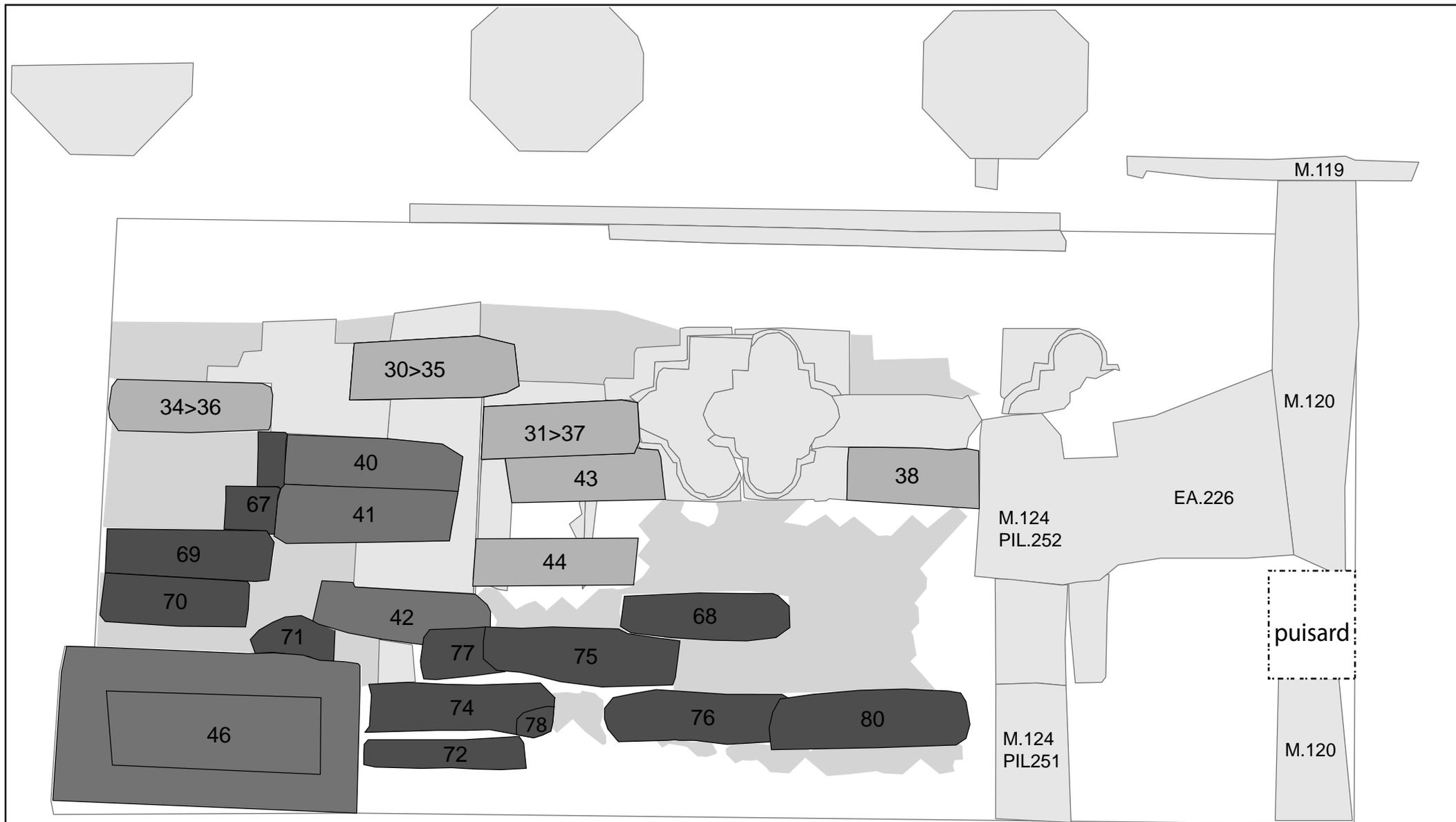
Zone 1, secteur 7

Coupe 211 et fosses F.245 et F.247.

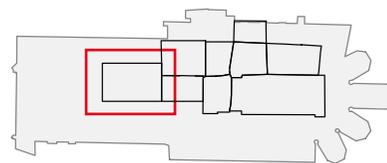
CITERES, UMR 6173 - LAT - T.C.



-  Fouilles de Ch. Lelong et dépôts postérieurs
-  Fosse contemporaine (F.245)
-  Fosse liée à la construction de l'abbatiale gothique (F.247)



Tours site 17 - Marmoutier 2011
Fig. 11
 Zone 1, secteur 8
 Plan général des sépultures modernes.



- Sépultures fouillées par Ch. Lelong
- Sépultures fouillées par Ch. Lelong et par le LAT
- Sépultures fouillées par le LAT



Les sépultures S.69 et S.70 en cours de fouille.



S.68 à l'ouverture de la fouille en 2011 (en haut de la photo).

S.68 en cours de fouille : les dalles de couverture apparaissent.

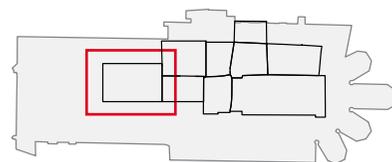


Tours site 17 - Marmoutier 2011

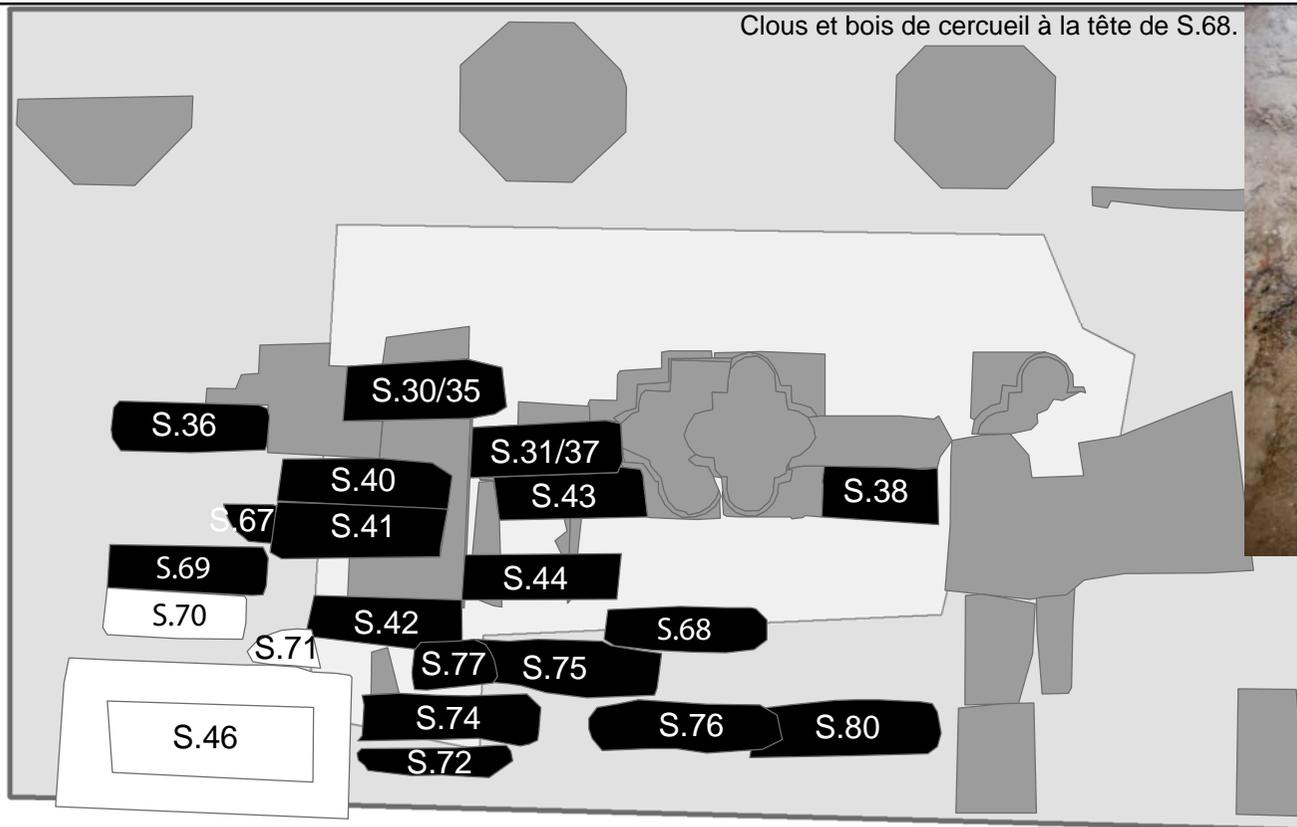
Fig. 12

Zone 1, secteur 8

La signalisation des sépultures.



Clous et bois de cercueil à la tête de S.68.



S.80 en cours de fouille.

□ Sépultures dont le contenant est inconnu

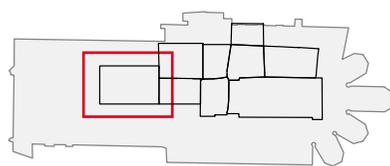
■ Sépultures en cercueil

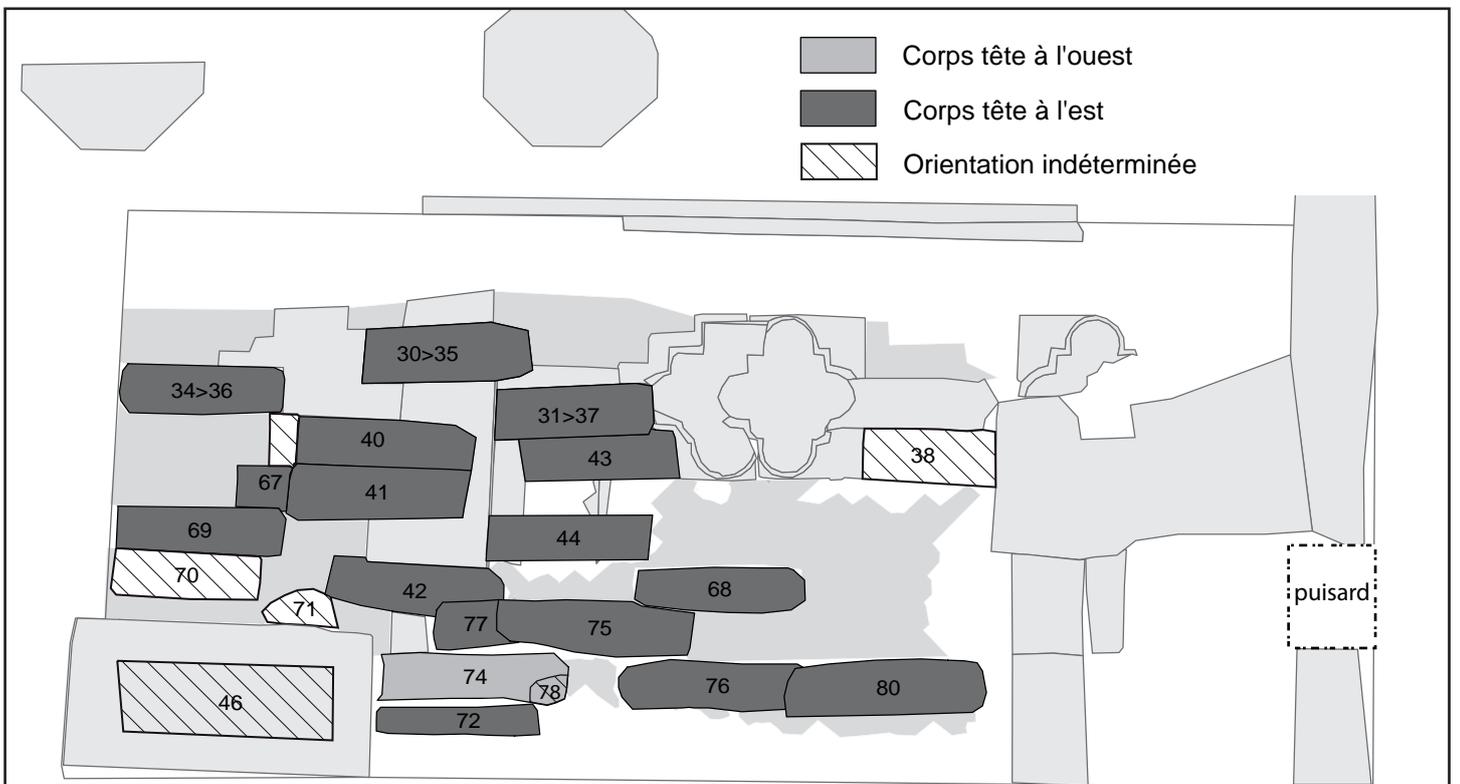
Tours site 17 - Marmoutier 2011
Fig. 13
Zone 1, secteur 8
Les contenants des sépultures modernes.



CITERES, UMR 6173 - LAT - D.H.

0 2,5 5 m





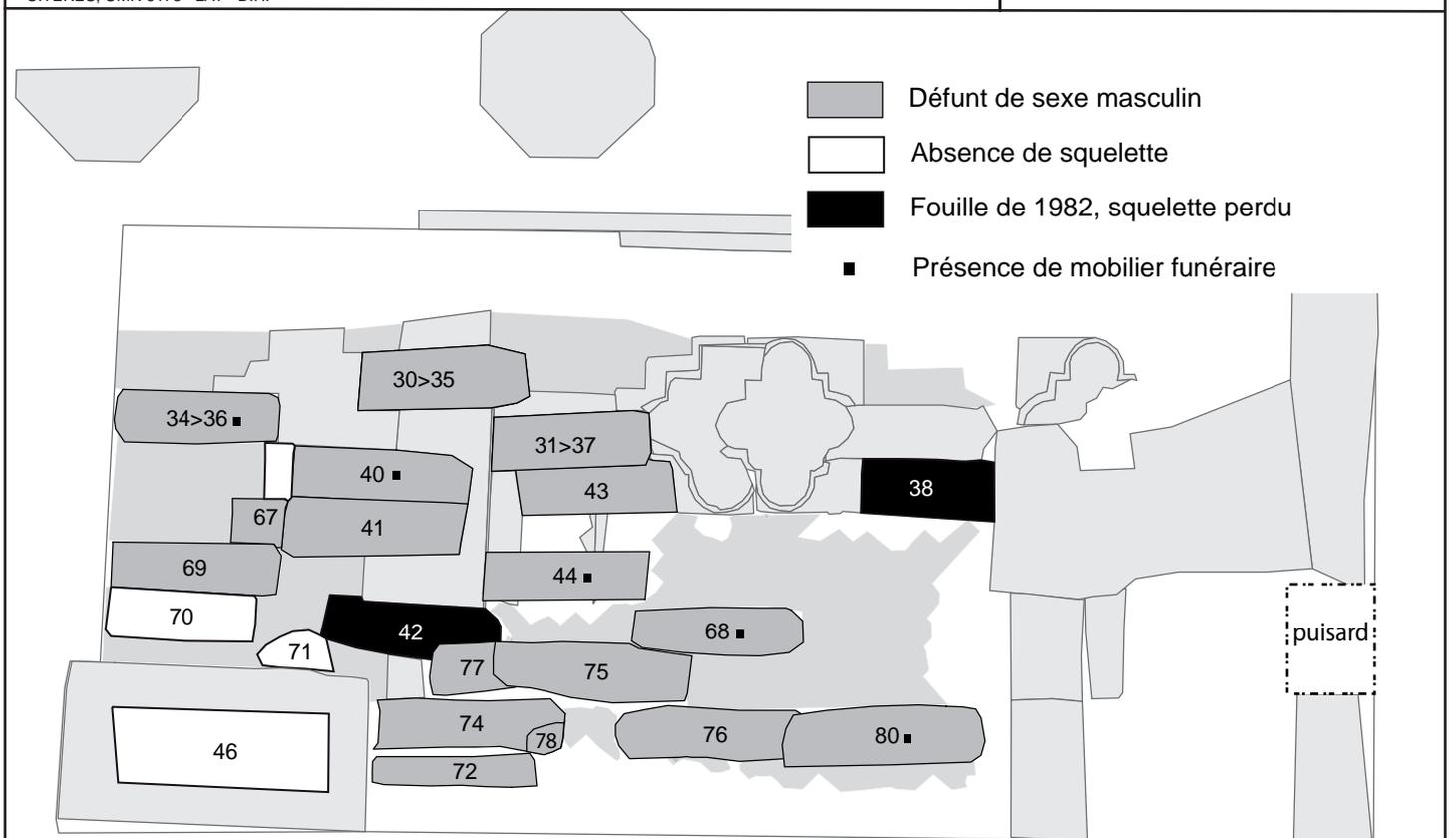
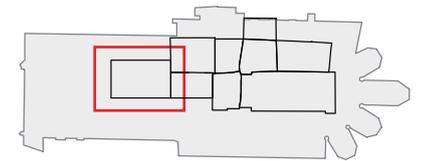
Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 14

Zone 1, Secteur 8

Orientation des corps.

CITERES, UMR 6173 - LAT - D.H.



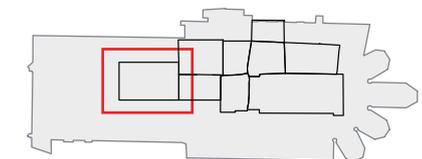
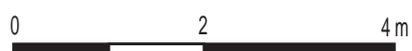
Tours site 17 - Marmoutier 2011

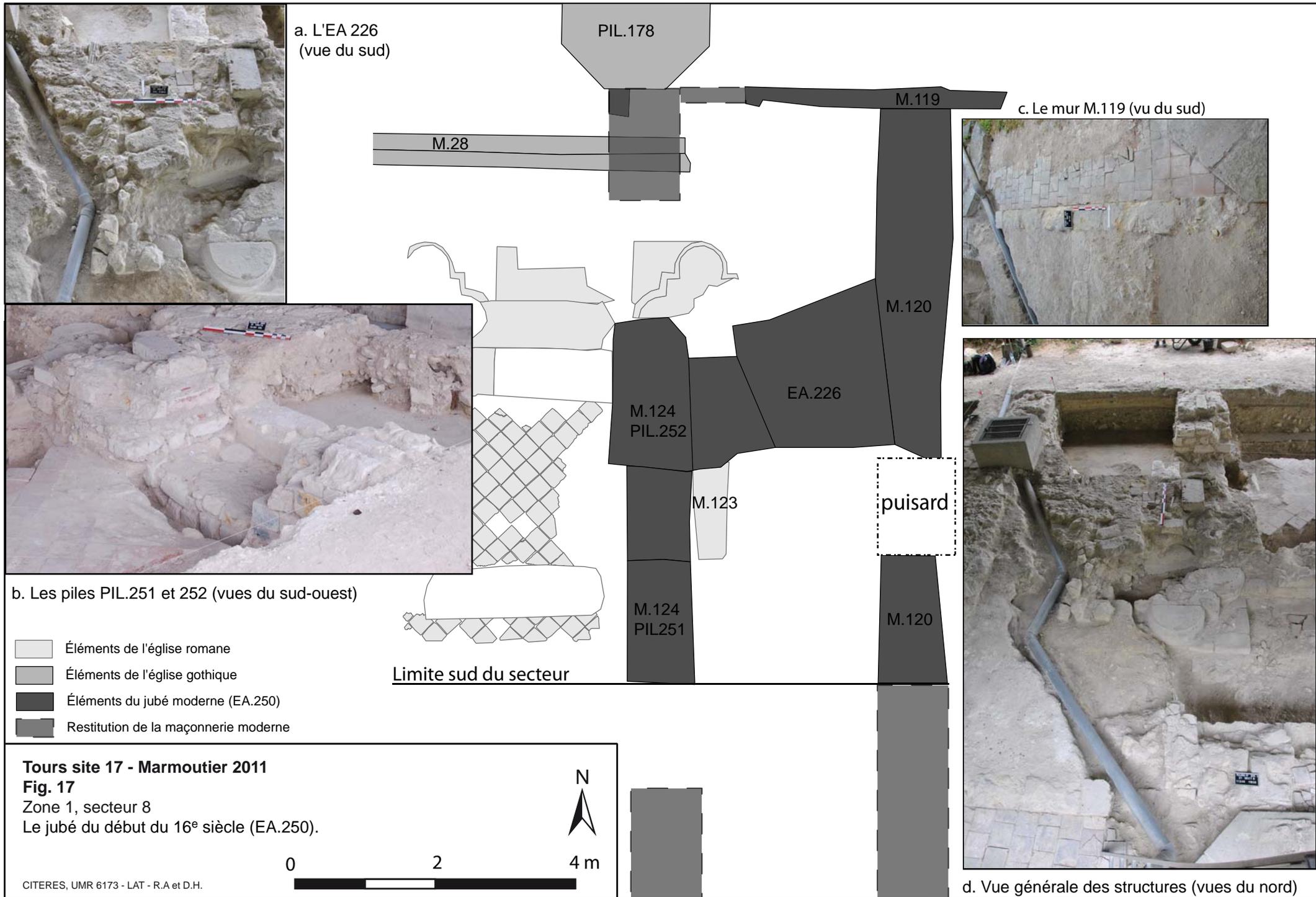
Fig. 15

Zone 1, Secteur 8

Répartition sexuelle des sépultures.

CITERES, UMR 6173 - LAT - D.H.







a. Bloc peint dans l'EA PIL.252



b. Bloc peint dans l'EA PIL.251



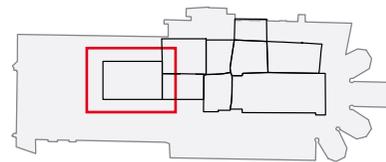
d. Bloc sculpté dans l'EA.226

Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 18

Zone 1, secteur 8

Le jubé moderne (EA.250) : les éléments en remploi.



- Éléments de l'église romane
- Éléments de l'église gothique
- Jubé moderne (EA.250)



a. Blocs peints attribués par Ch. Lelong au tombeau de J. de Mauléon (photographies Garnier, AMT-fonds Lelong)



b. La Vierge (photographie Garnier, dessin Lelong, AMT-fonds Lelong)

c. Saint Jean Baptiste (photographie Garnier, dessin Lelong, AMT-fonds Lelong)

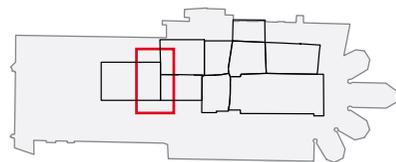


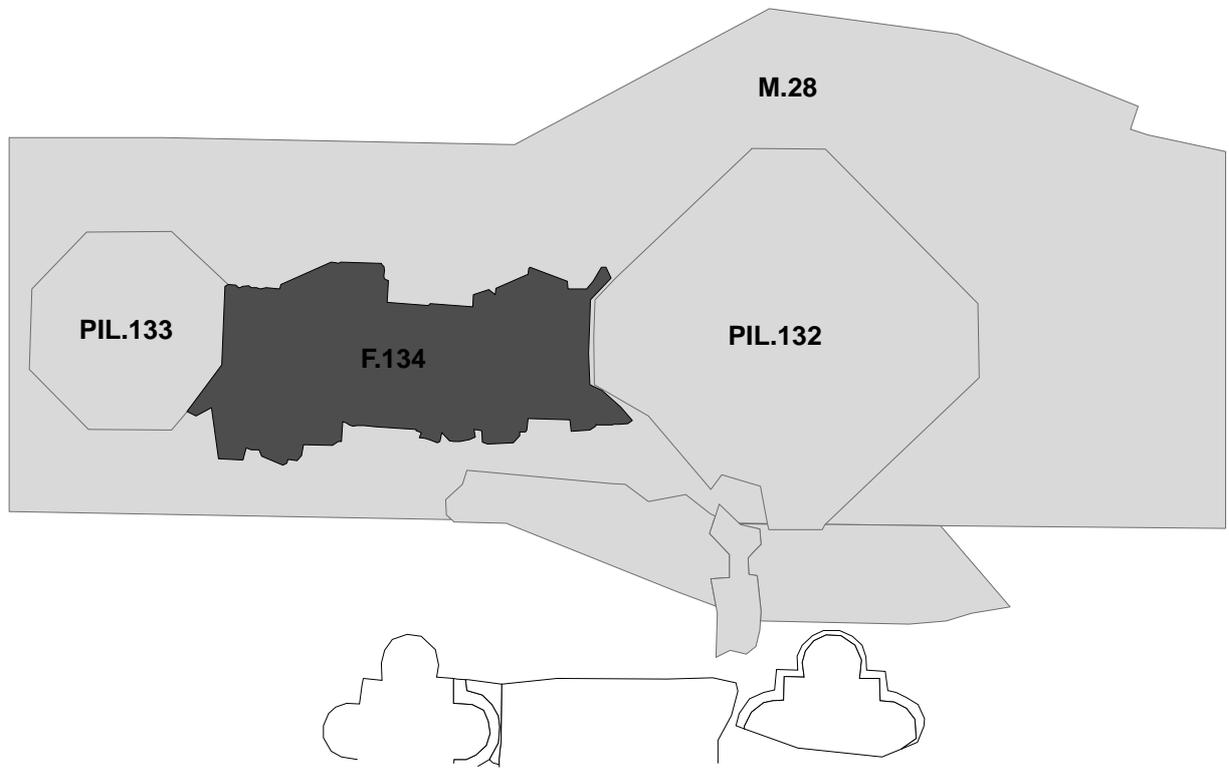
Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 19

Zone 1, secteur 8

Des éléments issus du jubé d'après Ch. Lelong.



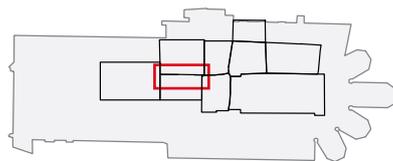


Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 20

Zone 1, secteur 7

Le sol F.134.



-  Maçonneries de l'église romane
-  Maçonneries de l'église gothique
-  Sol F.134

CITERES, UMR 6173 - LAT - D.H. 



Chapiteau corinthisant employé dans le fait 134 : face recouverte d'un badigeon blanc



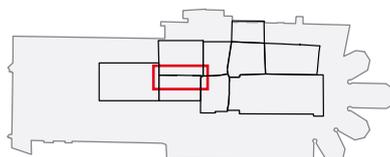
Chapiteau corinthisant employé dans le fait 134 : face d'apparition

Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 21

Zone 1, secteur 7

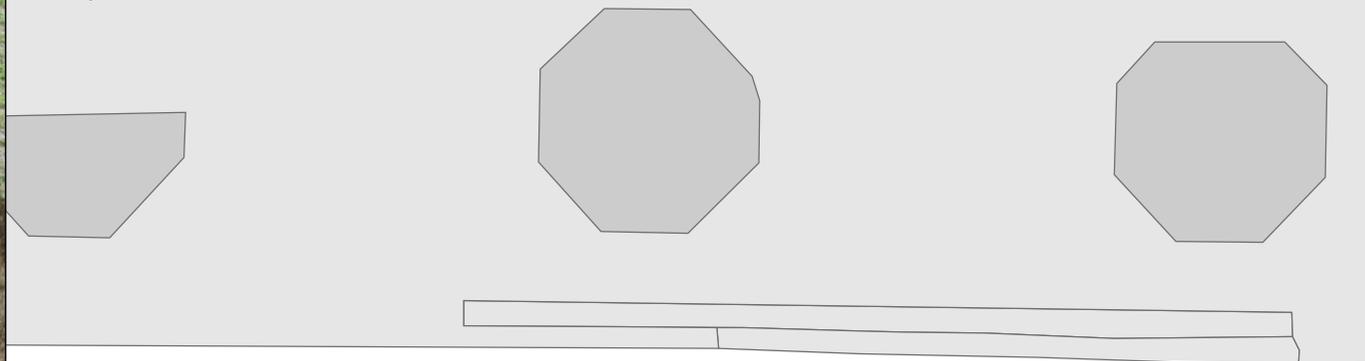
Le chapiteau roman en remploi dans le sol F.134



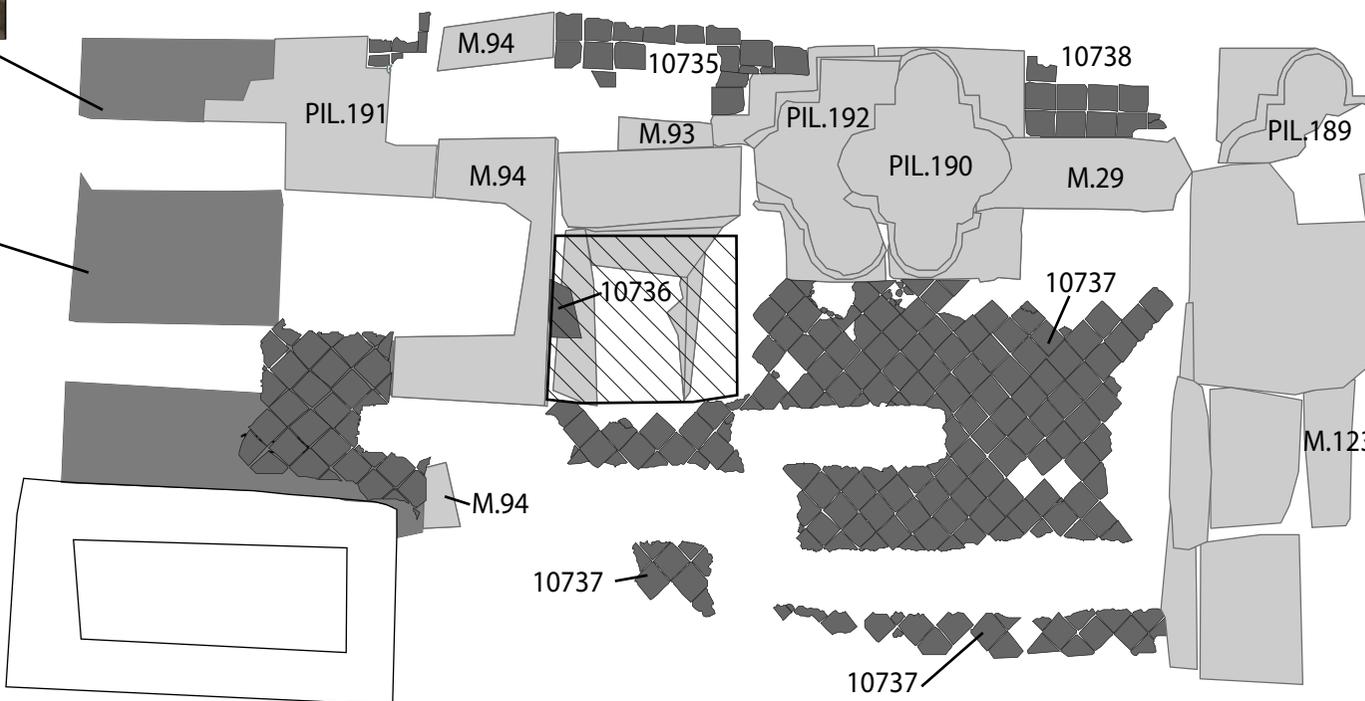
CITERES, UMR 6173 - LAT - T.C.



a. Empreintes de carreaux



b. Détail du sol : changement de l'orientation des carreaux

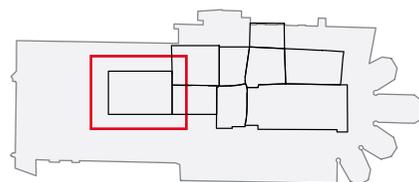


Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 22

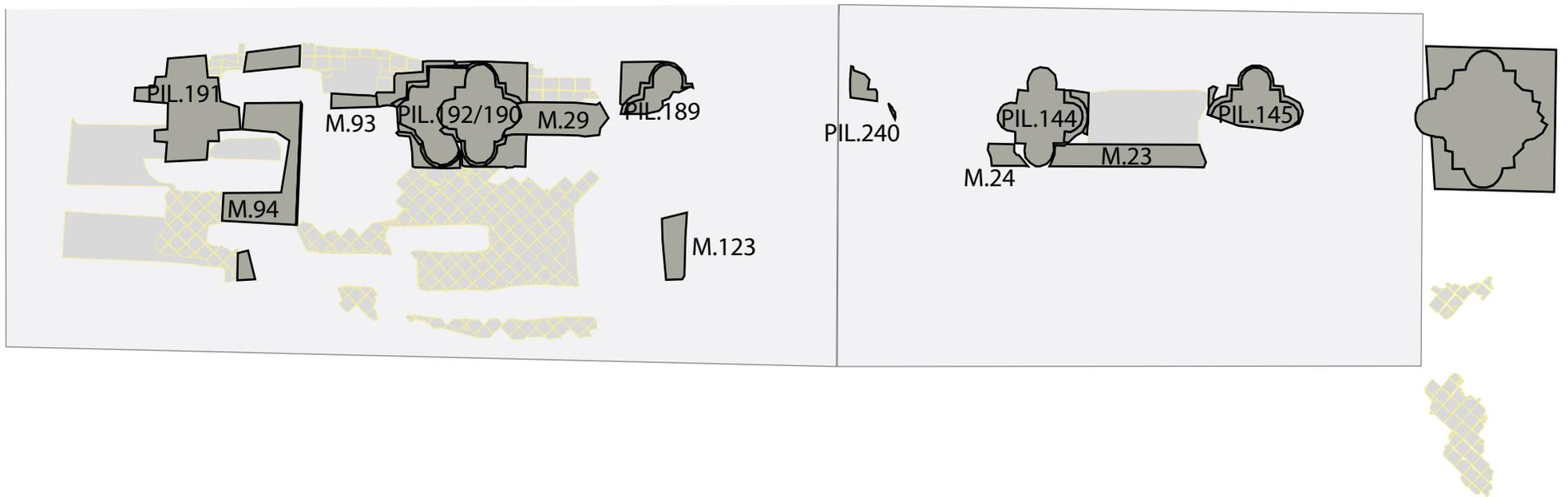
Zone 1, secteur 8

Maçonneries, chœur liturgique et sol de carreaux de l'église romane.



-  F.177
-  Sondage profond de Ch. Lelong
-  Parties détruites ou inaccessibles

0 2,5 5 m

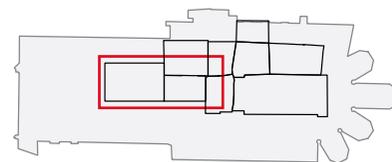
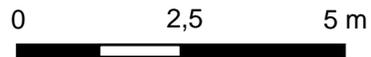


Tours site 17 - Marmoutier 2011

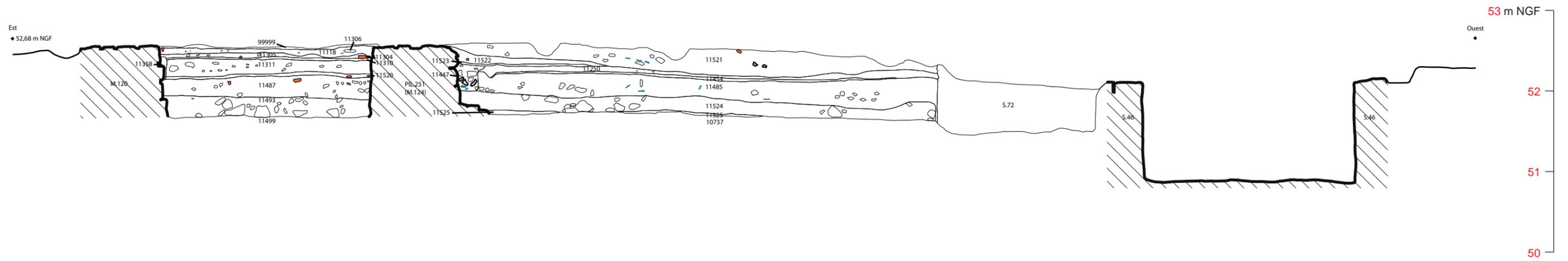
Fig. 23

Zone 1, secteurs 7 et 8

Maçonneries romanes.

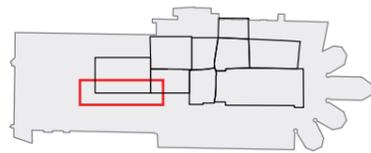


-  Limites des secteurs 7 et 8
-  Sols de carreaux et empreintes
-  Maçonneries de l'abbatiale romane

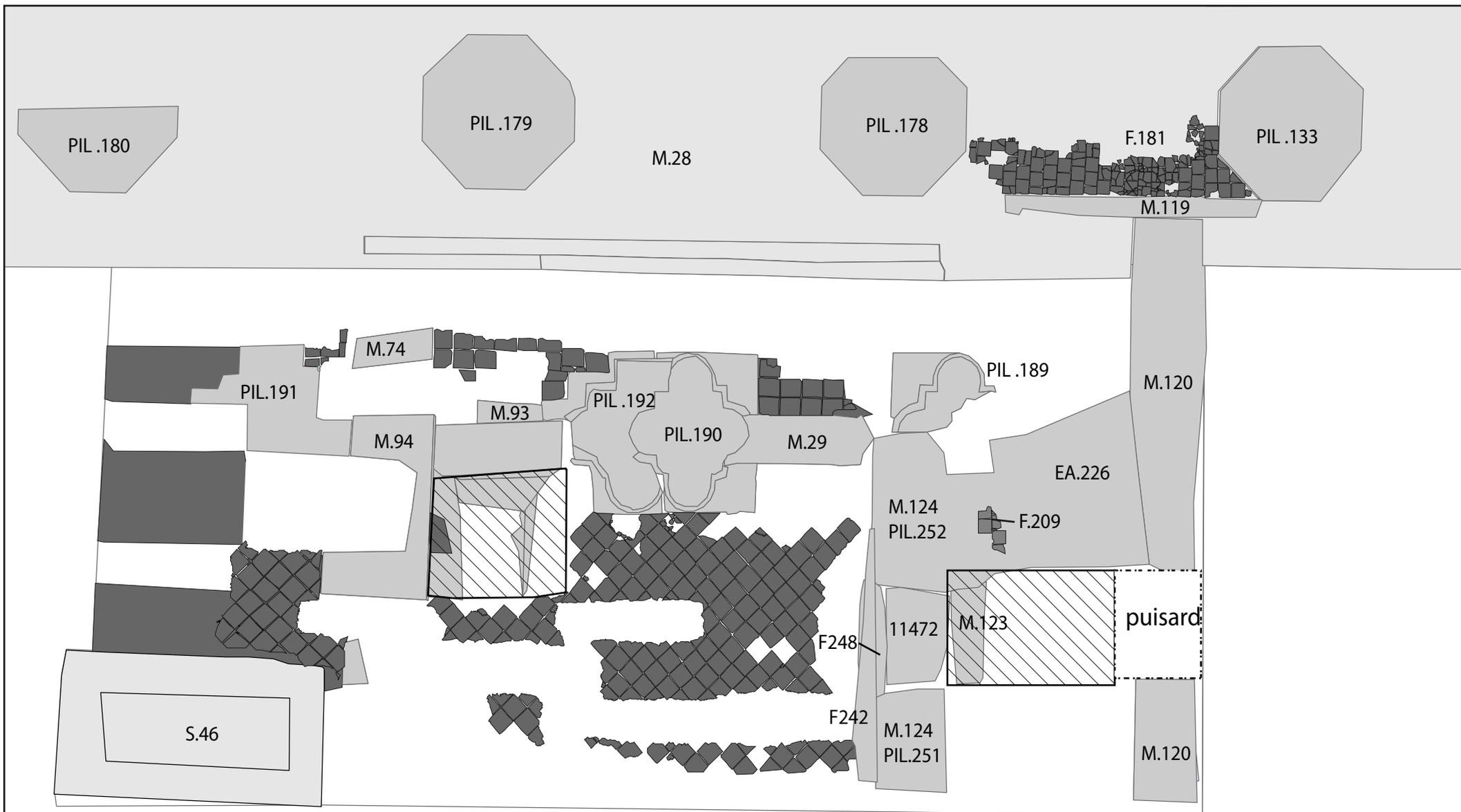


Tours site 17 - Marmoutier 2011
Fig. 24
 Zone 1, secteur 8
 Coupe 224.

CITERES, UMR 6173 - LAT - D.H.



-  Bloc de tuffeau
-  Éclat de silex
-  Fragment de TCA
-  Fragment d'ardoise
-  Mortier

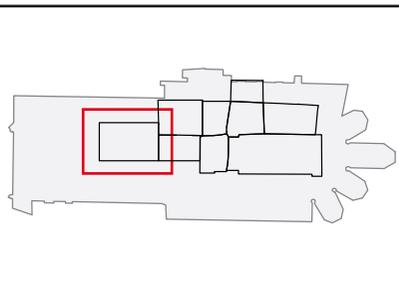


Tours site 17 - Marmoutier 2011

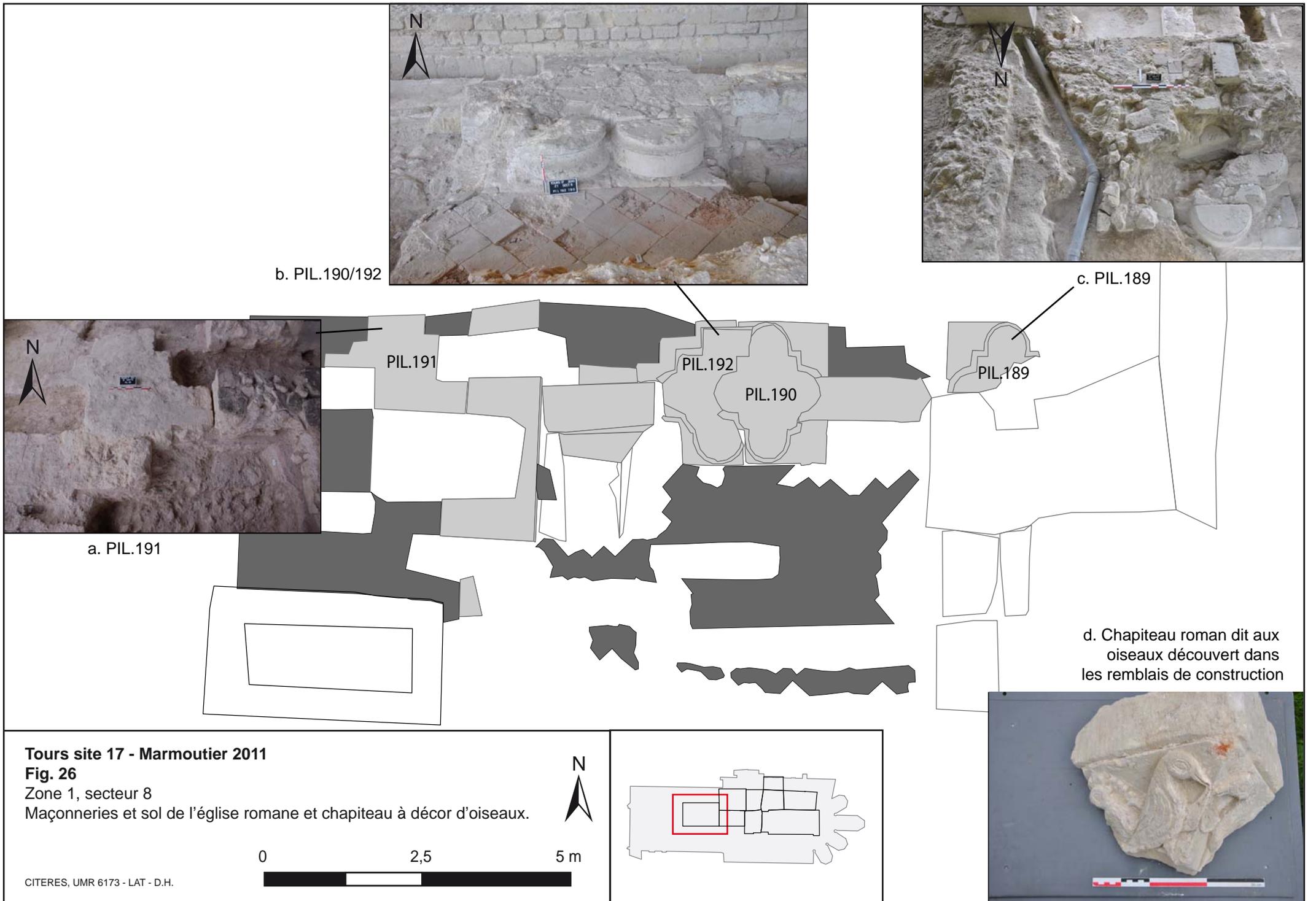
Fig. 25

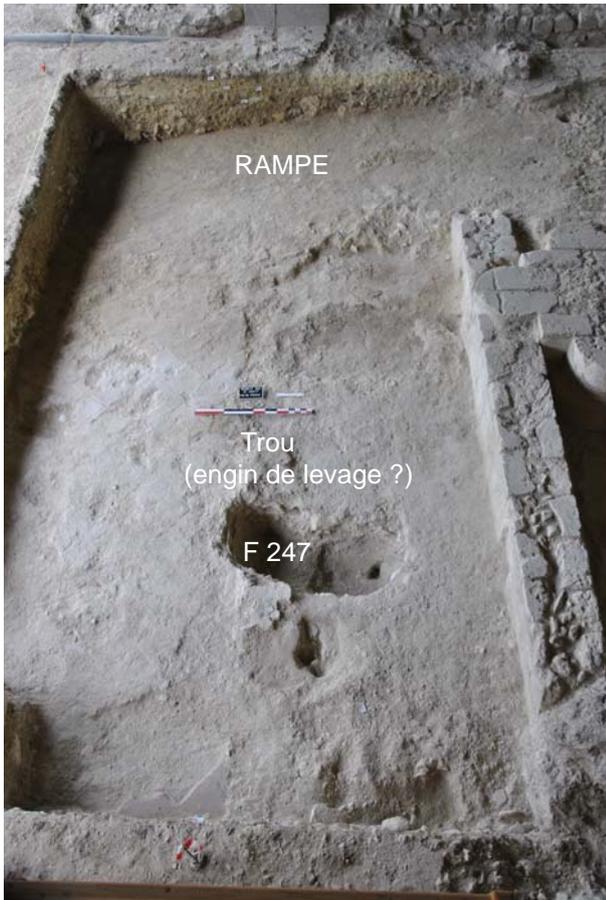
Zone 1, secteur 8

Plan général des structures de l'église romane et de l'église gothique.



- F.177
- Sondages profonds de Ch. Lelong





Une rampe et un trou aménagés lors des premières phases du chantier de construction de l'abbatiale gothique dans le secteur 7



Ornières menant jusqu'au mur de chaînage de l'abbatiale gothique (F.249)



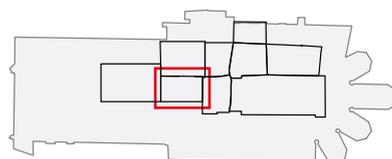
Tête de hache-marteau abandonnée sur l'ancien sol roman

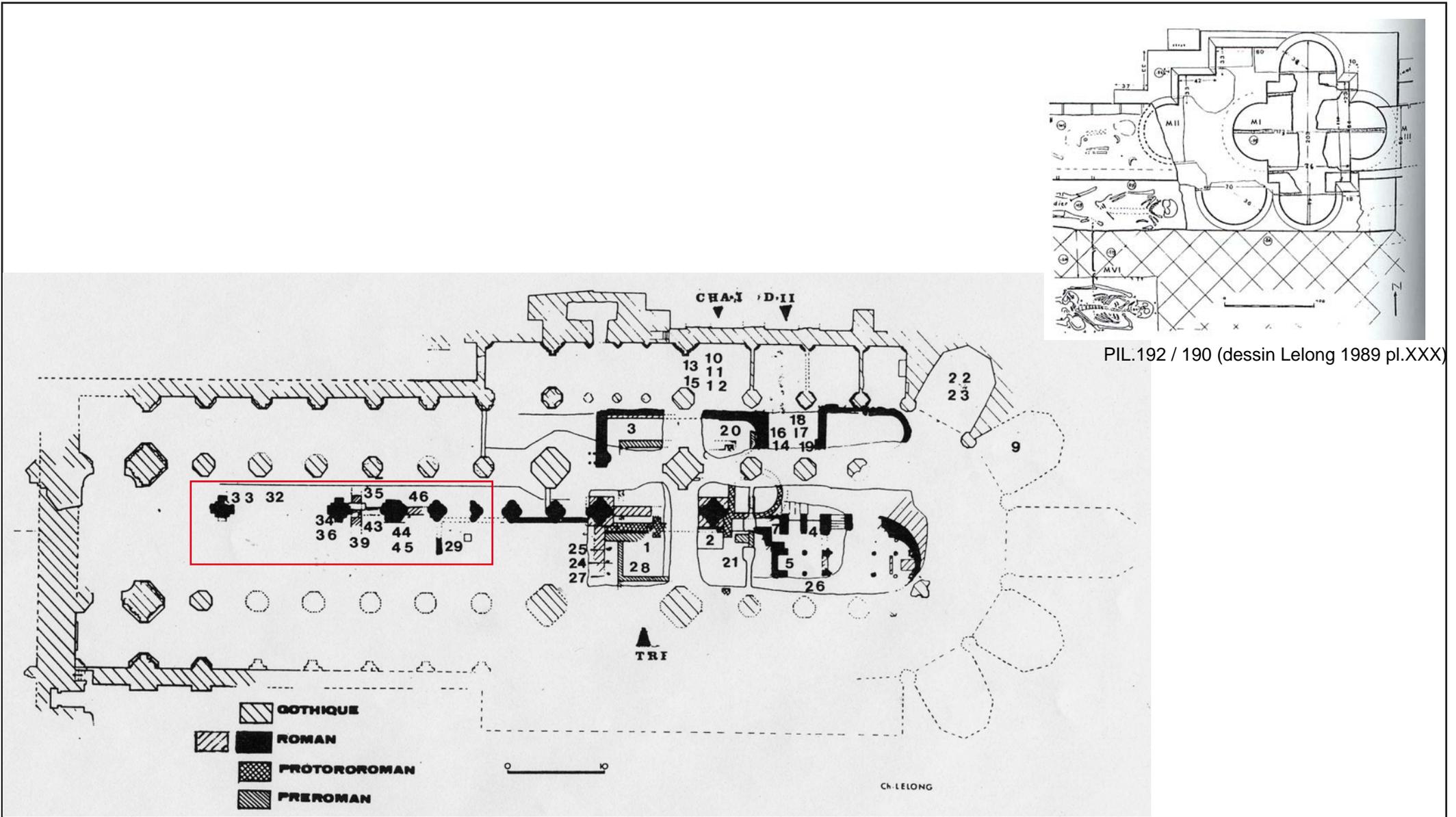
Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 27

Zone 1, secteur 7

Aménagements liés à la construction de l'abbatiale gothique.



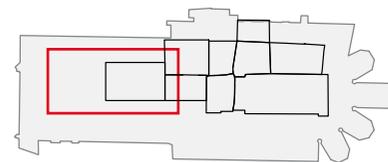


Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 28

Zone 1, secteur 8

Plan de la fouille de Ch. Lelong publié en 1989.





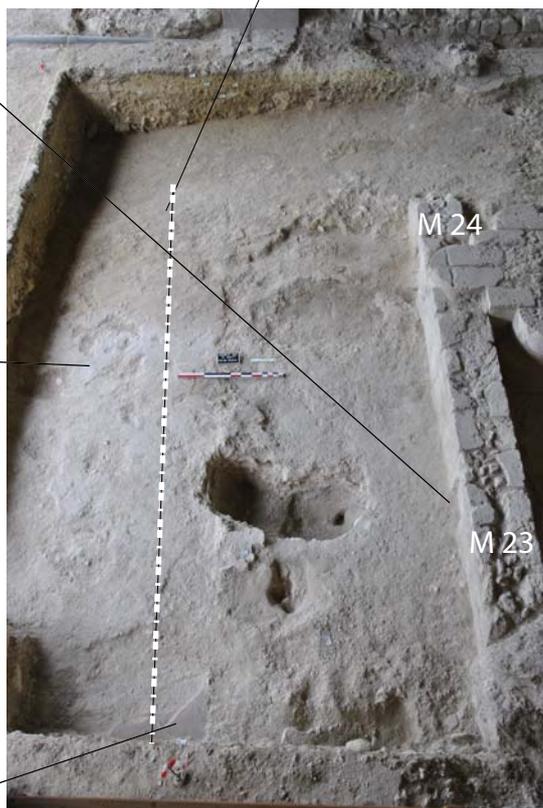
Détail de l'encoche aménagée dans le parement sud du mur 23



Empreintes laissées par les carreaux romans



Carreaux romans en place



Limites de la zone carrelée

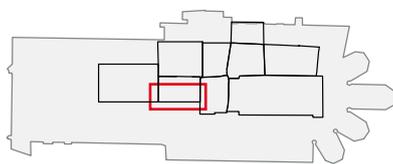
Les aménagements romans dégagés à la fin de la campagne de fouille

Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 29

Zone 1, secteur 7

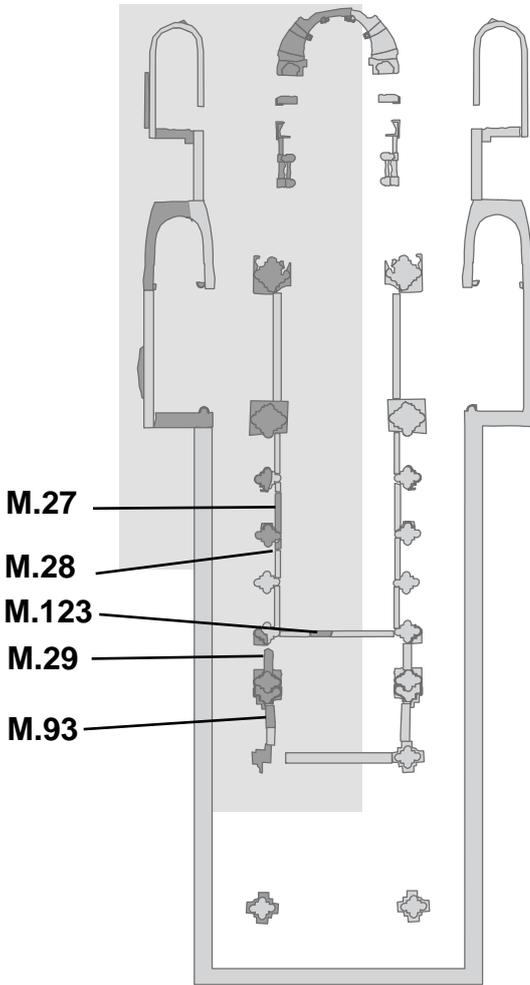
Différents aménagements de l'abbatiale romane



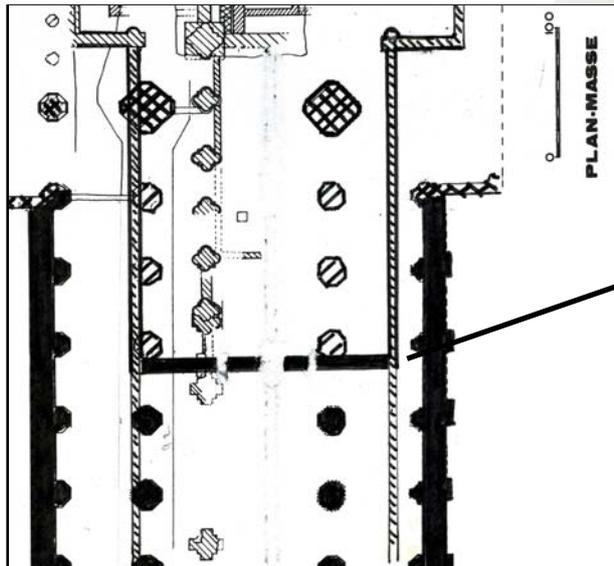
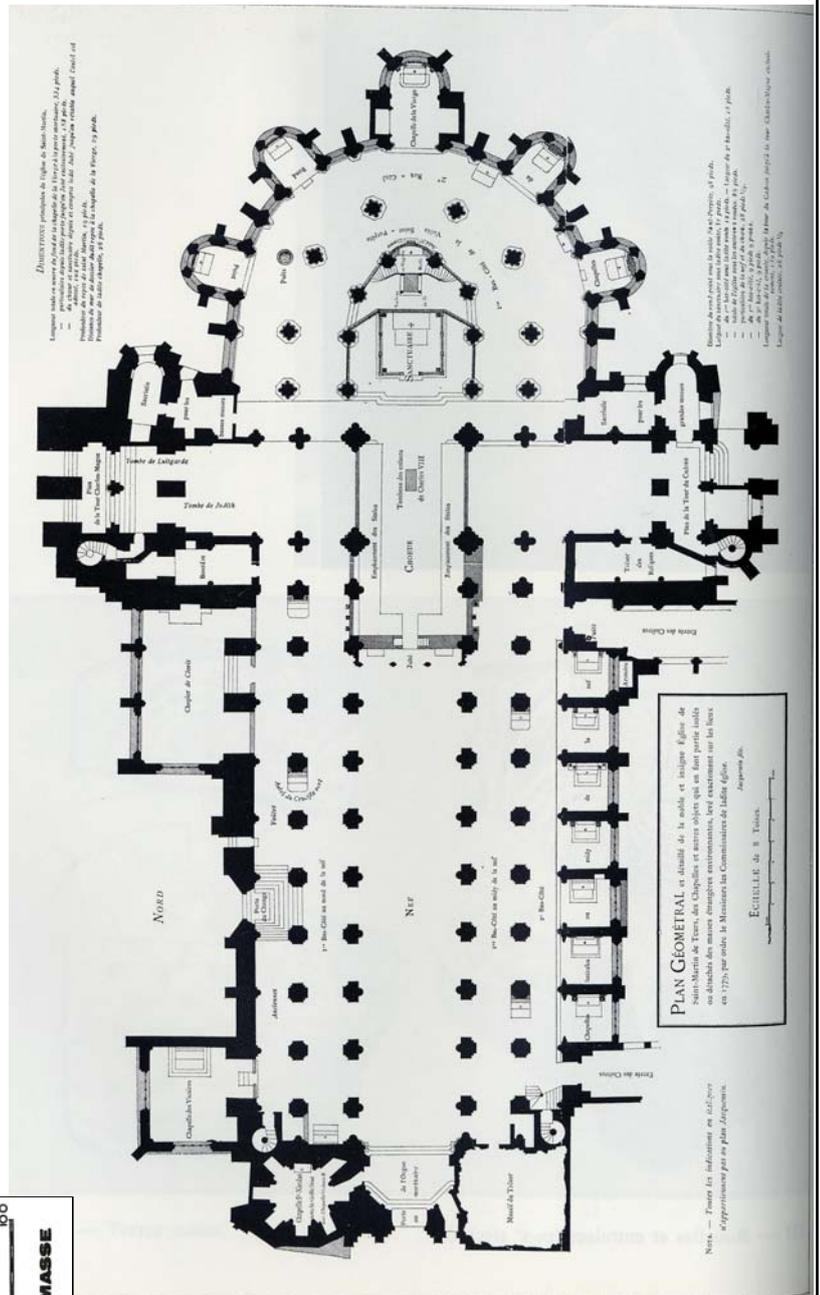
CITERES, UMR 6173 - LAT - T.C.

a. Abbatiale romane de Marmoutier

-  Élévations observées
-  Maçonneries restituées
-  Secteurs fouillés depuis 2005



b. Collégiale Saint-Martin de Tours (plan Jacquemin, 1719, dans Lelong 1986, pl. IV)



M.94

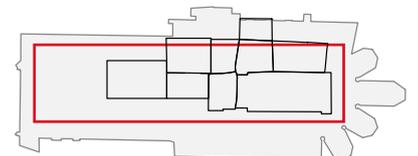
c. Plan de Ch. Lelong :
M.94 est interprété
comme façade
provisoire de l'église
romane, au 13^e siècle
(Lelong 1983 : 1).

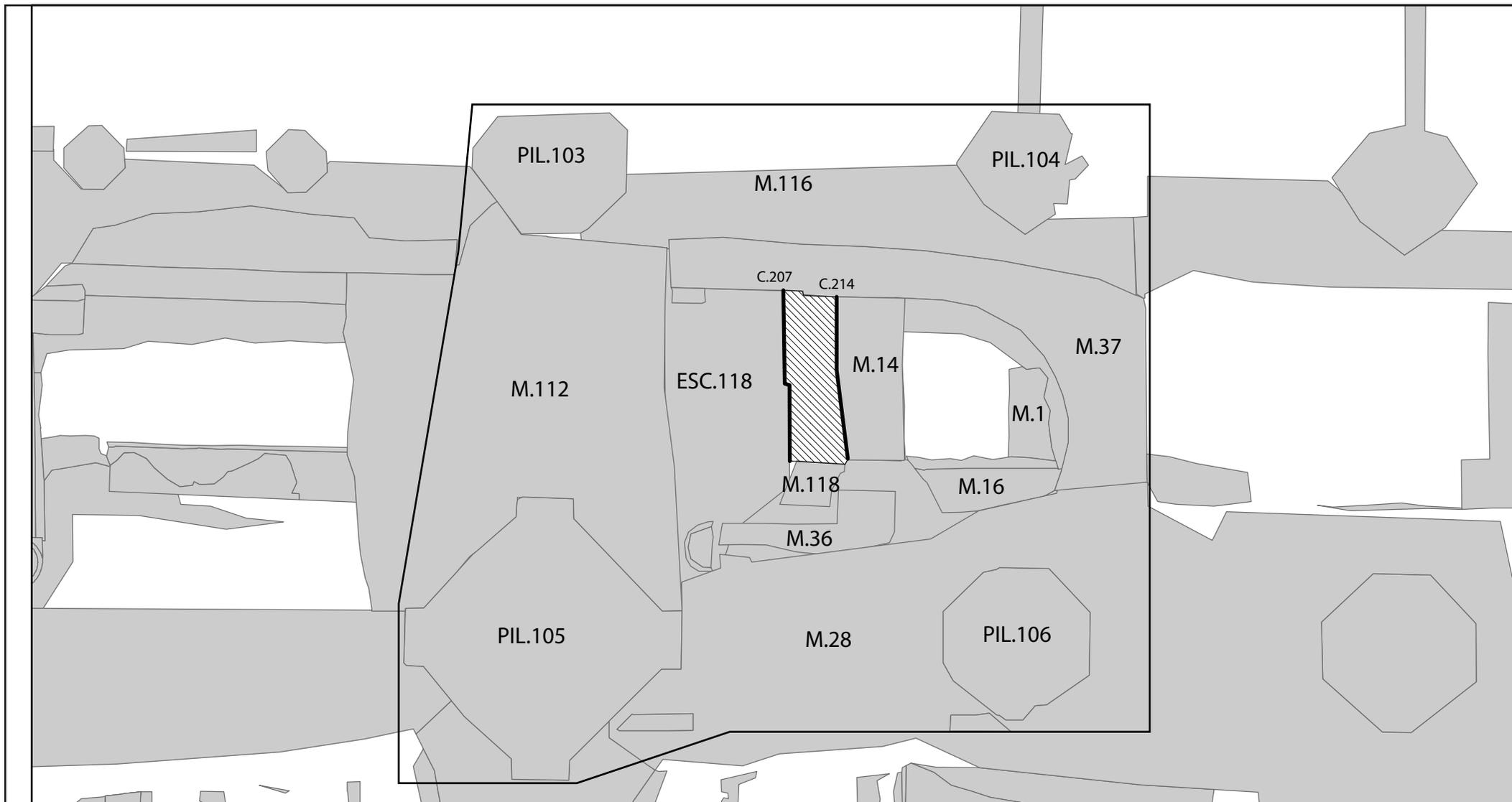
Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 30

Zone 1

Plan du chœur liturgique des églises de Marmoutier et de Saint-Martin.



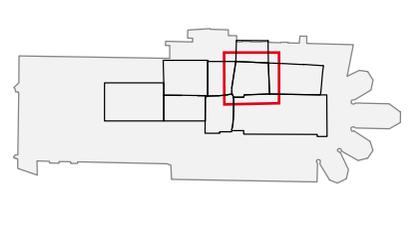


Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 31

Zone 1, secteur 4

Plan des maçonneries et surface fouillée en 2011.



-  Limites du secteur
-  Maçonneries
-  Surface de fouille en 2011

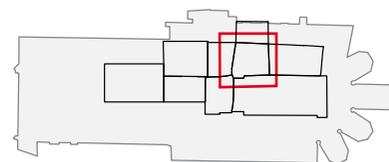


Tours site 17 - Marmoutier 2011

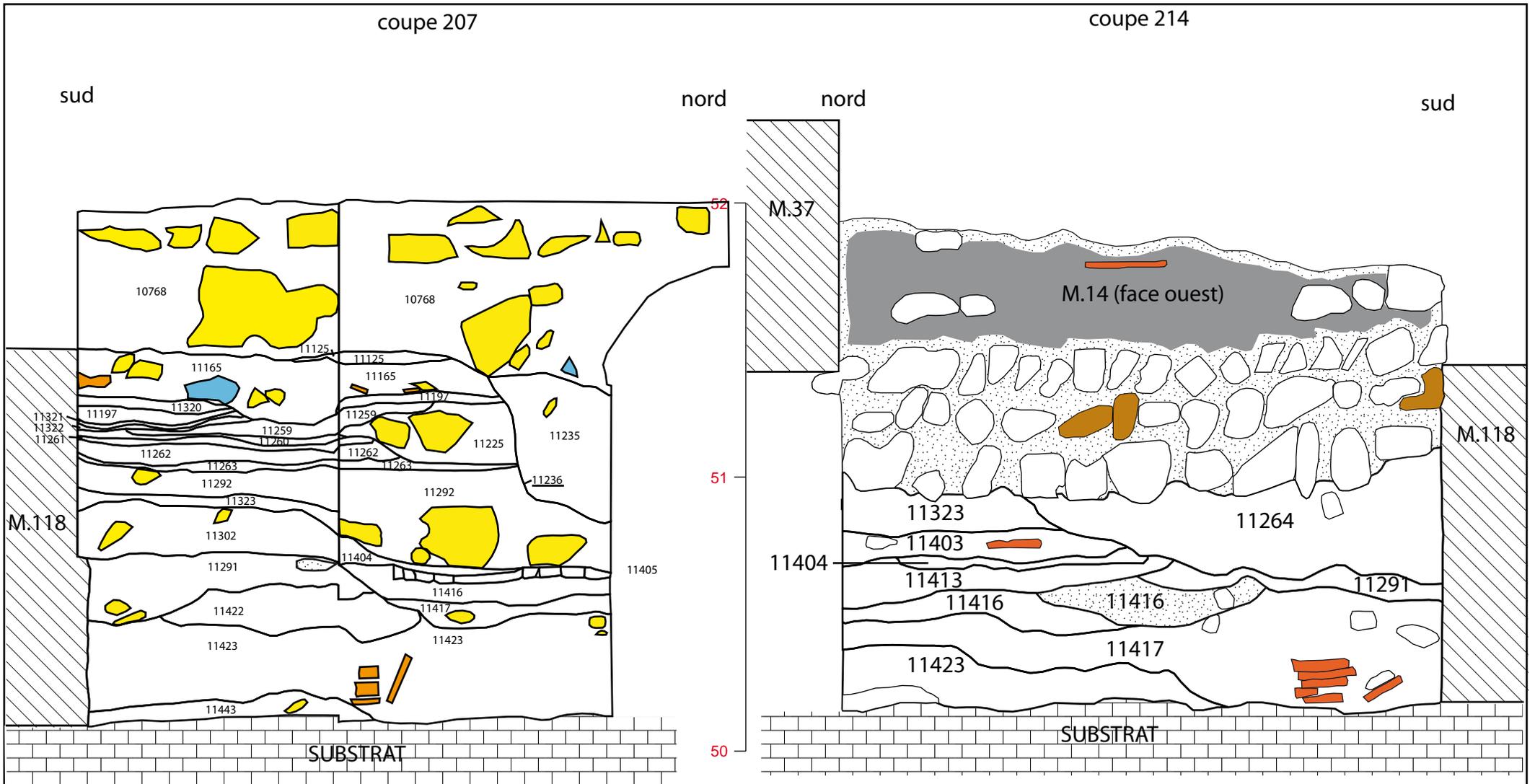
Fig. 32

Zone 1, secteur 4

Le mur M.118.



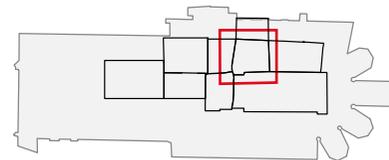
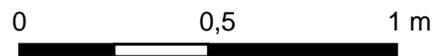
- Limites du secteur
- Maçonneries



Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 33

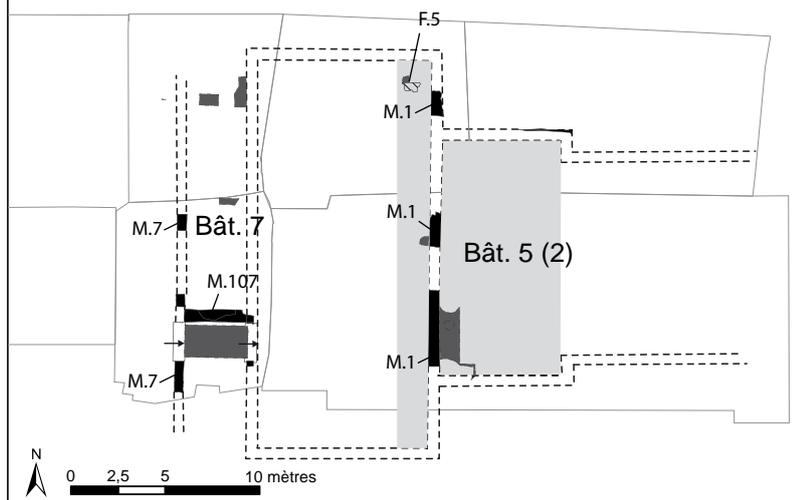
Zone 1, secteur 4
Coupes 207 et 214.



- | | |
|--------------------|-----------------|
| Bloc de tuffeau | Enduit |
| Mortier | Fragment de TCA |
| Fragment d'ardoise | Éclat de silex |

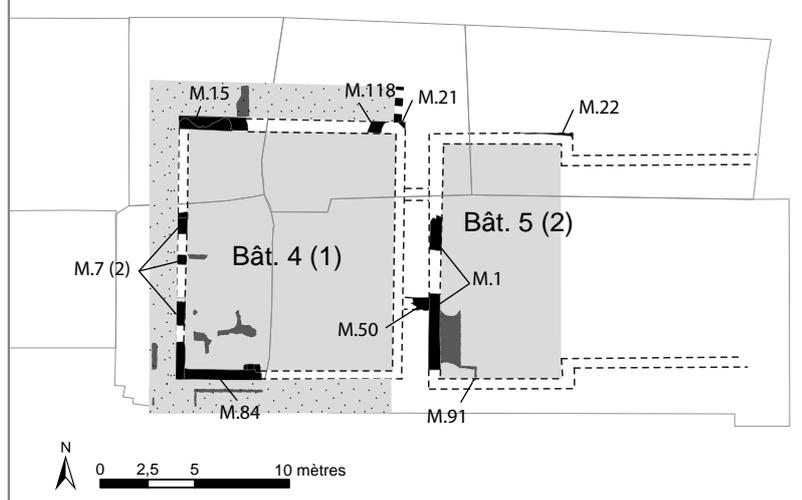
Sous-Période 4

Un édifice de culte (?) et ses annexes au 5^e siècle



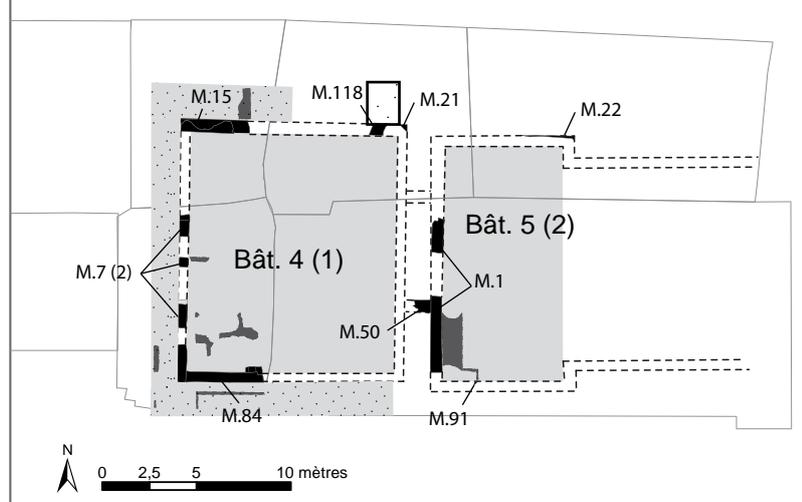
Sous-Période 5

Un édifice de culte (?) et ses annexes aux 6^e-7^e siècles



Sous-Période 5, variation d'occupation au nord

Un édifice de culte (?) et ses annexes aux 6^e-7^e siècles



- Limites de secteurs
- Probables séparations

Maçonneries associées à la période

- Attestées
- ▨ Probables
- - - Restituées

Sols fonctionnant avec les maçonneries

- Sols intérieurs
- Attestés
- ▨ Restitués
- Sols extérieurs
- Attestés
- ▨ Restitués

Bâtiment en matériaux périssables

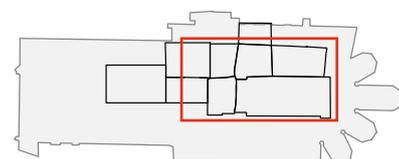
- Destruction

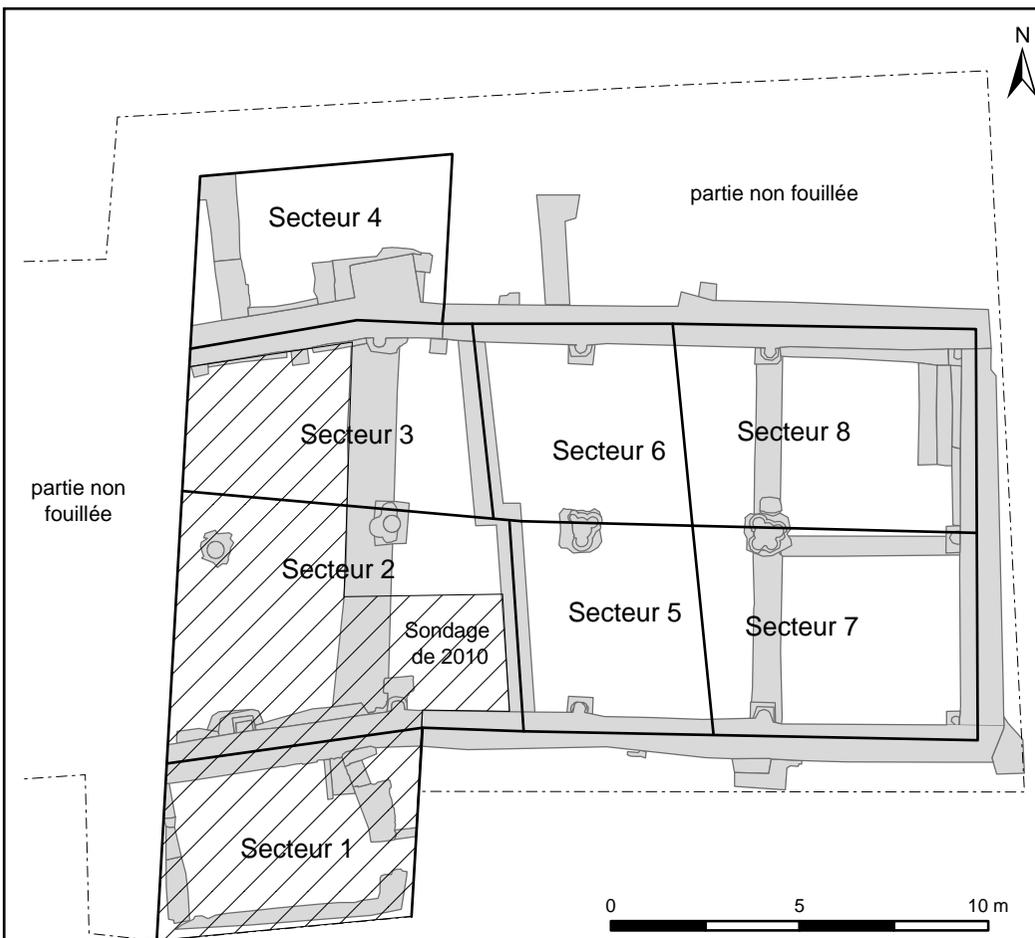
Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 34

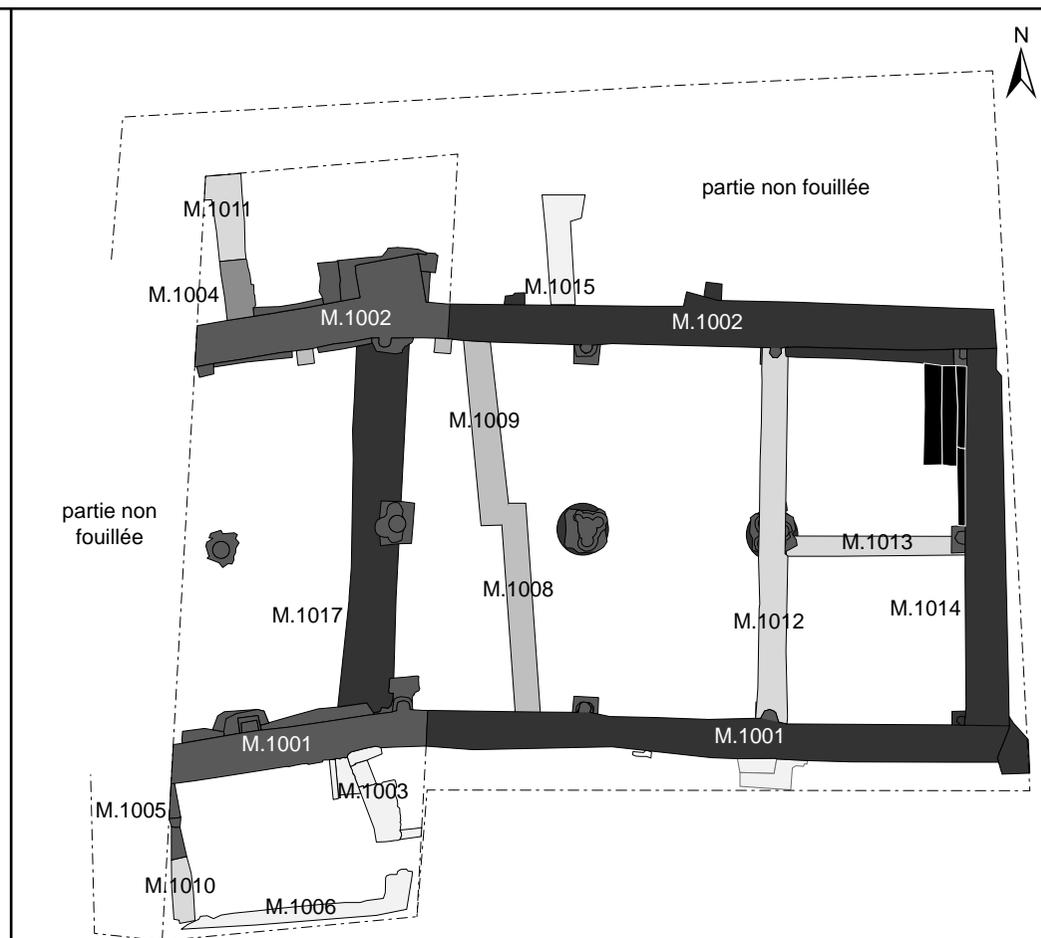
Zone 1

Plan des vestiges des sous-périodes 4 et 5.





-  Maçonneries
-  Espaces où les niveaux antérieurs à l'hôtellerie ont été observés.
-  Limites des secteurs
-  Limites d'observation



Phasage des murs

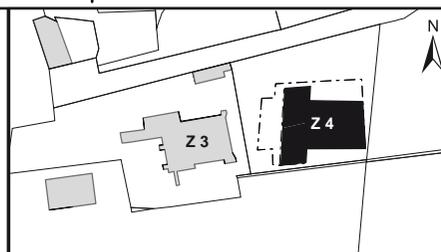
-  Éléments les plus anciens (10^e-11^e siècles)
 -  Murs des 11^e-12^e siècles?
 -  Murs de la fin du 13^e siècle
 -  Murs du 14^e siècle?
 -  Murs du 17^e siècle?
 -  Murs du 18^e siècle ?
 -  Murs datation incertaine
-  --- Limites d'observation
 -  - - - Limites restituées du mur 1017

Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 35

Zone 4

Localisation des secteurs de fouille et plan phasé des maçonneries.





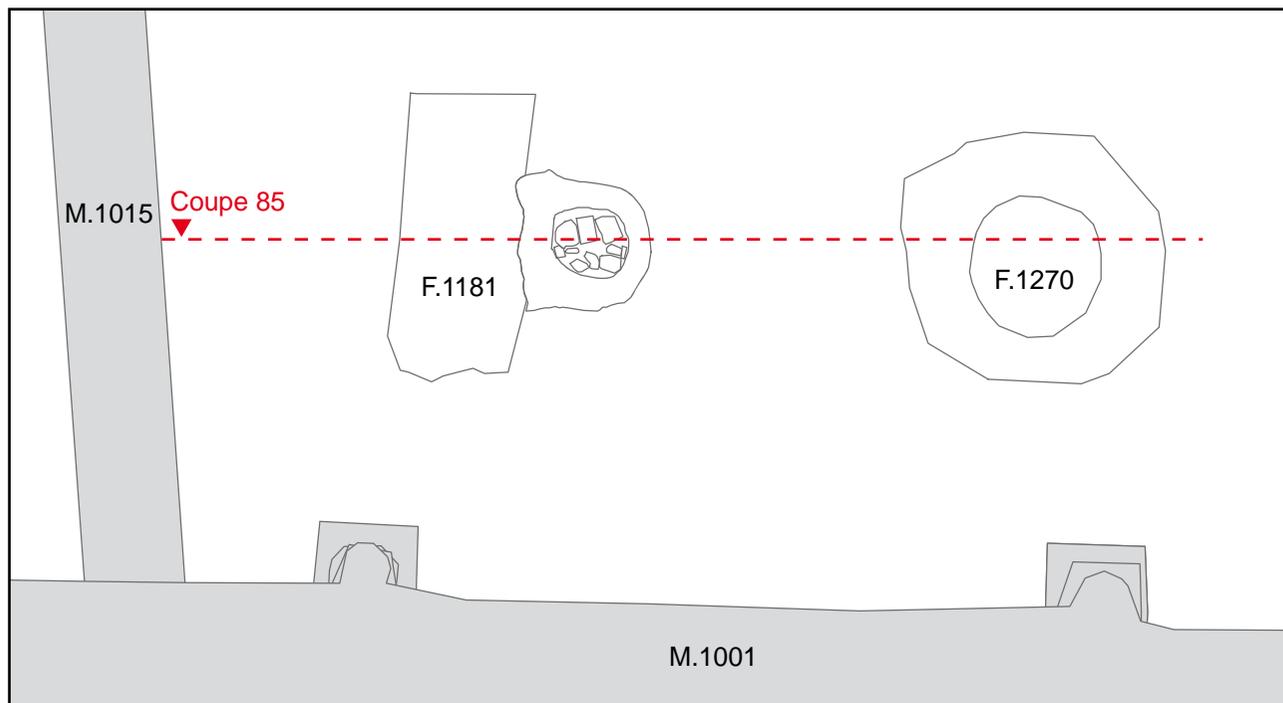
a. Four F.1181 vue de l'ouest avant démontage.



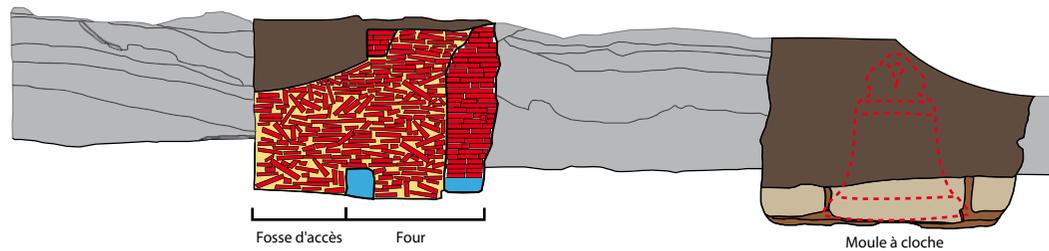
b. Moule à cloche en cours de fouille (paroi éffondrée).



c. Base du moule à cloche.



Coupe 85



- Remblais antérieurs
- Couches de démolition
 - ▨ Briques
 - Terre comportant de nombreux éléments en bronze
 - Couche de démolition avec de nombreux morceaux de paroi éffondrée
- Four (F.1181)
 - Bloc de calcaire
 - ▨ Paroi du four
- Moule (F.1270)
 - ▨ Emprise supposée de la cloche
 - Paroi et bourrelet d'argile du moule



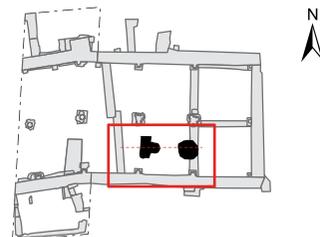
d. Bourrelet d'argile marron.

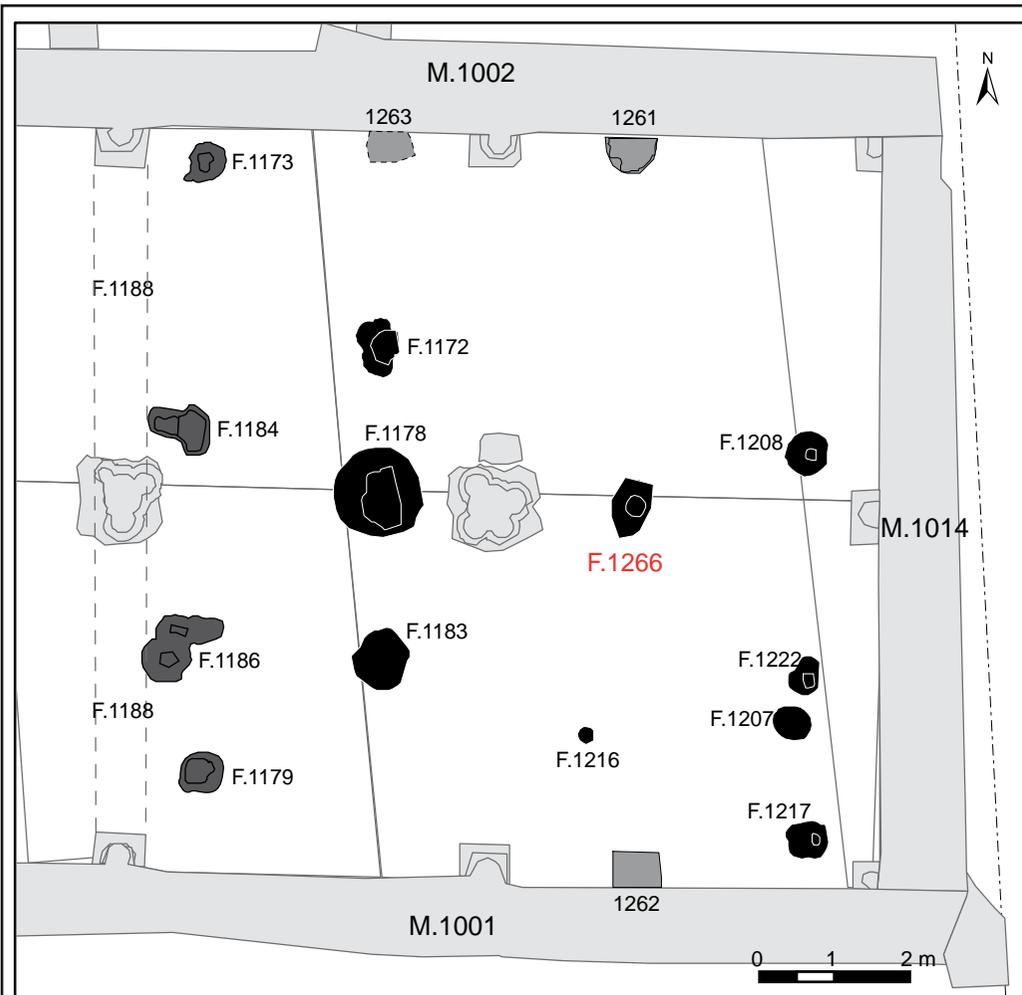
Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 37

Zone 4, secteurs 5 et 7

Bâtiment 2 : les activités artisanales du 15^e siècle, four (F.1181) et moule à cloche (F.1270).





a. Empreinte d'un support circulaire de 25 cm de diamètre (F.1266).



b. F.1266.



c. Fondation en aveugle du support F.1266.

L'occupation du 17^e siècle, ordre chronologique

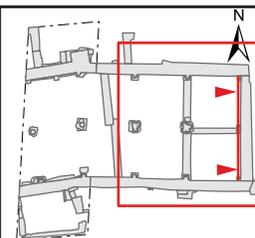
- Fosses associées à des encastres dans le mur 1014 : échafaudages? (Agr.652, F. 1171, 1172, 1178, 1183, 1207, 1208, 1216, 1217, 1222 ; Agr. 697, M.1014)
- Trous de poteaux (Agr.650, F. 1173, 1179, 1184, 1186)
- Aménagements de supports cubiques (support d'un plancher ? (Agr.531-647, F.1261, 1262, 1263 ?, et 1259, 1260, hors plan, en secteur 3)
- Murs

Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 38

Zone 4, secteurs 5 à 8

Bâtiment 2 : transformations du 17^e siècle.





a. Tranchée de récupération du mur nord dans sa partie occidentale (F.1301).



b. Support latéral nord (EA.1284).



c. Support latéral nord (EA.1283).



d. Support latéral sud (EA.1286).



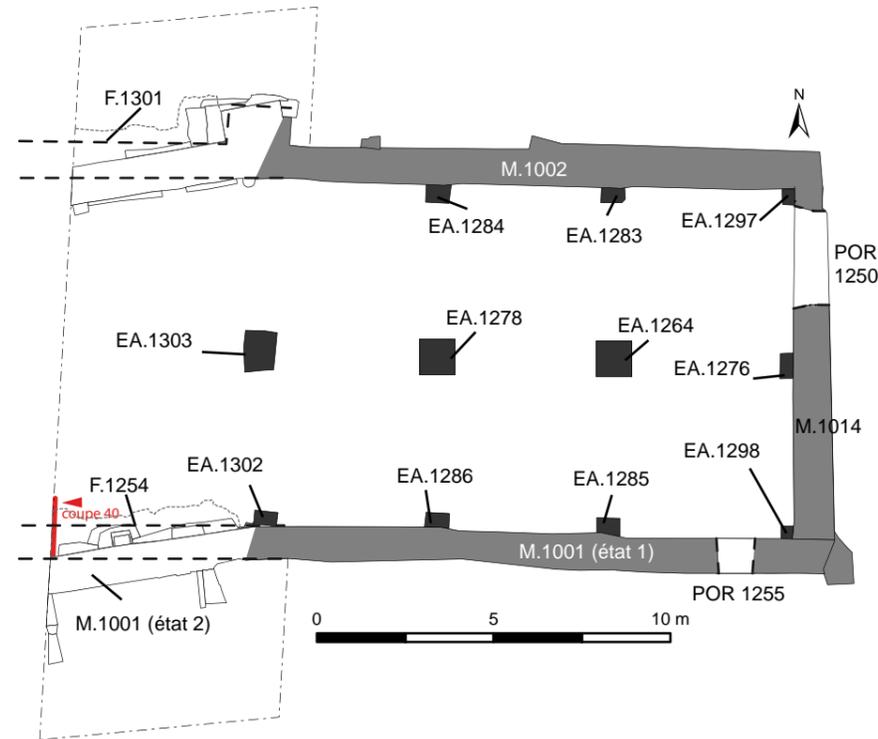
e. Support latéral sud (EA.1285).



f. Support latéral oriental (EA.1276).



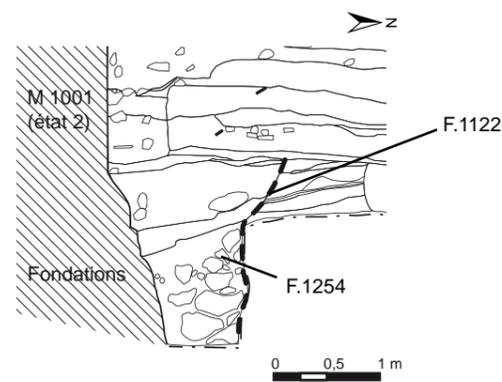
g. Support central occidental (EA.1303).



h. Support central oriental (EA.1264).



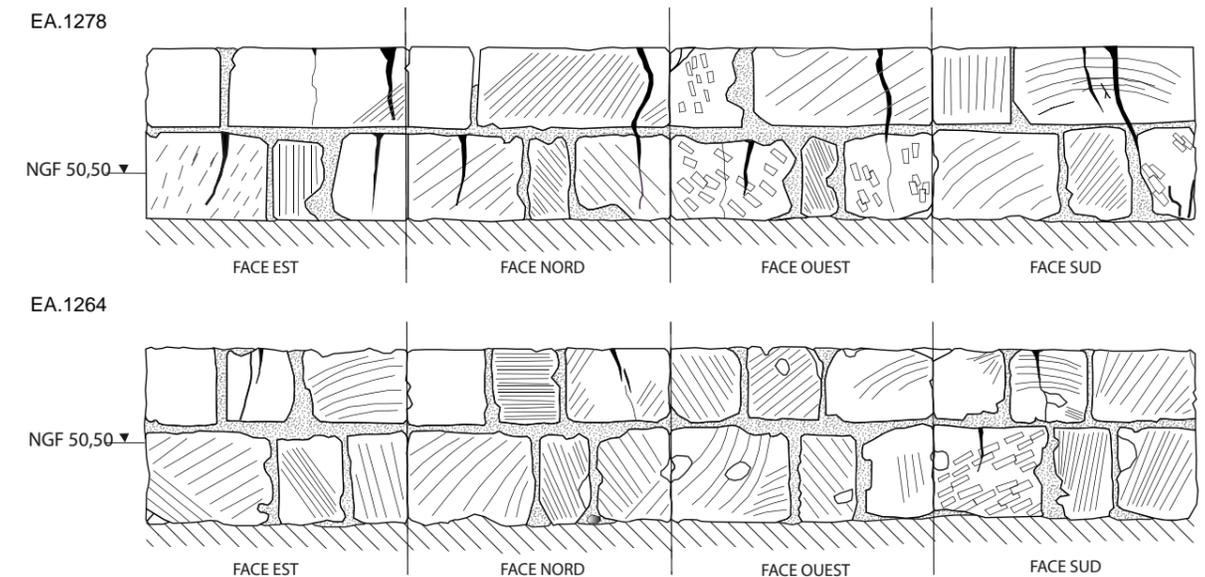
i. Support central médian (EA.1278).



Coupe 40 : détail de la tranchée de récupération du mur 1001 (état 1), F.1254, et de celle de construction du mur 1001 (état 2), F.1122.

- Murs du bâtiment 4, repris du bâtiment 5
- Supports ajoutés au bâtiment 4 (Agr.731)
- Murs postérieurs (bâtiment 2)
- Restitution de la partie détruite des murs 1001 et 1002
- Tranchées de construction du bâtiment 2 et de récupération des murs du bâtiment 4, côté nord des murs (F.1122 et 1141)

Développés des quatre faces des supports centraux



- Fondation
- Coups de ciseaux
- Mortier

Tours site 17 - Marmoutier 2010

Fig. 39

Zone 4

Bâtiment 4 : plan, restitution des parties détruites et position des supports ajoutés.



a. Vue générale, prise de l'est, des secteurs 5, 6, 7 et 8 avant la reprise des fouilles en 2011.



b. Vue générale, prise de l'est, des secteurs 5, 6, 7 et 8 à la fin de la campagne 2011, après la fouille des remblais.



c. Banquette nord-sud, prise du sud-ouest, indiquant l'épaisseur des remblais fouillés.



d. Creusement des faits F.1277 et F.1292 à partir des US41885, 41886, 41887 et 41888, vue du nord.



e. Mur effondré (US41928) correspondant au mur pignon occidental du bâtiment 5 (parement extérieur bien visible).



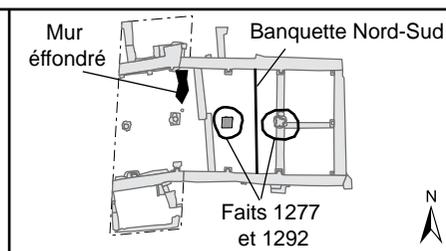
f. Mur effondré (UC41928) correspondant au mur pignon occidental du bâtiment 5, vue du sud.

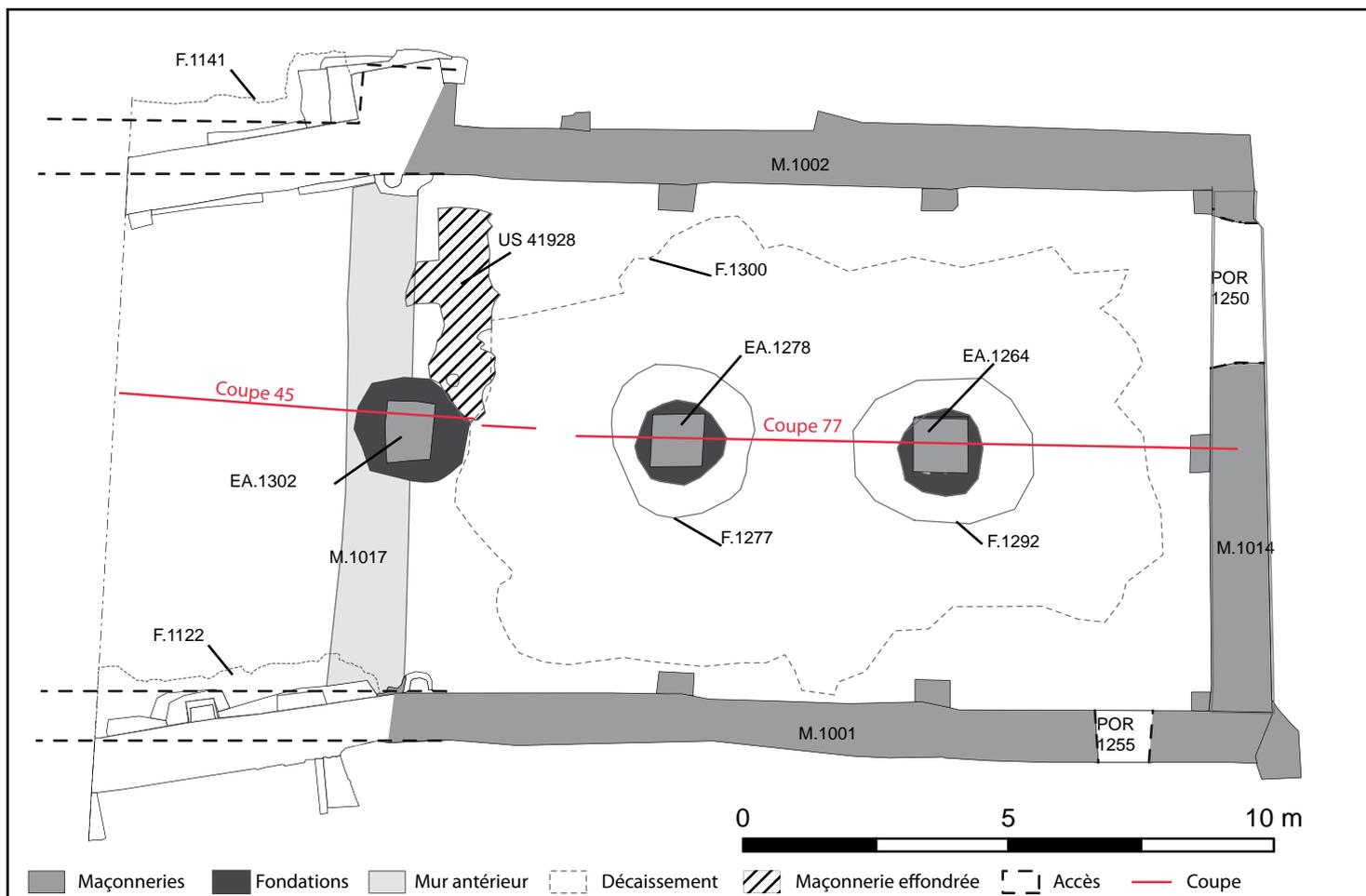
Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 40

Zone 4, secteurs 3 et 5 à 8

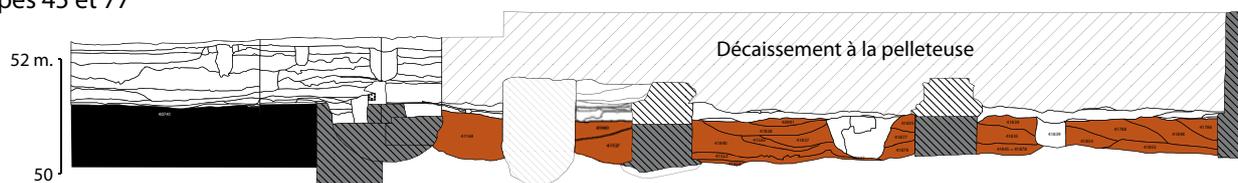
Bâtiment 4 : photographies des niveaux de remblais (Agr.763, 688, 727, 732, 728, 727 et 716).



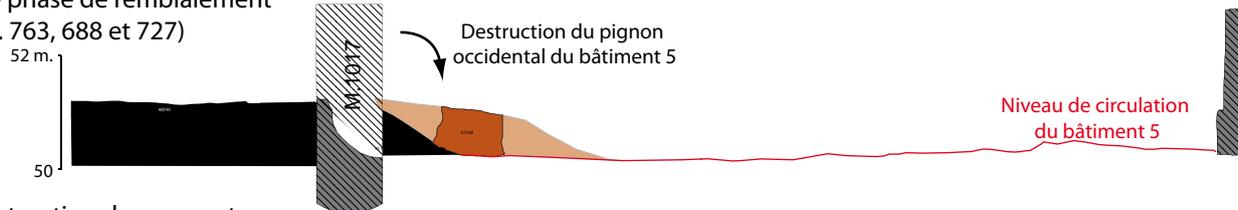


Maçonneries
 Fondations
 Mur antérieur
 Décaissement
 Maçonnerie effondrée
 Accès
 Coupe

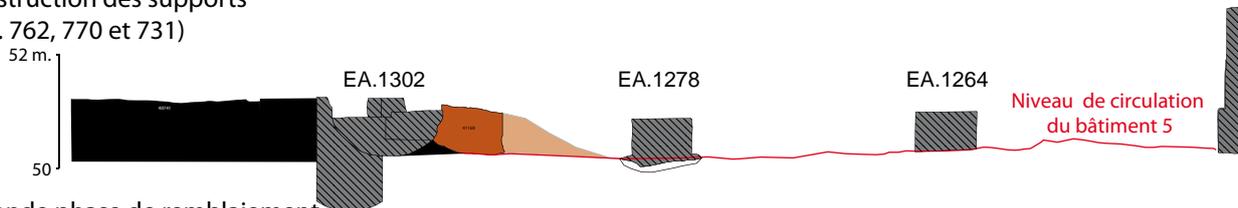
Coupes 45 et 77



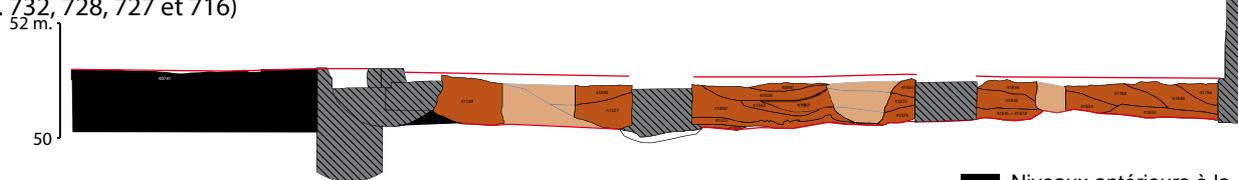
1ère phase de remblaiement (Agr. 763, 688 et 727)



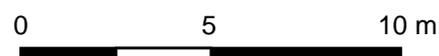
Construction des supports (Agr. 762, 770 et 731)



Seconde phase de remblaiement (Agr. 732, 728, 727 et 716)



Tours site 17 - Marmoutier 2011
Fig. 41
 Zone 4, secteurs 2, 3, 5, 6, 7 et 8
 Bâtiment 4 : Plan général et coupes.



Niveaux antérieurs à la construction du bâtiment 4
 Niveaux contemporains de la construction du bâtiment 4
 Niveaux contemporains restitués
 Maçonneries contemporaines de la construction
 Autres maçonneries
 Niveaux de circulation



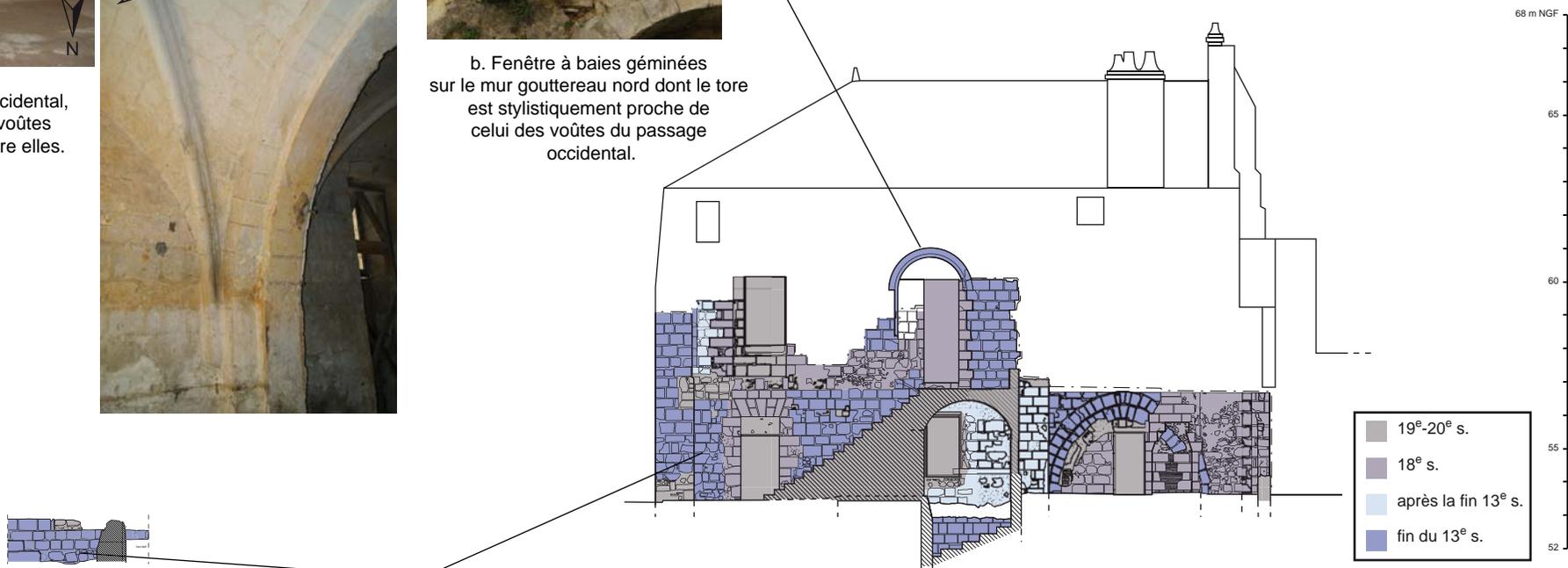
a. Passage voûté occidental, vue générale des voûtes et détail d'une d'entre elles.



b. Fenêtre à baies géminées sur le mur gouttereau nord dont le tore est stylistiquement proche de celui des voûtes du passage occidental.



c. Décors de joints rouges caractéristiques de la fin du 12^e s. (?)



Blocs de module identique entre la partie du bâtiment observée en fouille et celle en élévation

Tours site 17 - Marmoutier 2011

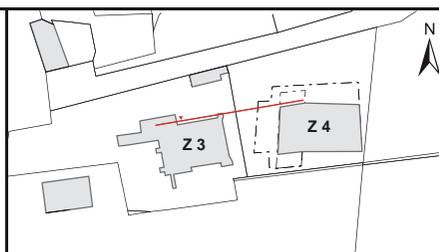
Fig. 42

Zone 3

Bâtiment 3 : éléments de datation.

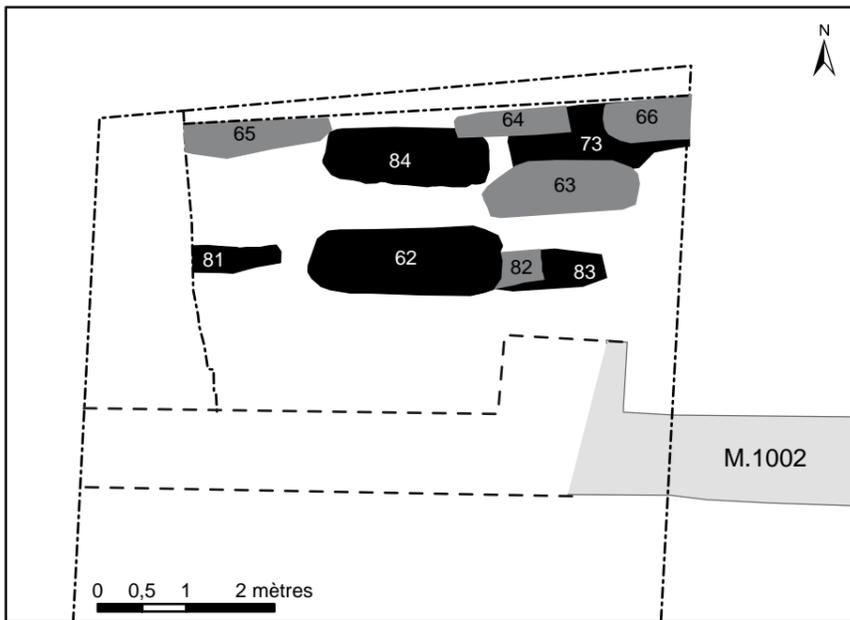
CITERES, UMR 6173 - LAT

0 0,5 1 m



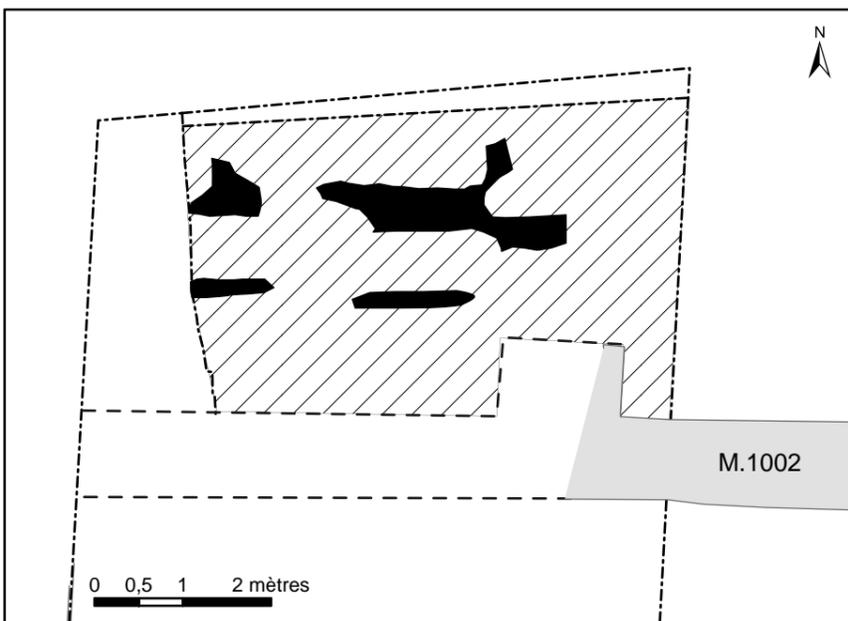
Sépultures mise au jour en 2011

Première phase d'inhumation reconnue



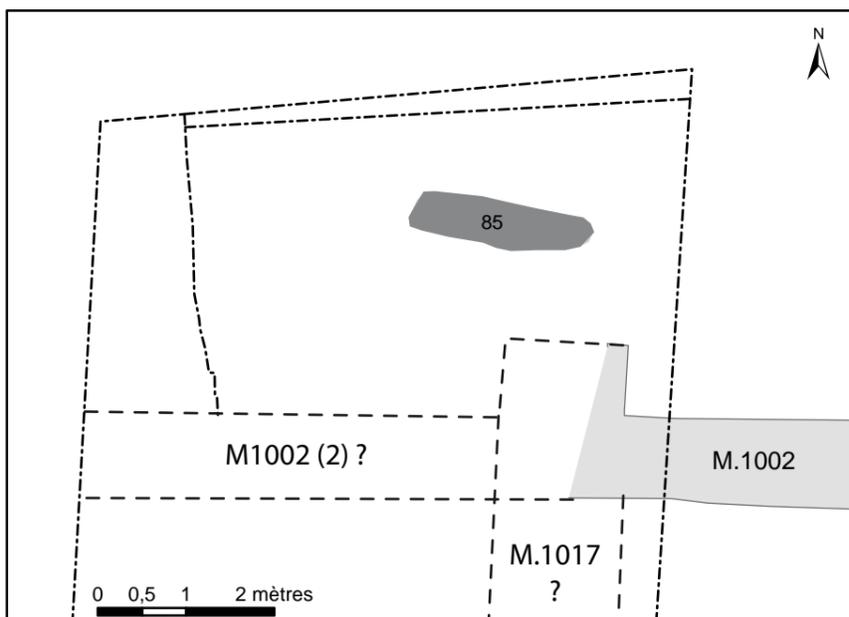
- Homme
- Femme
- Maçonneries attestées
- Maçonneries restituées
- Limites de secteurs

Emprise des niveaux de chantier observés



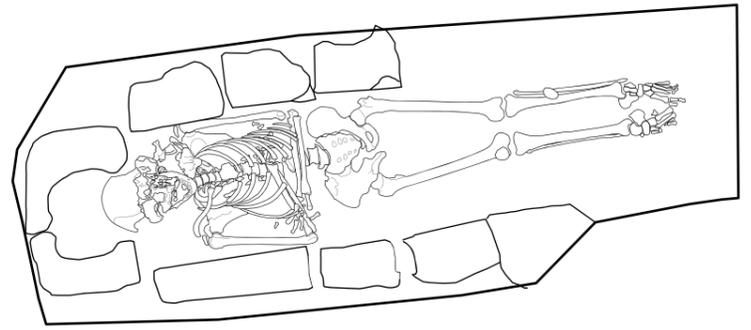
- Niveaux de chantier
- Espace perturbé par des structures postérieures
- Maçonneries attestées
- Maçonneries restituées
- Limites de secteurs

La sépulture S.85, une phase d'inhumation antérieure ?

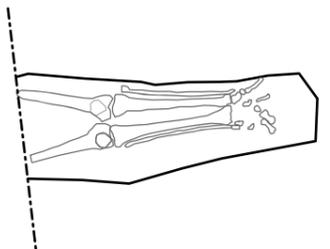


- Sépulture féminine
- Maçonneries attestées
- Limites de secteurs
- Maçonneries restituées

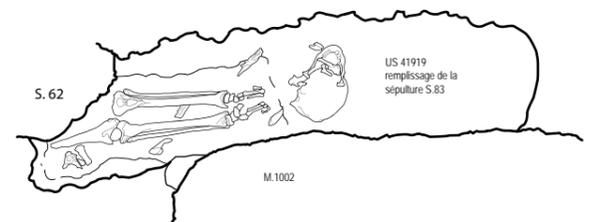
Sépulture S.73



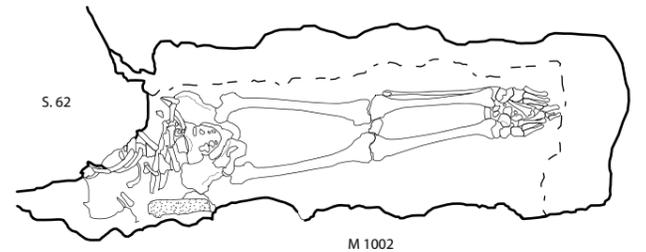
Sépulture S.81



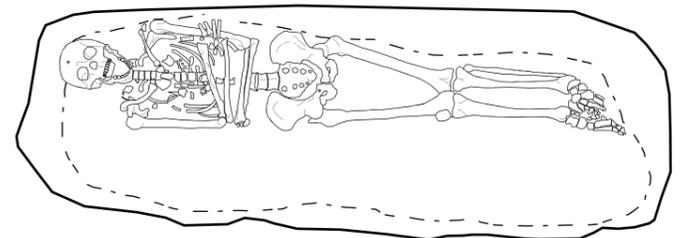
Sépulture S.82



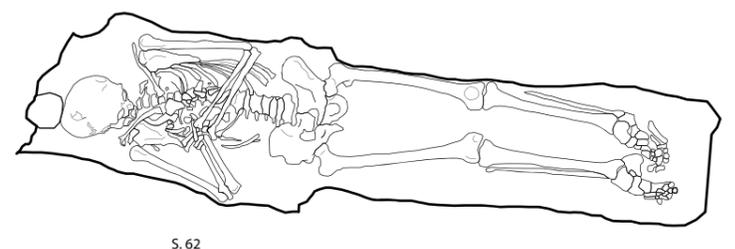
Sépulture S.83



Sépulture S.84



Sépulture S.85

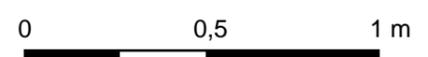
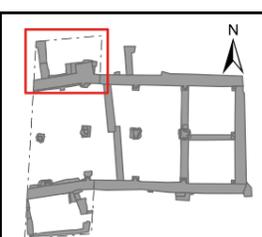


Tours site 17 - Marmoutier 2011

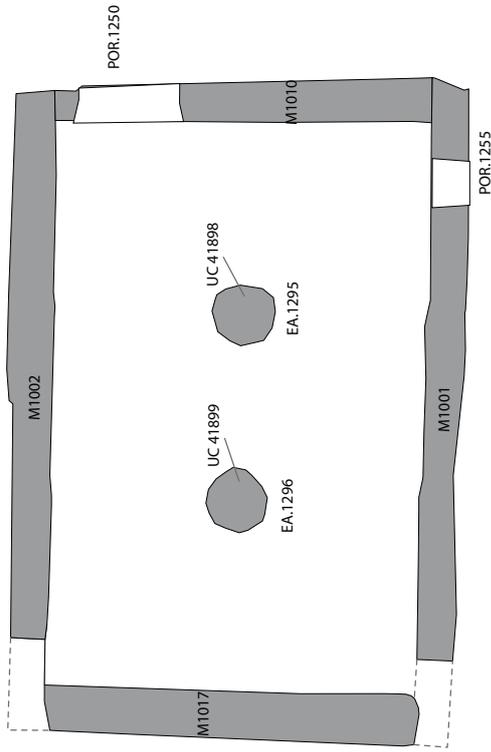
Fig. 43

Zone 4, Secteur 4

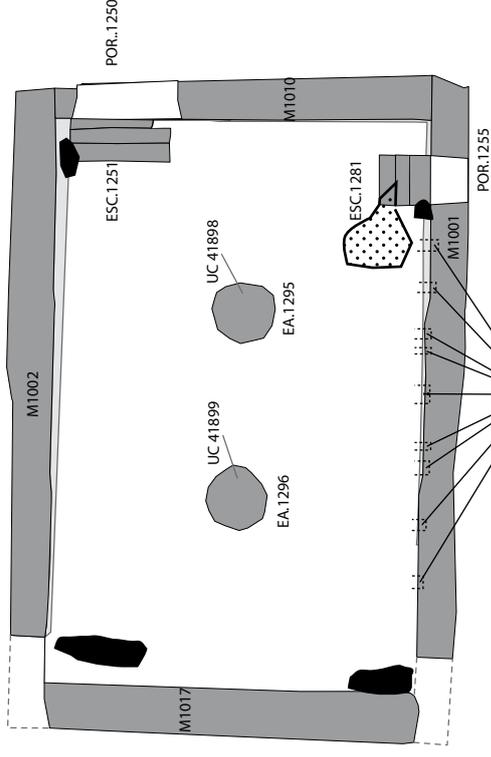
Bâtiment 4, occupation extérieure : inhumations et travaux.



Bâtiment 5, 1^{er} état de l'occupation



Bâtiment 5, 2^{ème} état de l'occupation



- Maçonneries
- Restitution des maçonneries
- Accès
- Cailloutis
- Rubéfaction

Emplacement
des aisseliers



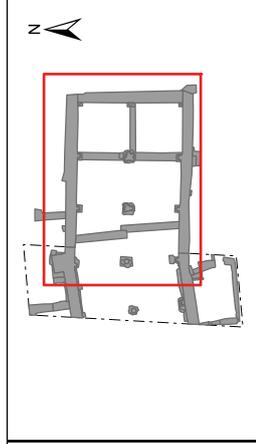
a. Fondation du mur M. 1017, mur pignon occidental du bâtiment 5.



b. Base cylindrique EA. 1296.



c. Base cylindrique EA. 1295.



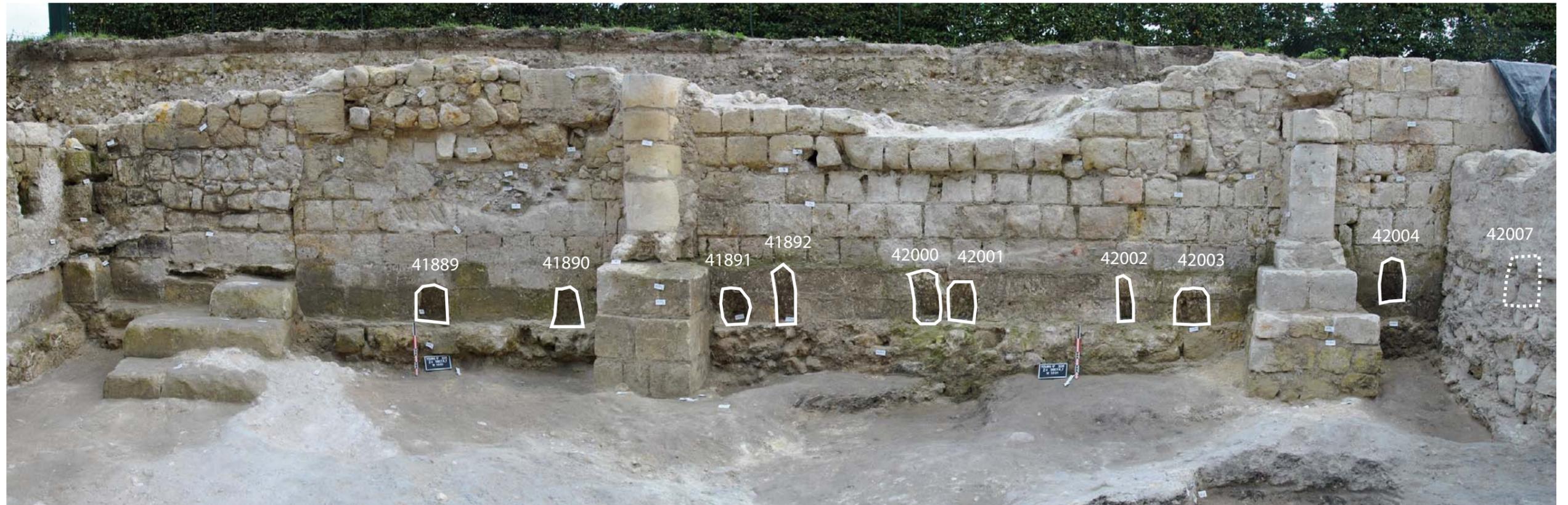
Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 46

Zone 4

Bâtiment 5 : plans des deux états et photographies des supports centraux.





a. Mur sud du bâtiment 5 (M.1001, état 1) : traces d'encastrement d'aiseliers.



b. Traces de rubéfaction (secteurs 2 et 8).



c. Cailloutis (secteur 7).



d. Marches méridionales reposant sur les fondations de M.1001 (secteur 7).

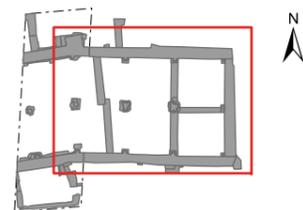
Tours site 17 - Marmoutier 2011

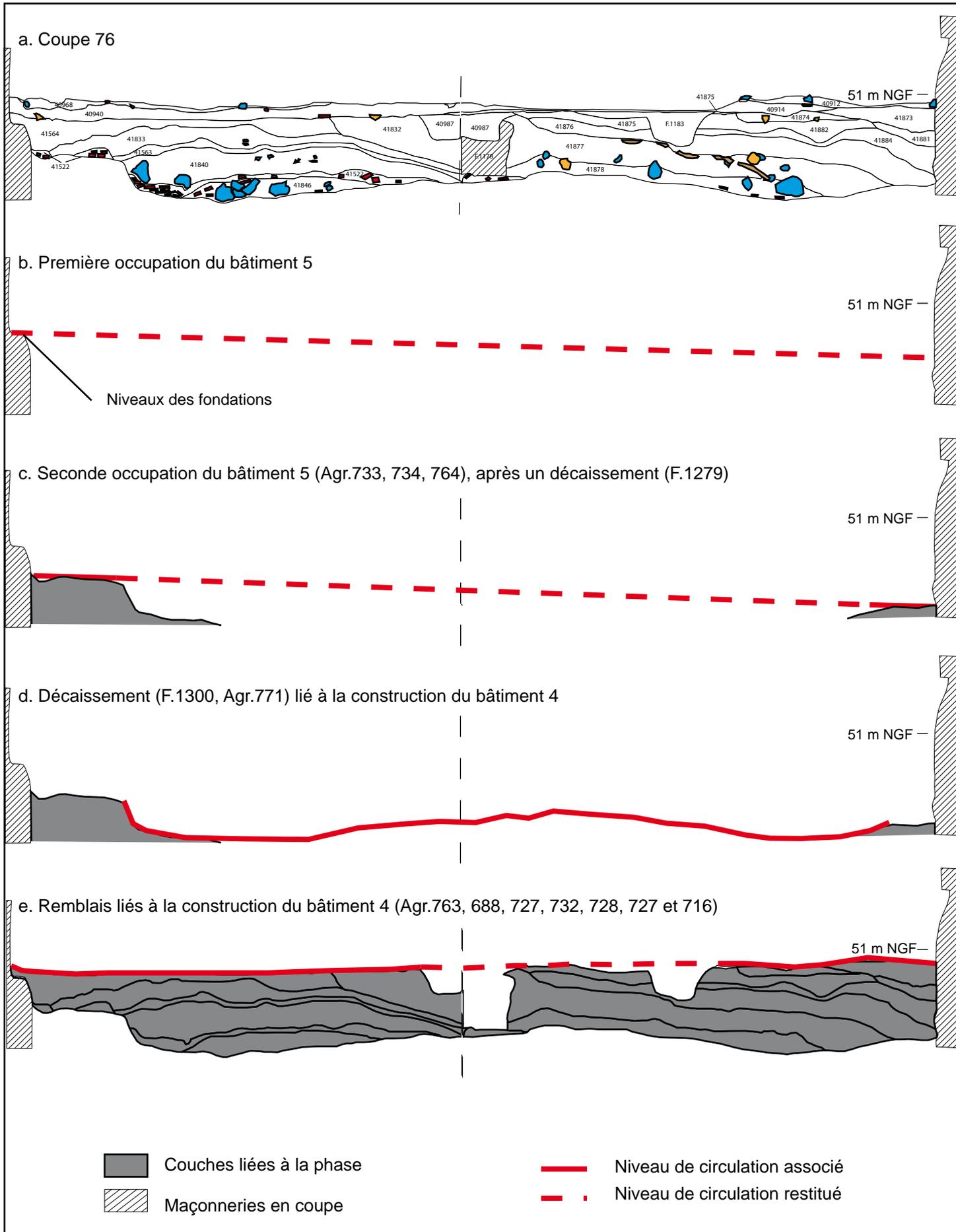
Fig. 47

Zone 4

Traces de la seconde occupation du bâtiment 5 : encastremets d'aiseliers (?), rubéfaction et cailloutis.

CITERES, UMR 6173 - LAT - G.S.





Tours site 17 - Marmoutier 2011

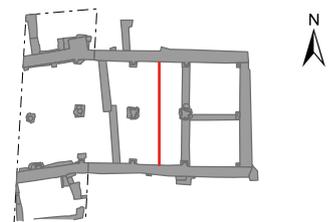
Fig. 48

Zone 4

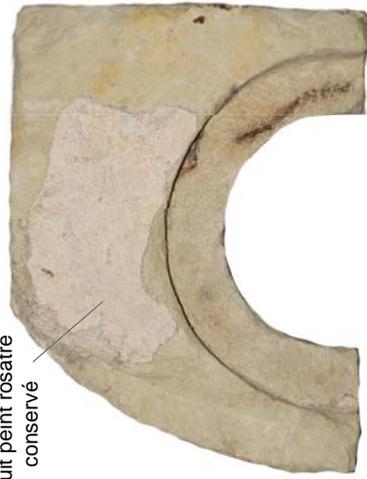
Coupe 76, transformation des différents niveaux de circulation entre les bâtiments 5 et 4.

CITERES, UMR 6173 - LAT - G.S.

0 1 2 m



Enduit peint rosâtre conservé



a. Face interne du bloc servant de linteau, la feuillure matérialise l'emplacement de l'huissérie



b. Détail du chapiteau à décor végétal et entrelacs de la demi-colonnnette centrale

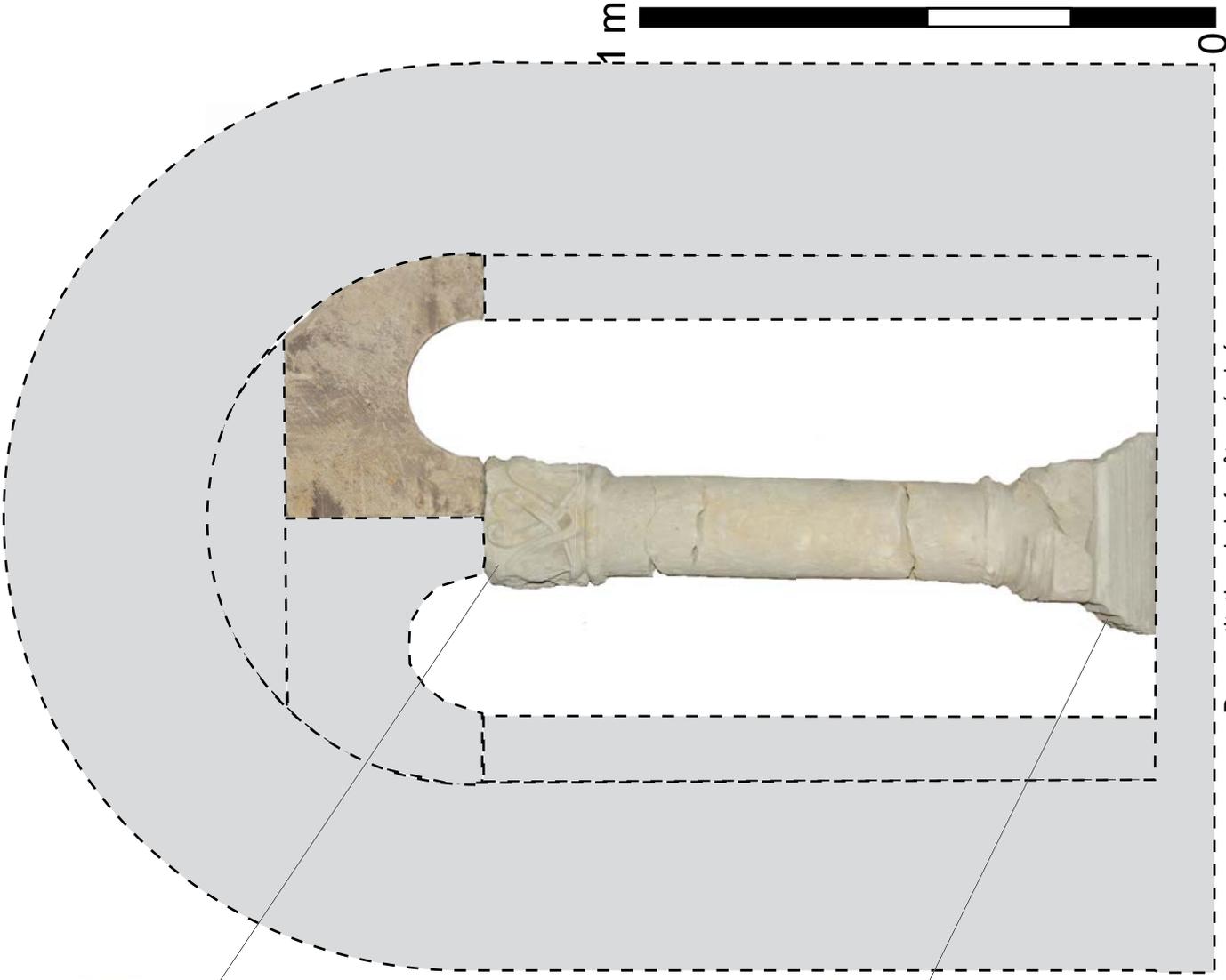


Colombe

c. Colombe de profil quadrangulaire et son trou d'encastrement



d. Détail de la base de la colonnnette centrale



e. Reconstitution de la fenêtre géminée.



Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig.49

Zone 4, Secteurs 2-3

Bâtiment 5 : restitution de la fenêtre à baie géminée.

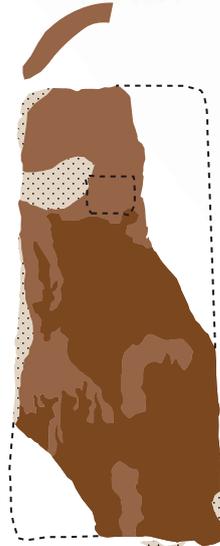
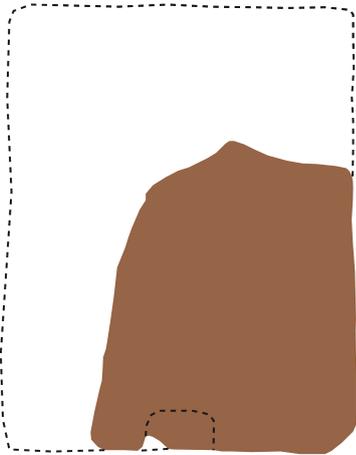
Tuile de type A,
tuile courante

Tuile de type B,
tuile de couvert

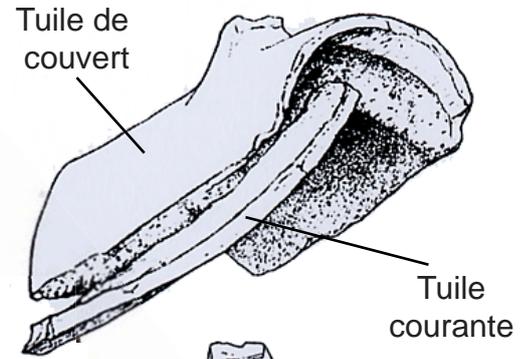
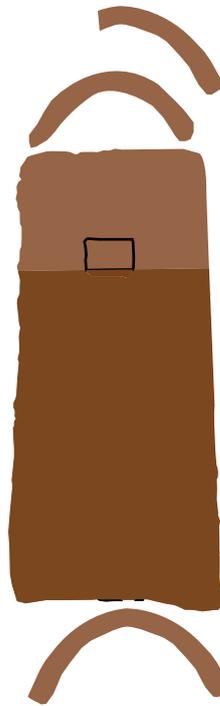
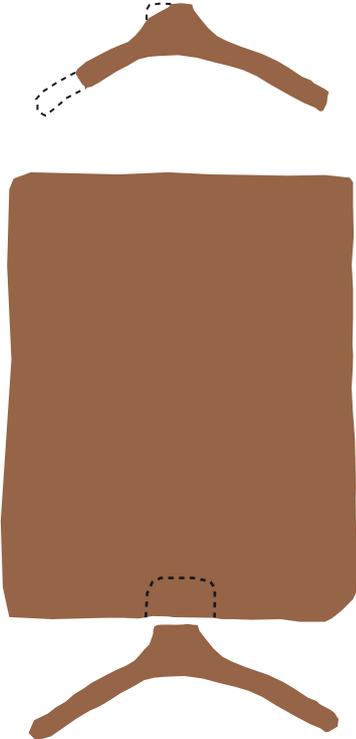
Spécimen



Relevé

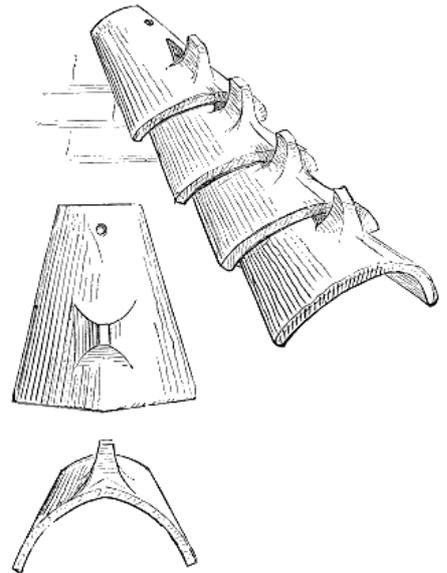


Restitution



0 10 cm

Technique d'assemblage au mortier
entre les tuiles courantes
et les tuiles de couvertes
(d'après HUNOT et GUERIN 2007)



Technique d'assemblage
des tuiles de couvert



Crochet des tuiles
de faitage?

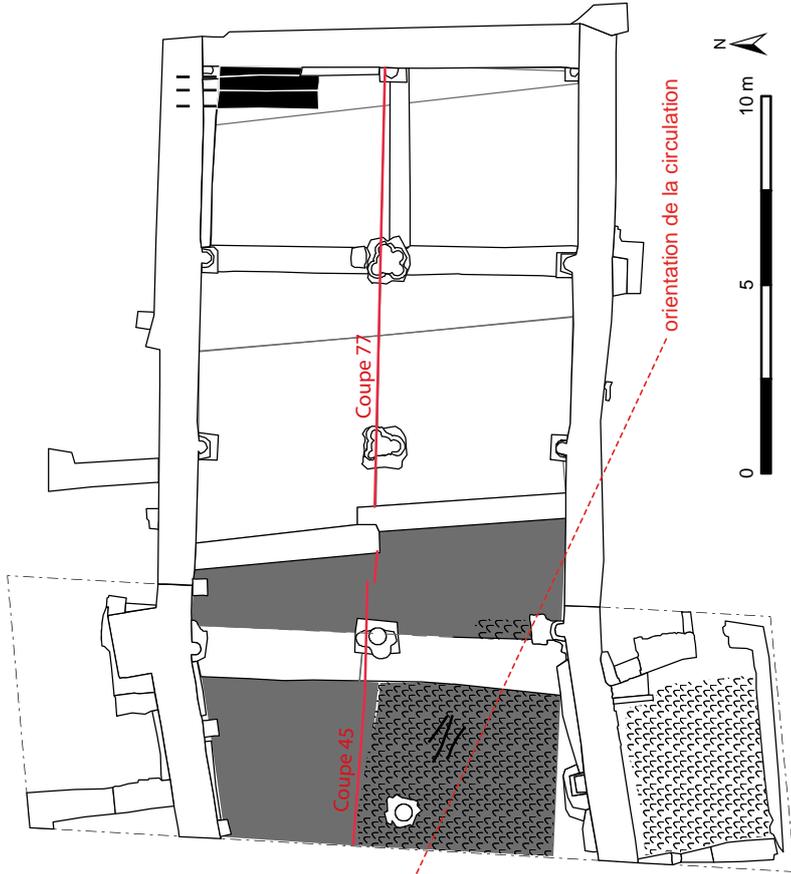
Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 50

Zone 4

Bâtiment 5 : les deux types de tuiles et leur système d'assemblage.

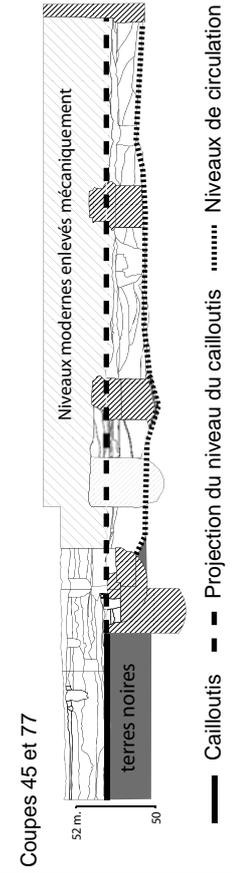
-  Terre cuite brute
-  Glaçure
-  Mortier



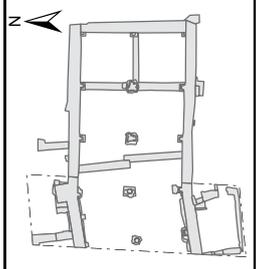
- Marches (haut Moyen Age (?), Agr. 737)
- ▨ Niveau de sol extérieur des 9^e - 10^e s. ? (cailloutis, Agr. 582-681)
- ≡ Ornières
- Terres noires (Agr. 692)
- Murs postérieurs
- - - limites d'observation
- - - limites restituées



b. Les terres noires alternées avec des niveaux de tuffeau jaune (sondage du secteur 2, Agr. 692), sous le niveau de sol extérieur (Agr. 582).



Plan et coupe de la zone 4 : l'occupation du haut Moyen Age : marches à l'est, le terres noires (Agr. 692) et niveau de sol extérieur (cailloutis, Agr. 582-681).



Tours site 17 - Marmoutier 2011
Fig. 53
 Zone 4
 L'occupation du haut Moyen Age : les marches à l'est, le niveau de sol extérieur et les terres noires à l'ouest.



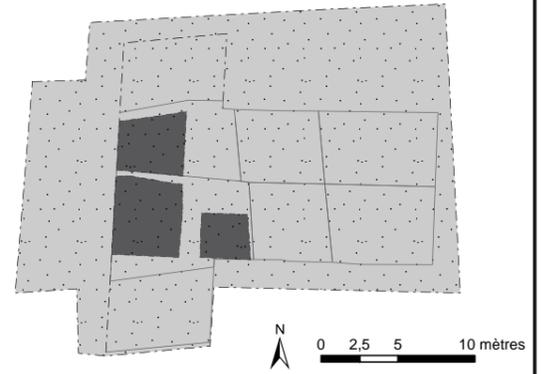
a. Le niveau de sol extérieur en secteur 2 (cailloutis, Agr. 582) et les traces d'ornières.



c. Les trois marches visibles en 2010 (Agr. 737), sous les maçonneries plus récentes (bâtiments 5 et 4).

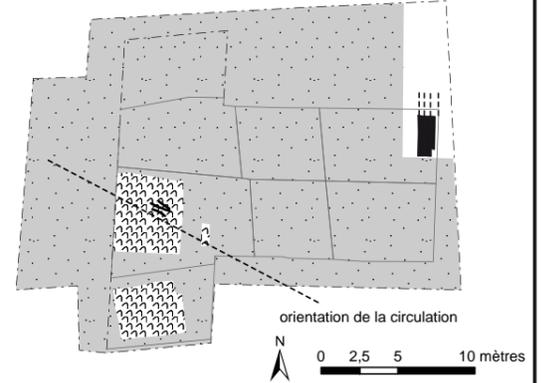
Sous-Période 1

Une occupation du haut Moyen Âge : les terres noires.



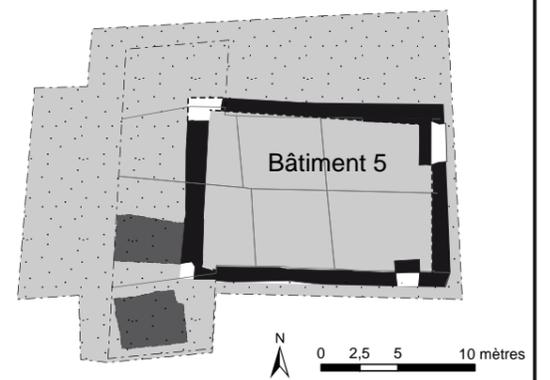
Sous-Période 2

L'occupation des 8^e-10^e siècles : un cailloutis et des marches



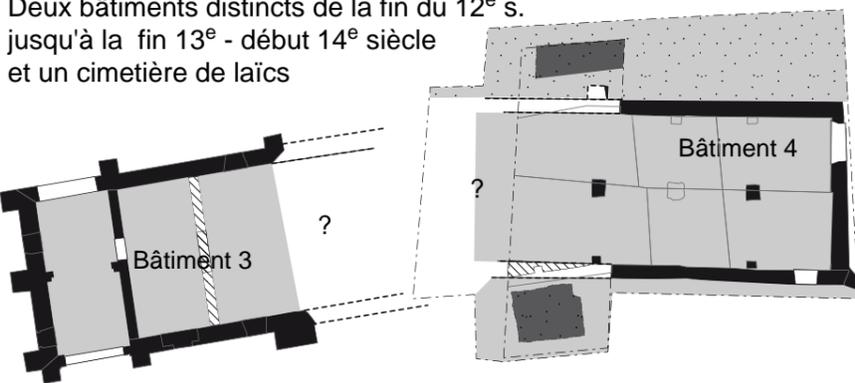
Sous-Période 3

Un bâtiment des 11^e-12^e siècles



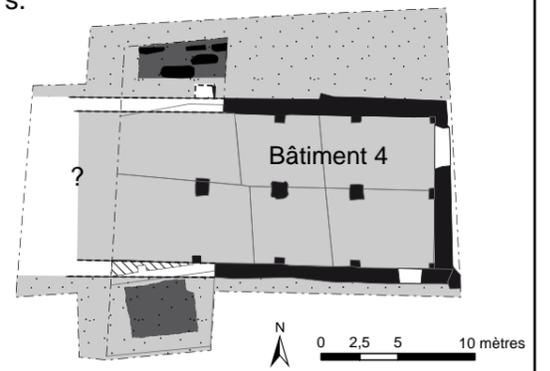
Sous-Période 4

Deux bâtiments distincts de la fin du 12^e s. jusqu'à la fin 13^e - début 14^e siècle et un cimetière de laïcs



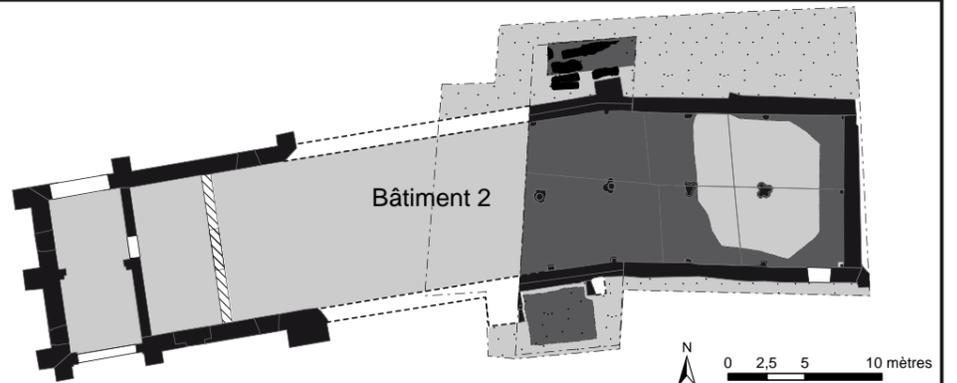
OU

Un bâtiment de la fin du 12^e s. jusqu'à la fin du 13^e s. et un cimetière de laïcs



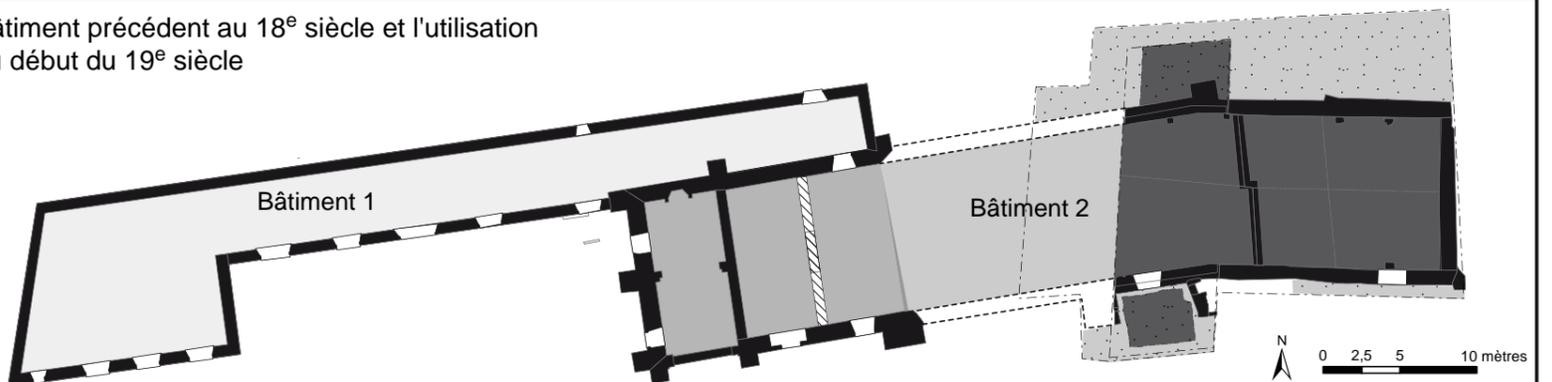
Sous-Période 5

La création d'un bâtiment unique fin 13^e - début 14^e siècle, utilisé jusqu'au 18^e siècle

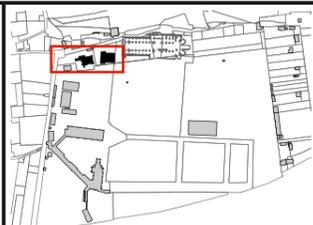


Sous-Période 6

L'ajout d'une aile au bâtiment précédent au 18^e siècle et l'utilisation de l'ensemble jusqu'au début du 19^e siècle



Tours site 17 - Marmoutier 2011
 Fig. 54
 Zones 3 et 4
 Chronologie générale des constructions.



Maçonneries associées à la période

- Attestées
- ▨ Probables
- Restituées

Sols fonctionnant avec les maçonneries

Sols intérieurs

- Attestés
- ▨ Restitués

Sols extérieurs

- Attestés
- ▨ Restitués

▨ Niveaux de cailloutis

▨ Ornières

■ Sépultures

--- Limites restituées

--- Limites d'observation

--- Limites de secteurs



Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 55

Ancien cimetière des religieuses du Sacré-Coeur de Jésus
(photographies des années 40-50, archives de la congrégation, Poitiers)



a. Sépulture 1.



b. Sépulture 2.



d. Sépulture 4.



c. Sépulture 3.

Tours site 17 - Marmoutier 2011
Fig. 56
Ancien cimetière des religieuses
Sépultures



a. Mur de terrasse. Tranchée sur la face nord.

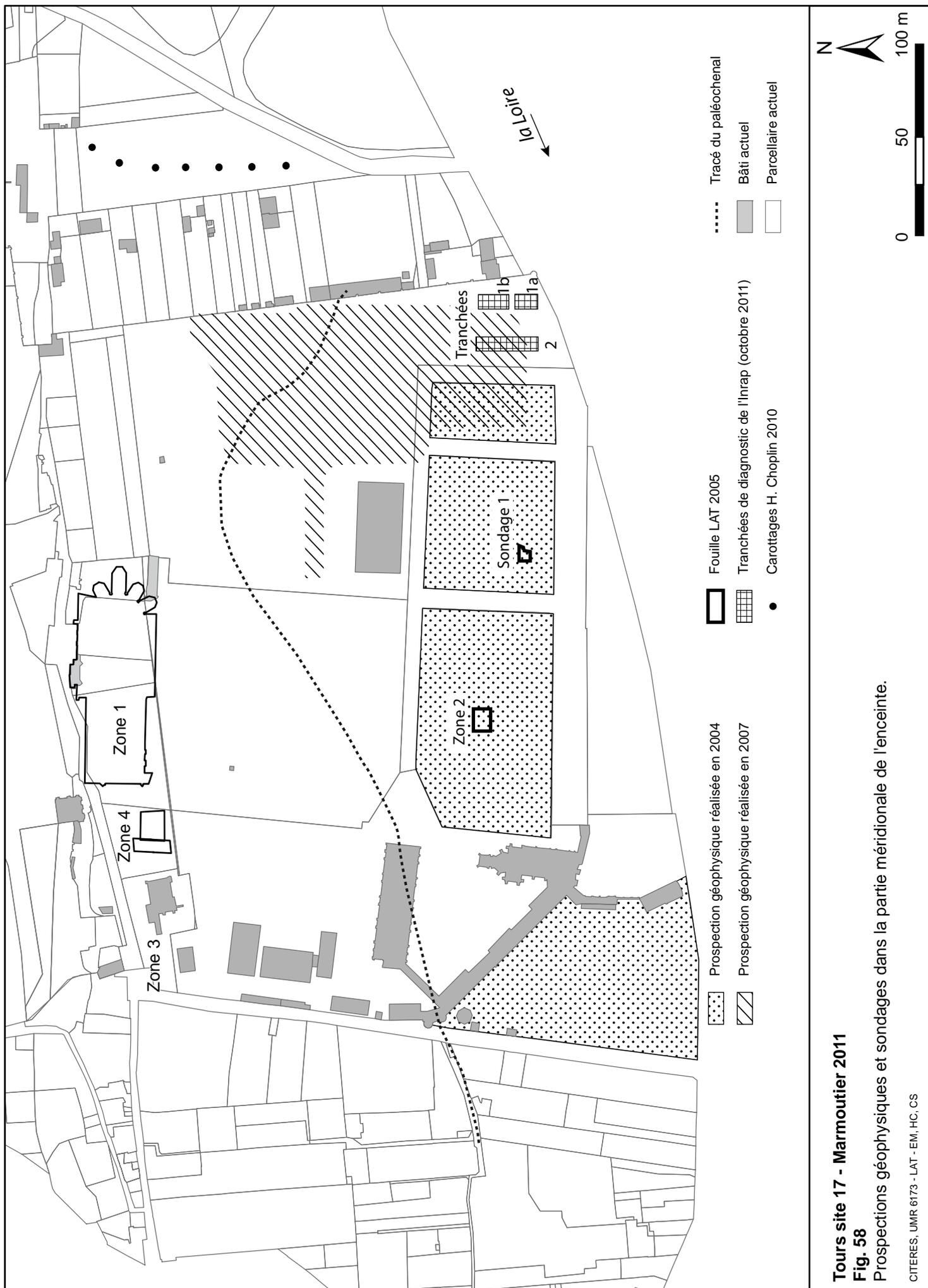


c. Démolition de la partie supérieure du mur.



b. Maçonnerie nord-sud.

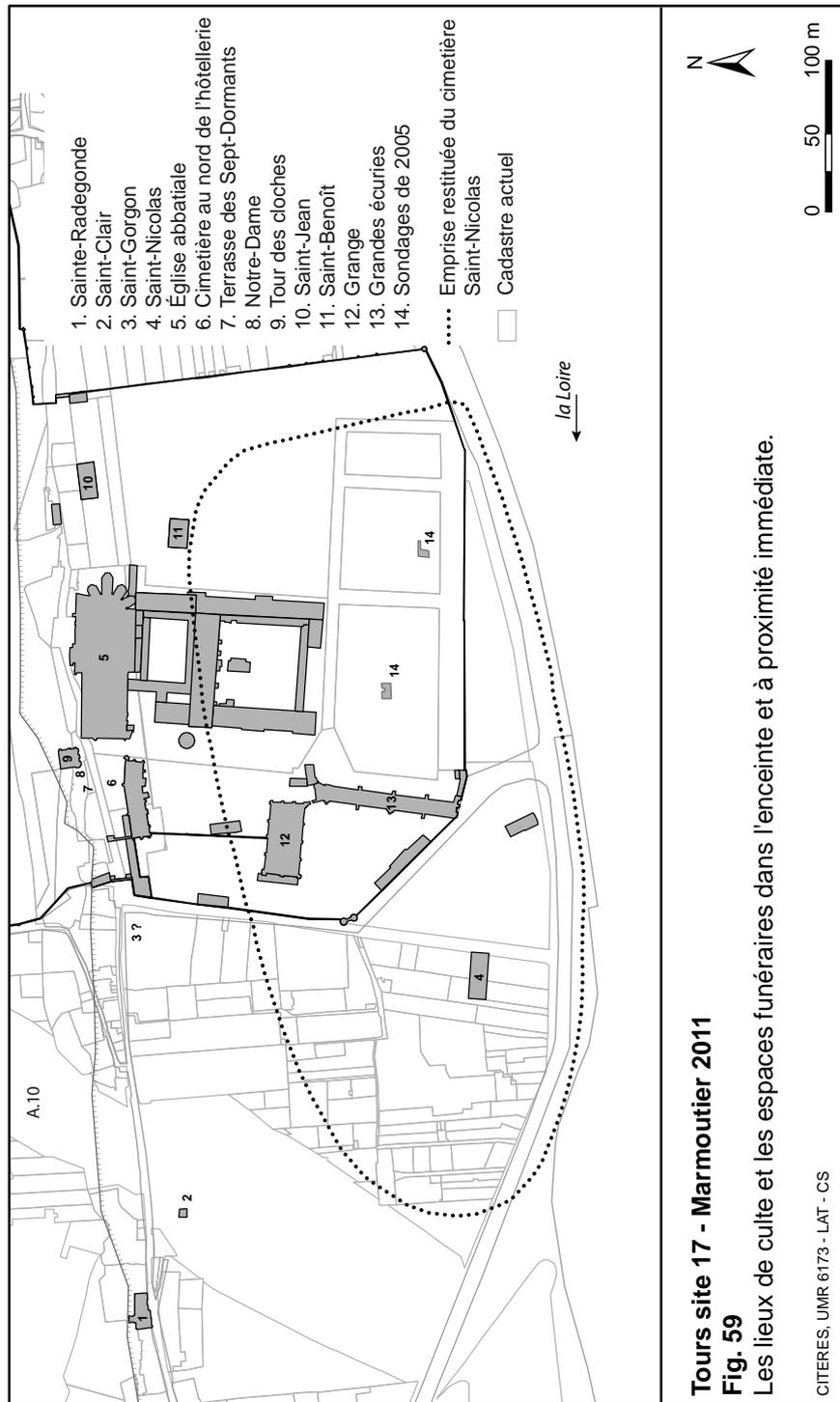
Tours site 17 - Marmoutier 2011
Fig. 57
Murs de terrasse



Tours site 17 - Marmoutier 2011

Fig. 58

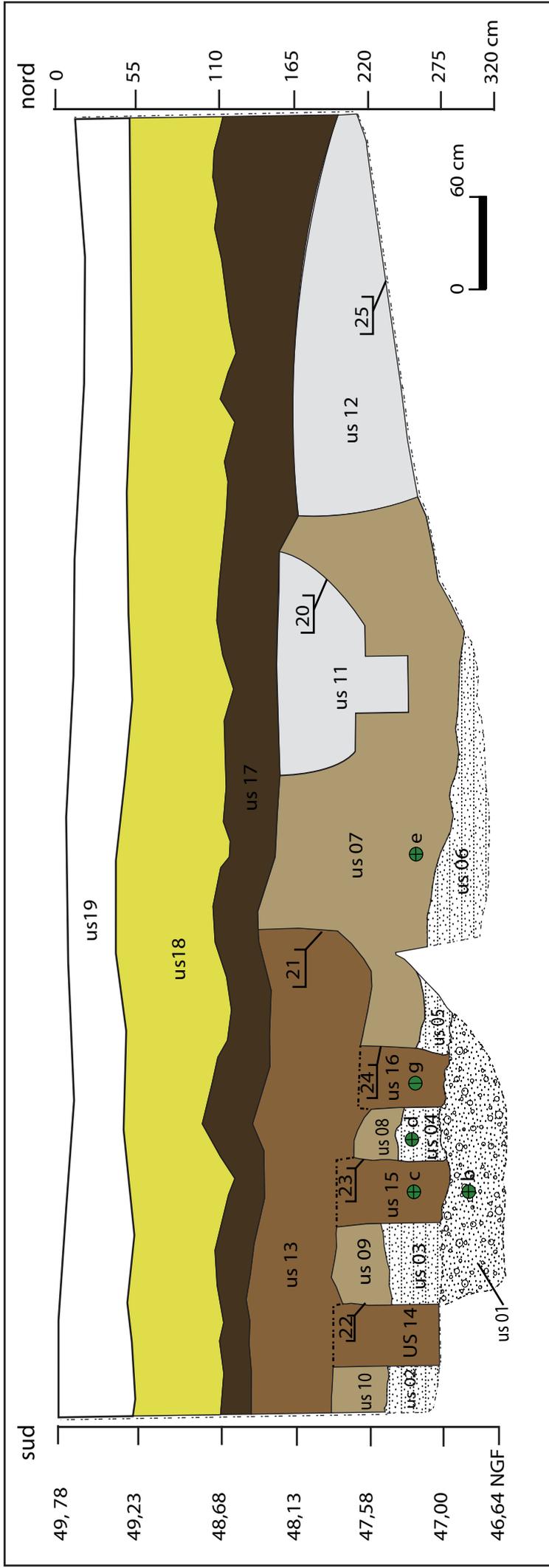
Prospections géophysiques et sondages dans la partie méridionale de l'enceinte.



Tours site 17 - Marmoutier 2011

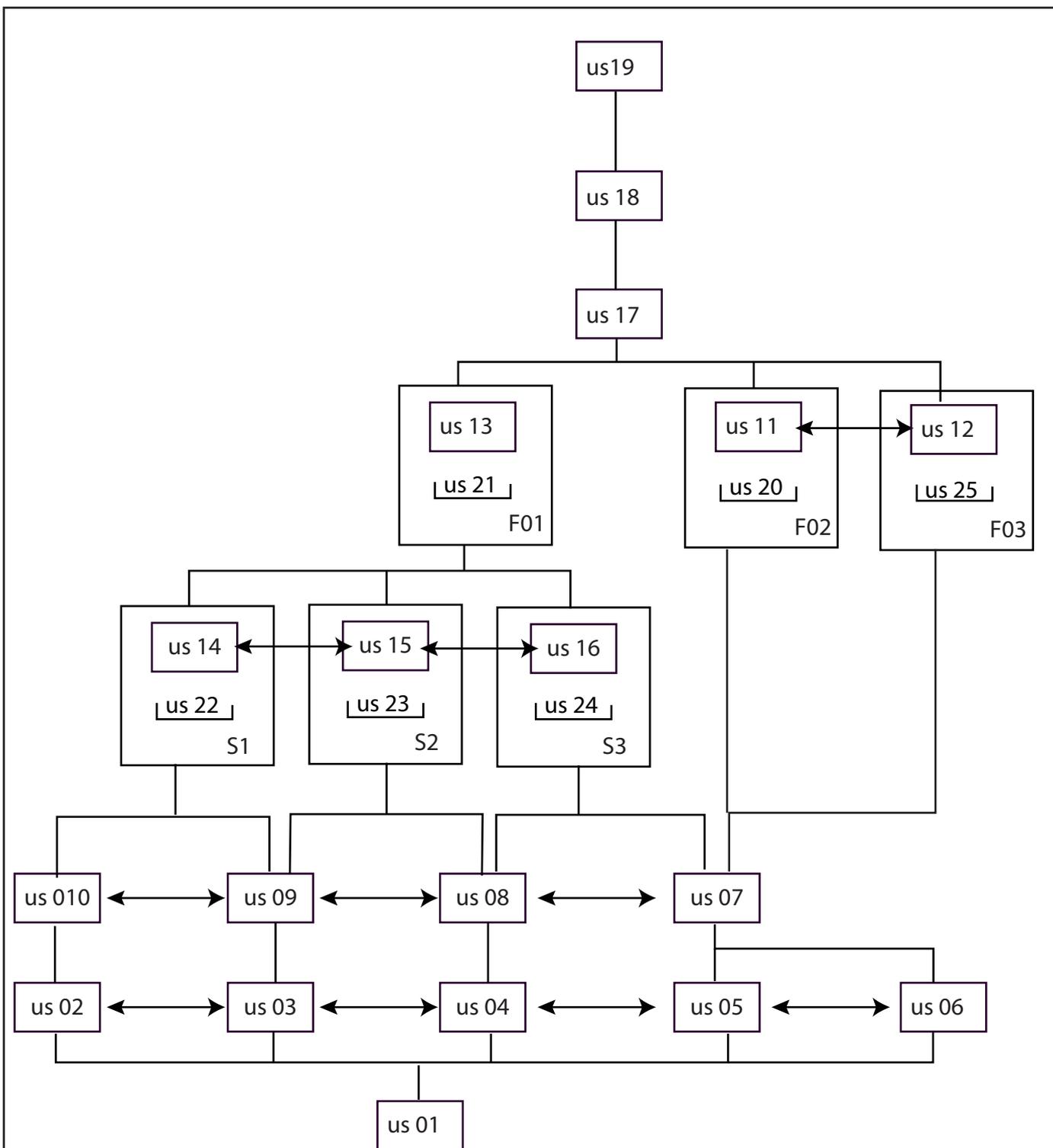
Fig. 59

Les lieux de culte et les espaces funéraires dans l'enceinte et à proximité immédiate.



-  Sables hétérométriques, graviers et galets propres
-  Alternance de lit de sables et graviers propres, de sables moyens et de silts sableux.
-  Niveau silto-sablo-argileux
-  Niveau silto-sablo-argileux, quelques sables grossiers et fragments de craie
-  Niveau sablo-graveleux gris clair, fragments de craie, de silex et d'ardoises morceaux d'ardoises
-  Niveau silto-argileux à structure grumeleuse
-  Fragments et blocs de craie tendre et pulvérulente ("tuffeau" ou craie de Villedieu)
-  Niveau silto-sablo-argileux, présence de racines actuelles, de tuiles et d'ardoises
-  Limites des fosses de sépultures

Tours site 17 - Marmoutier 2011
Fig. 60
 Dessin de la coupe de la tranchée 1a.



Tours site 17 - Marmoutier 2011
Fig. 61
 Diagramme stratigraphique de la coupe 1.